

Brookfield

2024

Brookfield Asset Management

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024

TABLE DES MATIÈRES

Lettre aux actionnaires	4
Rapport de gestion	9
États financiers	62

LETTRÉ AUX ACTIONNAIRES

Aperçu

Nous avons généré des résultats records au troisième trimestre. Les capitaux générant des honoraires ont augmenté pour s'établir à 539 G\$, en hausse de près de 100 G\$, ou 23 %, d'un exercice à l'autre, grâce à des entrées de 135 G\$ au cours des 12 derniers mois, à la croissance de nos sociétés liées ouvertes et à l'acquisition de participations de sociétés de personnes dans des gestionnaires partenaires de premier ordre.

Toutes nos divisions génèrent une croissance, propulsées par les facteurs favorables découlant de notre position de chef de file mondial dans les domaines de la transition énergétique, de l'infrastructure d'IA et du crédit. Nous avons investi de façon précoce dans des secteurs qui sont aujourd'hui très recherchés, soit l'énergie renouvelable, l'énergie nucléaire, les centres de données et la fabrication de semi-conducteurs, qui connaissent tous des cycles de croissance des investissements sur plusieurs décennies.

Grâce à cette croissance, nous avons généré un bénéfice tiré des honoraires record de 644 M\$ et un bénéfice distribuable record de 619 M\$ au cours du trimestre, en hausse de 14 % et de 9 %, respectivement, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le levier d'exploitation inhérent à nos activités nous a permis d'accroître nos marges pour les porter à 58 % au troisième trimestre, soit une hausse de plus de 200 points de base par rapport au deuxième trimestre. Au cours des prochains trimestres, nous prévoyons enregistrer une croissance supplémentaire du bénéfice, compte tenu du succès que nous enregistrons à l'égard de nos efforts de mobilisation de capitaux pour nos stratégies de fonds vedettes et de fonds complémentaires.

Des conditions de marché de plus en plus favorables permettent la monétisation d'actifs de grande qualité

Bien que les économies et les marchés financiers mondiaux aient été plus volatils au cours des dernières années, notre entreprise a excellé, comme en témoignent les solides activités d'investissement et de mobilisation de capitaux. Les conditions du marché sont de plus en plus constructives. L'inflation a reculé dans la plupart des régions, les banques centrales ont commencé à baisser les taux et les liquidités sont de retour sur les marchés. Depuis la fin de 2023, le coût d'emprunt a diminué de plus de 150 à 200 points de base, ce qui a rehaussé le niveau de confiance des intervenants du marché et intensifié la cadence des transactions.

Nous constatons une augmentation des activités de monétisation, qui se traduit par une hausse des remboursements de capital aux clients, ce qui engendre un contexte plus constructif pour la mobilisation de capitaux dans l'ensemble du secteur. Compte tenu de la grande qualité de notre portefeuille sous-jacent, nous avons tiré parti de cette tendance de façon démesurée, et nous prévoyons que cette situation se poursuivra.

Au sein de notre portefeuille, nous avons commencé à constater l'incidence des facteurs susmentionnés, comme l'illustrent les transactions de vente d'actifs de plus de 17 G\$ que nous avons conclues au cours des derniers mois. Compte tenu des importantes ventes d'actifs à venir, nous nous attendons à ce que la cadence se maintienne. Voici quelques annonces notables :

- Au sein du secteur Immobilier, l'offre de nouveaux actifs est faible dans la plupart des secteurs, les marchés du financement connaissent une amélioration graduelle depuis le début de l'exercice et les fondamentaux sous-jacents demeurent solides, ce qui crée un marché attrayant pour les actifs de grande qualité. Nous avons vendu au cours des derniers mois des actifs immobiliers d'un total de 5,4 G\$, y compris notre portefeuille de complexes commerciaux au Royaume-Uni, un portefeuille de maisons préfabriquées aux États-Unis et l'hôtel Conrad à Séoul, en Corée du Sud, ce qui a généré un rendement annualisé mixte de 28 % et un multiple des capitaux de 2,5 fois.
- Dans le secteur Énergie renouvelable, il existe une demande importante à l'égard d'entreprises stabilisées générant des flux de trésorerie, particulièrement celles ayant des perspectives de croissance. Nous avons annoncé des ventes d'actifs de notre portefeuille d'énergie renouvelable et de transition énergétique totalisant 3,2 G\$ au cours des derniers mois. Les ventes les plus notables comprennent celle de Saeta Yield, un promoteur, propriétaire et exploitant indépendant de premier plan en matière d'actifs d'énergie renouvelable en Espagne et au Portugal, de notre participation dans First Hydro, une installation essentielle de production et de stockage d'électricité au Royaume-Uni, et d'une participation de 50 % dans notre portefeuille éolien côtier Shepherds Flat, en Oregon, qui a généré un rendement annualisé mixte de 27 % et un multiple des capitaux de 2,5 fois.
- Dans le secteur Infrastructures, la demande augmente à l'égard d'actifs stabilisés générant un revenu. Nous avons annoncé des ventes d'actifs d'infrastructures d'un total de 2,6 G\$ au cours des derniers mois, dont des accords distincts visant la vente de deux gazoducs réglementés au Mexique, ce qui a généré un rendement annualisé de 22 % et un multiple des capitaux de 2,2 fois.

Une plus grande stabilité des marchés devrait améliorer nos perspectives en soutenant la croissance continue et la création de valeur dans l'ensemble de nos activités, tandis que la baisse des taux d'intérêt favorise la reprise des actions de sociétés ouvertes axées sur le rendement, comme nos sociétés liées cotées en bourse des secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable. La convention de gestion conclue avec nos sociétés liées comporte des modalités qui sont rattachées au cours de leurs actions, en vue d'harmoniser nos intérêts avec ceux de leurs actionnaires. Comme les actions prometteuses de rendement continuent de regagner la faveur du public, et compte tenu du solide rendement sous-jacent de nos entreprises, notre bénéfice devrait de plus en plus tirer parti de cette situation favorable.

Mises à jour au sujet des divisions

Nous avons connu une forte croissance dans l'ensemble de nos plateformes, en particulier dans le secteur Crédit, qui représente plus de la moitié des 21 G\$ mobilisés au cours du trimestre. Nous continuons de constater une forte demande de la part des clients qui affectent davantage de capital aux stratégies de fonds de crédit, particulièrement dans le secteur de l'assurance.

En plus d'avoir réussi à monétiser nombre d'actifs arrivés à maturité, nous avons investi activement. En ce sens, des capitaux de 20 G\$ ont été investis ou ont fait l'objet d'engagements au cours du trimestre. Nous nous attendons également à ce que l'exercice à venir soit un moment propice pour investir.

Les faits saillants en matière de mobilisation et d'investissement de capitaux au cours du troisième trimestre comprennent les suivants :

Énergie renouvelable et transition énergétique

- *Mobilisation de capitaux* : Nous avons mobilisé des capitaux de 2,2 G\$ au cours du trimestre, y compris :
 - Une clôture initiale pour notre fonds de transition catalytique de 2,4 G\$, dont une tranche de 1,4 G\$ a été mobilisée au cours du trimestre. Ce nouveau capital s'ajoute à l'investissement clé de 1 G\$ d'ALTERRA annoncé précédemment à la COP28.
- *Investissement* : Après la fin du trimestre, nous avons annoncé la conclusion d'un nouveau partenariat avec Ørsted visant l'acquisition d'une participation de 2,3 G\$ dans un portefeuille d'actifs éoliens extracôtiers de grande qualité en exploitation de 3,5 GW visés par des contrats au Royaume-Uni. Ce portefeuille affiche un solide historique en matière d'exploitation.

Infrastructures

- *Mobilisation de capitaux* : Nous avons mobilisé des capitaux de 1,4 G\$ au cours du trimestre.
 - Compte tenu de la baisse des taux d'intérêt et du retour de l'appétit des clients envers les placements générant des rendements en trésorerie, nous avons mobilisé plus de 500 M\$ dans le cadre de notre stratégie à capital variable en matière d'infrastructures super principale, soit plus que le capital mobilisé dans le cadre de cette stratégie au dernier trimestre, ce qui en fait notre plus solide trimestre au chapitre de la mobilisation de capitaux dans le cadre de cette stratégie depuis plus de deux ans. Nous avons également mobilisé près de 800 M\$ pour notre fonds de gestion privée de patrimoine lié aux infrastructures.
- *Investissement* : Nous avons conclu l'acquisition d'un portefeuille de 76 000 sites de télécommunications en Inde auprès d'American Tower Corp. pour un montant de 800 M\$ en capitaux propres (valeur d'entreprise de 2,2 G\$) dans notre quatrième fonds vedette lié aux infrastructures.

Capital-investissement

- *Mobilisation de capitaux* : Nous avons mobilisé 2,0 G\$ au cours du trimestre, et avons annoncé la semaine dernière deux engagements stratégiques pour notre fonds Middle East Partners.
- *Investissement* : Nous avons conclu l'acquisition de Network International pour un montant en capitaux propres de 2,0 G\$ par l'intermédiaire de notre sixième fonds vedette et de notre fonds au Moyen-Orient. Après l'acquisition, nous prévoyons procéder à la fusion de Network et de Magnati, notre entreprise de traitement des paiements aux Émirats arabes unis, afin de créer une plateforme de paiements de premier ordre au Moyen-Orient, laquelle profitera de facteurs favorables à long terme et accroîtra de façon importante notre présence dans la région.

Immobilier

- *Mobilisation de capitaux* : Nous avons mobilisé des capitaux de 1,6 G\$ au cours du trimestre.
- *Investissement* : Nous avons investi 1,5 G\$, y compris les investissements suivants :
 - Nous avons investi plus de 500 M\$ dans de nombreux portefeuilles d'actifs de logistique en Amérique du Nord et en Europe dans le cadre de notre stratégie de fonds vedettes axés sur les occasions.
 - Après la fin du trimestre, nous avons fait une offre visant l'acquisition de Tritax EuroBox, une FPI d'actifs de logistique européenne cotée en bourse, pour un montant d'environ 730 M\$.

Crédit

- **Mobilisation de capitaux :** Nous avons mobilisé des capitaux d'environ 14 G\$ au cours du trimestre, y compris :
 - un montant de 6,4 G\$ pour l'ensemble des fonds et des stratégies d'Oaktree, dont un montant de 1,5 G\$ pour notre douzième fonds vedette de crédit axé sur les occasions;
 - un montant de 1 G\$ mobilisé auprès de nos gestionnaires partenaires, Castlake, Primary Wave et LCM;
 - des entrées de capitaux de 4,5 G\$ provenant de Brookfield Wealth Solutions, qui découlent principalement des souscriptions de produits de rentes institutionnels et de rentes de détail. Nous avons également mobilisé des capitaux de tiers liés à des comptes gérés séparément de 1 G\$ auprès d'une importante société d'assurance vie aux États-Unis. Nous avons établi une cible de 50 G\$ pour des comptes gérés séparément semblables au cours des cinq prochaines années.

Liquidités accrues et capacités rehaussées grâce à de nouveaux gestionnaires partenaires

Notre bilan est très solide. Nous avons d'importants fonds en caisse, nous n'avons aucune dette, et aucun montant n'a été prélevé sur notre facilité renouvelable nouvellement contractée de 750 M\$.

Nous tirons parti de notre bilan pour lancer de nouvelles stratégies qui répondent aux objectifs de nos clients et qui stimuleront la croissance des honoraires de gestion et pour investir dans des gestionnaires partenaires qui sont complémentaires à nos activités existantes et qui peuvent élargir notre gamme de produits de façon stratégique.

Nous établissons des partenariats avec des gestionnaires qui sont des chefs de file dans leur domaine et qui peuvent contribuer à accélérer nos délais de montage et à élargir nos stratégies de placement. De plus, nous recherchons des gestionnaires partenaires susceptibles de tirer parti de notre collaboration pour accélérer leur croissance dans le cadre de notre écosystème de Brookfield.

Au cours du trimestre, nous avons conclu quelques transactions stratégiques, dont les suivantes :

- **Castlake :** Castlake est un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan avec des actifs sous gestion de 24 G\$ spécialisé dans le crédit privé adossé à des actifs, y compris dans les secteurs de l'aviation et du financement spécialisé. Nous avons acquis une participation ne donnant pas le contrôle de 51 % dans le gestionnaire et son bénéfice tiré des honoraires, ainsi qu'une petite participation dans son intéressement aux plus-values et ses placements principaux. De plus, Brookfield prévoit affecter des capitaux sous gestion de plus de 1 G\$ aux stratégies de Castlake, ce qui permettra à celle-ci d'accroître ses fonds et d'élargir ses stratégies.
- **SVB Capital :** Nous avons conclu l'acquisition de SVB Capital par l'entremise de Pinegrove Venture Partners, notre plateforme de placement en capital-risque formée avec Sequoia Heritage, qui gère maintenant des actifs d'environ 10 G\$. Les 25 années d'expérience de SVB Capital en matière de fonds, de crédit privé et de co-investissements, combinées à l'expertise existante de Pinegrove en matière de placements secondaires en capital-risque et de solutions de liquidités, ont permis de créer une plateforme de capital-risque cohésive et dynamique qui offre un accès à l'économie de l'innovation, conçue pour offrir des solutions personnalisées aux gestionnaires de fonds, aux fondateurs et aux commanditaires de l'écosystème de capital-risque.

Compte tenu de notre quote-part, ces deux transactions ont ajouté des capitaux générant des honoraires d'environ 7 G\$ à nos activités et leur apport au bénéfice tiré des honoraires sera d'environ 40 M\$ sur une base annuelle. Nous aidons ces deux entreprises à accélérer leur croissance grâce à nos relations avec les clients et à l'accès à un capital considérable.

Retour sur la journée des investisseurs

Nous avons tenu en septembre à New York notre journée des investisseurs. Les personnes qui n'ont pas pu y assister peuvent consulter la webémission et les documents connexes sur notre site Web.

En résumé, notre héritage en tant que propriétaire-exploitant et nos 25 années d'expérience en tant que gestionnaire d'actifs alternatifs de premier ordre nous ont permis d'atteindre des actifs sous gestion de 1 billion de dollars. D'importants facteurs macroéconomiques favorables à long terme continuent de stimuler le secteur, et les actifs alternatifs sous gestion à l'échelle mondiale devraient plus que doubler pour atteindre 60 billions de dollars en moins de 10 ans. Nous sommes positionnés pour pouvoir cristalliser cette croissance, ce qui devrait nous permettre de doubler la taille de nos activités au cours des cinq prochaines années. Les paragraphes qui suivent résument les sujets abordés lors de la journée des investisseurs.

Accroître les capacités en matière de service à la clientèle afin de répondre à la demande croissante

À mesure que le secteur des actifs alternatifs continue de croître, les clients sont de plus en plus exigeants à l'endroit de leurs gestionnaires, y compris en ce qui a trait aux capacités mondiales dans un large éventail de catégories d'actifs d'envergure, dont des produits dans l'ensemble du spectre des risques, et relativement à la possibilité de partenariats, de comptes gérés séparément et de co-investissements. Nous mettons à profit notre envergure pour approfondir nos relations avec les plus importants investisseurs institutionnels, tout en élargissant notre présence dans le marché intermédiaire et les bureaux de gestion de patrimoine. À mesure que croît notre relation stratégique avec Brookfield Wealth Solutions, nous développons un plus grand nombre de capacités dont nous pouvons tirer parti pour offrir nos services à des sociétés d'assurance tierces. De plus, l'élargissement de notre plateforme de gestion de patrimoine privée en ciblant de nouveaux segments d'investisseurs et en élaborant de nouveaux produits propres à cette clientèle stimulera la croissance.

Le secteur Crédit de Brookfield sera le secteur affichant la croissance la plus rapide

Plus tôt au cours de l'exercice, nous avons annoncé la création du secteur Crédit de Brookfield, qui regroupe toutes nos capacités en matière de crédit dans l'ensemble de notre entreprise et de nos gestionnaires partenaires au sein d'un même groupe. Aujourd'hui, notre secteur Crédit représente des capitaux générant des honoraires de près de 245 G\$, et notre objectif est de porter ce montant à près de 600 G\$ au cours des cinq prochaines années. Cette croissance émergera de multiples sources, dont l'élargissement de notre gamme de fonds vedettes et complémentaires et l'élaboration de nouvelles solutions pour répondre aux besoins croissants de nos clients.

Plans de croissance visant à doubler la taille de nos activités au cours des cinq prochaines années

Nous prévoyons faire croître les capitaux générant des honoraires afin qu'ils s'établissent à plus de 1 billion de dollars au cours des cinq prochaines années, ce qui doublera la taille de nos activités. Cela représente une croissance annuelle du bénéfice et des dividendes de plus de 15 %, stimulée par l'expansion continue de nos fonds vedettes et de nos stratégies complémentaires et par le développement de notre secteur Crédit. La croissance de notre capital et l'accroissement de nos marges devraient accélérer la hausse de notre bénéfice, et le bénéfice tiré des honoraires devrait augmenter pour s'établir à 5,0 G\$. Notre bénéfice devrait se stabiliser, et notre capital à long terme et permanent ou perpétuel devrait représenter plus de 90 % de notre capital total d'ici cinq ans.

Notre potentiel d'intéressement aux plus-values est également en hausse en raison de la stabilité de notre bénéfice, et constitue la deuxième source de notre croissance. Bien que BAM puisse s'attendre à réaliser un intéressement aux plus-values brut d'environ 2 G\$ d'ici 2029, cette base pourrait croître pour atteindre 7 G\$ d'ici 2034, ce qui s'avérera un catalyseur important de la croissance du bénéfice distribuable au cours des années à venir.

Améliorer notre structure d'entreprise et nous positionner en vue d'une inclusion élargie dans les indices

Nous continuons d'élargir notre bassin d'actionnaires et notre accès aux fonds de capital les plus importants pour nos actions de BAM.

Notre inscription à la cote en décembre 2022 nous a permis de nous hisser parmi les plus grands gestionnaires cotés axés uniquement sur la gestion d'actifs. Depuis, les investisseurs nous ont fait part de leurs commentaires positifs et nous avons constaté une augmentation importante de notre bassin d'investisseurs aux États-Unis.

Nos fondamentaux d'affaires, y compris notre bénéfice stable et prévisible, notre bilan comportant un actif réduit et nos solides perspectives de croissance, font de nous un placement attrayant. Bien que nous soyons satisfaits de nos progrès, nous pouvons encore faire davantage. Chose certaine, l'importance de l'inclusion élargie dans les indices fait l'unanimité.

À cette fin, nous prenons quelques mesures dans le but de nous positionner en vue d'une inclusion élargie dans les indices, et finalement, de devenir admissibles aux indices de sociétés américaines à grande capitalisation les plus suivis.

Les mesures que nous prenons sont les suivantes :

1. Déménagement de notre siège social à New York

Nous exerçons nos activités en tant que société américaine depuis 20 ans. La majorité de nos produits, de nos actifs sous gestion et de nos employés sont établis aux États-Unis, la majorité de nos actionnaires institutionnels sont des investisseurs américains, et la majorité de nos actions sont négociées à la Bourse de New York. Au cours du trimestre, nous avons déménagé notre siège social à New York, où est déjà situé notre plus important bureau, et à compter de notre rapport annuel de 2024, la présentation de nos rapports financiers déposés auprès de la SEC sera identique à ceux déposés par d'autres émetteurs américains au pays.

2. Simplification de notre structure d'entreprise

La seconde étape consiste à simplifier notre structure d'entreprise. À titre de rappel, nous avons initialement scindé notre entreprise de gestion d'actifs pour en faire une société fermée ayant deux actionnaires : Brookfield Corporation, qui détient une participation privée de 73 %, et la société cotée en bourse Brookfield Asset Management Ltd. (NYSE/TSX : BAM), qui détient actuellement la participation restante de 27 % (soit les actions que vous détenez).

Brookfield Corporation échangera maintenant sa participation privée dans notre entreprise de gestion d'actifs contre des actions cotées en bourse de BAM, à raison de une pour une. Cela simplifiera considérablement notre structure. BAM, une société cotée, détiendra alors la totalité de l'entreprise de gestion d'actifs, faisant en sorte que la capitalisation boursière reflète fidèlement la valeur de marché totale de notre entreprise de gestion d'actifs, soit près de 85 G\$ aujourd'hui.

Bien que cette seconde étape n'ait pas d'incidence sur les actionnaires ou les activités, l'approbation des actionnaires sera requise, car nous émettrons environ 1,2 milliard d'actions de BAM à l'intention de Brookfield Corporation en échange d'un nombre équivalent d'actions non cotées de notre entreprise de gestion d'actifs, soit sa participation de 73 %. Par conséquent, vous recevrez des documents de procuration au cours des prochaines semaines, et nous tiendrons une assemblée extraordinaire des actionnaires pour voter sur cette question avant le 20 décembre 2024. Nous prévoyons conclure cette transaction au début de 2025, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et autres approbations habituelles.

Ces deux initiatives suscitent chez nous un grand enthousiasme, et à notre avis, procureront une plus grande valeur pour nos actionnaires. Grâce à sa simplification, les investisseurs devraient être mieux placés pour comprendre la structure de l'entreprise et évaluer notre titre. En outre, l'inclusion élargie dans les indices devrait accroître la participation des investisseurs institutionnels passifs et attirer un bassin élargi d'investisseurs actifs qui effectuent des comparaisons par rapport à ces indices. Cette plus grande reconnaissance sur le marché devrait ultimement se traduire par un élargissement de notre bassin d'actionnaires.

Ces efforts visent à faire en sorte que notre société puisse atteindre le plus vaste éventail d'investisseurs potentiels, sans pour autant nuire à nos activités, à nos plans stratégiques ou au profil fiscal de nos dividendes.

Conclusion

Nous maintenons notre engagement visant à être un gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale en investissant nos capitaux dans des actifs de grande qualité qui procurent de solides rendements, tout en mettant l'accent sur la protection contre une éventuelle baisse. La société continue d'avoir pour principal objectif de générer des flux de trésorerie par action accrus et de distribuer ces flux de trésorerie au moyen du versement d'un dividende ou de rachats d'actions.

Merci de votre intérêt envers Brookfield, et n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre d'entre nous si vous avez des recommandations, des questions, des commentaires ou des idées dont vous souhaiteriez nous entretenir.

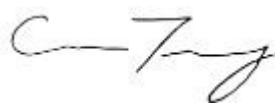
Cordialement,

Le chef de la direction,

Le président,



Bruce Flatt



Connor Teskey

Le 4 novembre 2024

Note : Outre les informations fournies dans les mises en garde incluses ailleurs dans le présent rapport, d'autres informations importantes sont incluses dans cette lettre et elles doivent être lues parallèlement à celle-ci, telles qu'elles sont présentées sur notre site Web au <https://bam.brookfield.com/reports-filings>.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT DE GESTION

PARTIE 1 – APERÇU DE NOS ACTIVITÉS

Introduction	<u>14</u>
Mode de présentation	<u>14</u>
Historique de l'entreprise	<u>14</u>
Aperçu des activités	<u>14</u>
Création de valeur	<u>15</u>
Avantages concurrentiels	<u>16</u>
Produits et stratégies principales	<u>17</u>

PARTIE 2 – EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

Analyse de l'état du résultat net	<u>22</u>
Analyse du bilan	<u>29</u>
Analyse du tableau des flux de trésorerie	<u>33</u>
Sommaire des résultats trimestriels	<u>34</u>

PARTIE 3 – PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION DE NOTRE ENTREPRISE DE GESTION D'ACTIFS

Mesures non conformes aux PCGR	<u>38</u>
Mesures financières supplémentaires utilisées par notre entreprise de gestion d'actifs	<u>39</u>
Diversification des capitaux générant des honoraires	<u>40</u>

PARTIE 4 – ANALYSE DES PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION NON CONFORMES AUX PCGR

Capitaux générant des honoraires	<u>41</u>
Bénéfice distribuable	<u>42</u>

PARTIE 5 – RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT

Énergie renouvelable et transition énergétique	<u>45</u>
Infrastructures	<u>47</u>
Immobilier	<u>49</u>
Capital-investissement	<u>51</u>
Crédit	<u>53</u>

PARTIE 6 – RAPPROCHEMENT DES MESURES CONFORMES AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS ET DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS

Rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable	<u>55</u>
Rapprochement des produits et des produits sous forme d'honoraires	<u>56</u>

PARTIE 7 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation de trésorerie	<u>58</u>
Sources de financement	<u>59</u>
Expositions aux instruments financiers	<u>59</u>
Arrangements hors bilan	<u>59</u>
Transactions entre parties liées	<u>59</u>
Événements récents	<u>59</u>

PARTIE 8 – SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables, estimations et jugements du gestionnaire	<u>61</u>
Évaluation et modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière	<u>61</u>

PARTIE 9 – INFORMATIONS SUR LE CONTEXTE COMMERCIAL ET LES RISQUES

Informations quantitatives et qualitatives sur les risques	<u>62</u>
Risque de marché	<u>62</u>
Risque de change	<u>62</u>
Risque de taux d'intérêt	<u>62</u>
Risque de crédit	<u>62</u>

GLOSSAIRE

« BAM Ltd. » ou le « gestionnaire » désigne Brookfield Asset Management Ltd. La « société de gestion d'actifs », notre « entreprise de gestion d'actifs », « BAM ULC » ou la « société » désigne Brookfield Asset Management ULC. Se reporter au glossaire qui commence à la page 62 pour une définition de certains termes clés.

Des informations supplémentaires sur le gestionnaire, y compris notre notice annuelle, peuvent être obtenues sur notre site Web, à l'adresse www.bam.brookfield.com, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov.

Le gestionnaire est constitué en société par actions en Colombie-Britannique, au Canada, et est admissible à titre d'émetteur canadien en vertu du régime d'information multinational et d'« émetteur privé étranger » au sens donné au terme « foreign private issuer » dans la règle 405 prise en application de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, et dans la règle 3b-4 prise en application de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans sa version modifiée. Par conséquent, le gestionnaire respecte les obligations d'information continue américaines en déposant ses documents d'information canadiens auprès de la SEC; son rapport annuel est déposé sur formulaire 40-F, et le gestionnaire présente ses rapports intermédiaires trimestriels sur formulaire 6-K.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent rapport ou pouvant être obtenue par l'entremise des sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont pas intégrés par renvoi. Tout autre rapport de la société dont il est question aux présentes n'est pas intégré par renvoi, sauf indication contraire explicite.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de la Securities Act of 1933 des États-Unis, de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, des dispositions « refuges » (safe harbor) prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et dans toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les « **déclarations prospectives** »). Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de résultats, de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent et comprennent, sans s'y limiter, des déclarations reflétant les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des possibilités, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies, de la gestion du capital et des perspectives du gestionnaire, de la société de gestion d'actifs et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, lesquelles reposent sur notre expérience et notre perception quant aux tendances historiques, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses du gestionnaire sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs et, par conséquent, celles-ci peuvent changer. Il est possible de repérer des déclarations prospectives grâce à l'utilisation de termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « prédire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « aspirer à » et « devoir » ainsi que des expressions semblables, et grâce à l'emploi des formes future ou conditionnelle. Plus particulièrement, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport comprennent des déclarations visant les résultats, la performance, les réalisations, les possibilités ou les occasions futurs du gestionnaire, de la société de gestion d'actifs ou des marchés canadiens, américains ou internationaux, l'incidence de la conjoncture ou des conditions du marché actuelles sur nos entreprises, l'état futur de l'économie ou du marché des valeurs mobilières, l'affectation et l'investissement prévus de nos capitaux, nos liquidités et notre capacité à obtenir et à mobiliser des capitaux, nos cibles de mobilisation de capitaux, nos objectifs de croissance, notre intéressement aux plus-values ciblé et l'incidence des acquisitions et des cessions sur nos activités.

Bien que le gestionnaire soit d'avis que ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, opinions et hypothèses raisonnables, les résultats réels peuvent différer significativement des déclarations prospectives. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants :

- l'absence de moyens indépendants du gestionnaire pour générer des produits;
- le fait que les actifs significatifs du gestionnaire consistent uniquement en sa participation dans la société de gestion d'actifs;
- les défis liés au maintien de nos relations avec la Société (définie ci-après) et les conflits d'intérêts éventuels;
- le fait que le gestionnaire soit une société nouvellement constituée;
- notre responsabilité en ce qui concerne notre entreprise de gestion d'actifs;
- la difficulté pour les investisseurs de signifier des actes de procédure et de faire exécuter des jugements aux États-Unis, au Canada ou dans d'autres territoires applicables;
- l'incidence que des efforts insuffisants à l'égard du développement de produits ou du marketing pourraient avoir sur la croissance des capitaux générant des honoraires;
- notre capacité à maintenir notre réputation à l'échelle mondiale;
- la volatilité du cours des actions de catégorie A;
- le fait que nous soyons assujettis à plusieurs lois, règles et exigences réglementaires;
- la possibilité que nos politiques ne soient pas efficaces pour prévenir des violations des lois applicables;
- la disponibilité de nos flux de trésorerie provenant de notre entreprise de gestion d'actifs pour nous permettre de nous acquitter de nos obligations financières;
- le risque de change et les fluctuations des taux de change;
- l'obligation d'effectuer des placements temporaires et de prendre des engagements relatifs au crédit de sûreté pour soutenir notre entreprise de gestion d'actifs;
- la hausse des taux d'intérêt;
- l'incidence d'une diminution de l'ampleur ou du rythme des placements effectués par nos actifs gérés sur nos produits;
- la possibilité que la croissance de notre bénéfice varie, ce qui peut avoir une incidence sur nos dividendes et sur le cours des actions de catégorie A;

- l'exposition au risque découlant du montant du placement accru et du type de produits de placement compris dans nos actifs gérés;
- la difficulté à maintenir notre culture ou à gérer notre capital humain;
- l'instabilité politique ou les changements de gouvernement;
- les pressions inflationnistes;
- une conjoncture économique défavorable ou des changements dans les secteurs au sein desquels nous exerçons nos activités;
- des événements catastrophiques comme des tremblements de terre, des ouragans ainsi que des pandémies ou des épidémies;
- des lacunes dans l'information financière et la présentation de l'information à titre de société cotée;
- la gestion inefficace des facteurs liés à la durabilité et le maintien de programmes de santé et de sécurité inadéquats ou inefficaces;
- la défaillance de nos systèmes de technologie de l'information;
- le risque que nous soyons impliqués dans des litiges ou que nos actifs gérés le soient;
- les pertes qui ne sont pas couvertes par une assurance;
- l'incapacité à recouvrer des sommes qui nous sont dues;
- les barrières à l'accès à l'information qui pourraient entraîner des conflits et des risques;
- les risques liés à nos stratégies en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique, d'infrastructures, de capital-investissement, d'immobilier et d'autres actifs alternatifs, y compris les stratégies de fonds de crédit;
- les risques liés aux lois fiscales du Canada et des États-Unis;
- les autres facteurs décrits dans le présent rapport et dans nos documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs. Lorsqu'ils évaluent les déclarations prospectives, les lecteurs doivent examiner attentivement ces risques et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses, et ils ne doivent pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, qui s'appuient uniquement sur l'information dont nous disposons à la date du présent rapport et à toute autre date précisée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, le gestionnaire ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Certaines informations présentées dans ce document sont fondées sur des informations provenant de tiers indépendants ou tirées de celles-ci. Bien que le gestionnaire soit d'avis que ces informations sont exactes à la date à laquelle elles ont été formulées et que les sources desquelles ces informations sont tirées sont fiables, le gestionnaire n'offre aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude et au caractère raisonnable et exhaustif des informations présentées dans ce document ou des hypothèses sur lesquelles ces informations reposent, ce qui comprend, sans s'y limiter, les informations obtenues de tiers.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le gestionnaire et la société de gestion d'actifs préparent leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « **PCGR des États-Unis** »). Le présent rapport contient un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR et de mesures financières supplémentaires qui sont utilisées pour surveiller le gestionnaire et notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. Le gestionnaire est d'avis que la présentation de ces mesures de la performance aide les investisseurs à évaluer la performance globale de notre entreprise de gestion d'actifs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de la performance du gestionnaire ou de notre entreprise de gestion d'actifs et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux PCGR des États-Unis. Les mesures non conformes aux PCGR comprennent, mais sans s'y limiter : i) le bénéfice distribuable, ii) les produits sous forme d'honoraires et iii) le bénéfice tiré des honoraires. Ces mesures non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures financières normalisées et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires comprennent les actifs sous gestion, les capitaux générant des honoraires et les engagements non appelés dans des fonds. La société de gestion d'actifs tient compte des activités de gestion d'actifs d'Oaktree [collectivement, Oaktree Capital II, L.P., Oaktree Capital Management, L.P., Oaktree AIF Investments, L.P., Oaktree Capital Management (Cayman) L.P. et Oaktree Investment Holdings, L.P. et leurs filiales consolidées], une société liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, dans ses principales mesures financières et d'exploitation liées à l'entreprise de gestion d'actifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, se reporter aux rubriques « Principales mesures financières et d'exploitation » et « Glossaire » de notre rapport de gestion. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les PCGR, le cas échéant, est présenté à la partie 6, « Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR des États-Unis », du présent rapport.

PARTIE 1

APERÇU DE NOS ACTIVITÉS

Introduction

Ce rapport de gestion inclus dans le présent rapport présente la situation financière de Brookfield Asset Management Ltd. et ses filiales consolidées (le « **gestionnaire** ») au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023. Le présent rapport de gestion présente également la situation financière de Brookfield Asset Management ULC et ses filiales consolidées (la « **société de gestion d'actifs** », notre « **entreprise de gestion d'actifs** » ou la « **société** ») au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 ainsi que les résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023. Sauf indication contraire, les références à « **nous** », « **nos** » ou « **notre** » se rapportent à notre entreprise de gestion d'actifs et au gestionnaire, individuellement ou collectivement, selon le contexte.

L'information présentée dans ce rapport de gestion doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés résumés inclus ailleurs dans le présent rapport suivants : i) les états financiers consolidés résumés non audités du gestionnaire au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023, et ii) les états financiers consolidés résumés non audités de la société de gestion d'actifs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les résultats d'exploitation pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023, qui sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

L'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est présentée en dollars américains et, à moins d'indication contraire, le symbole « \$ » désigne le dollar américain.

Mode de présentation

Le gestionnaire, une société par actions canadienne est, par l'entremise de sa participation dans son placement unique, notre entreprise de gestion d'actifs, un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale. Le gestionnaire a été constitué en société par actions le 4 juillet 2022 et n'a pas d'activités historiques avant cette date. Au 30 septembre 2024, le seul actif significatif du gestionnaire était sa participation d'environ 27 % dans la société de gestion d'actifs, qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Les rendements du gestionnaire sont tirés de sa participation dans notre entreprise de gestion d'actifs et, par conséquent, le présent rapport de gestion met l'accent sur les résultats et les activités connexes, lesquels sous-tendent le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du gestionnaire.

Toutes les données financières sont présentées en dollars américains et, à moins d'indication contraire, elles ont été préparées conformément aux PCGR des États-Unis. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Historique de l'entreprise

Le gestionnaire et la société de gestion d'actifs ont été constitués par Brookfield Corporation (la « **Société** ») dans le but de mettre en œuvre un plan d'arrangement (l'« **arrangement** »). L'arrangement, qui s'est conclu le 9 décembre 2022, a nécessité la division de Brookfield Corporation en deux sociétés cotées en bourse, soit le gestionnaire, dont les titres sont inscrits à la cote de la NYSE et de la TSX sous le symbole « **BAM** » et qui est une entreprise axée uniquement sur la gestion d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale, et la Société, dont les titres sont inscrits sous le symbole « **BN** », et qui est une société de placements mondiale de premier plan axée sur la création de richesse à long terme pour les institutions et les particuliers.

Par l'entremise du gestionnaire, les investisseurs ont un accès direct à l'entreprise de gestion d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale auparavant exploitée par la Société et ses filiales. Cette entreprise est maintenant détenue et exploitée par la société de gestion d'actifs, qui était détenue à environ 73 % par la Société et à environ 27 % par le gestionnaire au 30 septembre 2024.

Aperçu des activités

Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs mondiaux à l'échelle internationale et, au 30 septembre 2024, nous avons des actifs sous gestion de plus de 1 billion de dollars dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit. Nous investissons à long terme les capitaux de nos clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. Nous tirons parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour nos clients, tout au long des cycles économiques.

Pour ce faire, nous tirons parti de notre équipe composée de plus de 2 400 professionnels en placement et en gestion d'actifs, de notre présence mondiale, de notre vaste expertise opérationnelle et de notre accès à d'importants capitaux afin de repérer des occasions de placement intéressantes et d'investir sur une base exclusive. Notre approche en matière de placement et notre vaste expérience ont été les fondements et les moteurs de notre croissance.

Nous offrons à nos clients une gamme très diversifiée de stratégies de placement alternatives et nous cherchons constamment à inspirer de nouvelles stratégies pour répondre à leurs besoins. Nous offrons plus de 50 stratégies actives uniques qui génèrent une grande panoplie de rendements ajustés en fonction du risque, notamment des stratégies axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales, super principales et de crédit. Nous évaluons la performance de ces gammes de produits et de nos stratégies de placement au moyen de certaines mesures non conformes aux PCGR décrites à la partie 3, « Principales mesures financières et d'exploitation ». Le gestionnaire utilise les capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable pour évaluer la performance de notre entreprise de gestion d'actifs.

Nous avons la chance de voir nos clients nous confier leurs capitaux, et notre but est d'atteindre leurs objectifs financiers et de leur assurer un meilleur avenir financier, tout en offrant une expérience de premier plan sur le marché. Notre équipe compte environ 200 professionnels du service à la clientèle répartis dans 18 bureaux à l'échelle mondiale, qui s'assurent que l'entreprise surpasse leurs attentes en matière de service.

Nous comptons plus de 2 300 clients, dont certains des plus importants investisseurs institutionnels du monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels.

Notre principe directeur est d'exercer nos activités et de gérer nos relations avec le plus haut niveau d'intégrité. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration, qui nous permet d'attirer et de maintenir en poste des talents de premier ordre. Nous cherchons à intégrer de solides pratiques relatives à la durabilité dans l'ensemble de nos activités, ce qui contribue à l'atteinte de notre objectif d'avoir une incidence positive sur les collectivités et l'environnement dans lesquels nous exerçons nos activités.

Création de valeur

Nous créons de la valeur pour les actionnaires en augmentant le profil des bénéfices de notre entreprise de gestion d'actifs. Les entreprises de gestion d'actifs alternatifs comme la nôtre sont habituellement évaluées en fonction d'un multiple de leur bénéfice tiré des honoraires et de leurs produits en fonction du rendement. Par conséquent, nous créons de la valeur en augmentant le montant et la qualité du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values, déduction faite des coûts connexes. Cette croissance est obtenue principalement en augmentant le montant des capitaux générant des honoraires que nous gérons, en gagnant des produits en fonction du rendement comme un intéressement aux plus-values grâce à de solides résultats de placement et en maintenant des marges d'exploitation concurrentielles.

Au 30 septembre 2024, nous avions des capitaux générant des honoraires de 539 G\$, dont une proportion de 88 % sont des capitaux à long terme ou perpétuels, ce qui confère une stabilité considérable à notre profil des bénéfices. Nous considérons que les capitaux générant des honoraires à long terme ou perpétuels sont les capitaux générant des honoraires liés à nos fonds privés à long terme, lesquels sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assortis de deux options de prolongation de un an, et les capitaux générant des honoraires liés à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, lesquels comprennent nos véhicules de capitaux permanents ainsi que les capitaux que nous gérons dans le cadre de nos stratégies de fonds privés perpétuels principaux et principaux plus. Nous cherchons à augmenter nos capitaux générant des honoraires en élargissant notre offre de produits actuelle et en mettant au point de nouvelles stratégies répondant aux besoins de nos clients en termes de placements. Nous visons également à approfondir nos relations institutionnelles actuelles et à en développer de nouvelles, ainsi qu'à accéder à de nouveaux canaux de distribution tels que les particuliers fortunés et les activités de vente au détail.

Au 30 septembre 2024, nous avions un bassin diversifié de plus de 2 300 clients, et ce nombre continue de croître. Notre canal de gestion privée de patrimoine continue également de croître et représente plus de 7 % des capitaux mobilisés. Nous avons une équipe spécialisée de plus de 100 personnes qui se concentre sur la distribution et le développement de produits destinés au canal de gestion privée de patrimoine.

Nous faisons activement progresser de nouvelles stratégies de croissance interne, notamment en ce qui a trait à la transition énergétique, aux solutions d'assurance, aux placements sur le marché secondaire et à la technologie. Nous cherchons également à saisir des occasions stratégiques de fusions et acquisitions qui élargiraient nos capacités. Ces nouvelles initiatives, en plus de nos stratégies existantes, devraient avoir une incidence très importante sur notre trajectoire de croissance à long terme.

À mesure que nous faisons croître nos capitaux générant des honoraires, nous gagnons des honoraires de gestion de base supplémentaires. En soutien à cette croissance, nous avons agrandi notre équipe de professionnels en placement et en gestion d'actifs. Nos coûts sont principalement liés à la rémunération des professionnels que nous employons, qui sont plus de 2 400 à l'échelle mondiale.

Lorsque nous investissons les capitaux de nos clients, nous cherchons à tirer profit de nos avantages concurrentiels pour acquérir des actifs réels de grande qualité et des entreprises qui fournissent des services essentiels et qui constituent le fondement de l'économie mondiale. Nous nous servons de notre présence mondiale et de notre accès à des capitaux importants pour repérer d'intéressantes occasions de placement et tirons profit de notre vaste expertise opérationnelle pour souscrire des placements et créer de la valeur tout le temps que nous sommes propriétaires. Notre objectif consiste à offrir des rendements de placement supérieurs à nos clients, et la réussite à ce chapitre devrait se traduire par la croissance de l'intéressement aux plus-values réalisé au fil du temps.

Nous générons un important bénéfice distribuable, notre principale mesure de la performance financière. Le bénéfice distribuable du gestionnaire représente notre quote-part du bénéfice distribuable de la société de gestion d'actifs, moins les frais généraux et administratifs, mais excluant les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, du gestionnaire. Le gestionnaire a l'intention de verser environ 90 % de son bénéfice distribuable aux actionnaires chaque trimestre et de réinvestir le solde dans les activités.

Nous surveillons également les marchés au sens large et repérons parfois des occasions de placement intéressantes et stratégiques qui peuvent éventuellement compléter nos activités existantes. De façon générale, nous visons à conclure des acquisitions qui nous permettront de prendre immédiatement de l'expansion au sein d'une nouvelle catégorie d'actifs ou nous donnent accès à de nouveaux canaux de distribution. Le partenariat que nous avons formé avec Oaktree en 2019 et qui nous a permis d'accroître les capacités que nous offrons à nos clients et de nous positionner de façon plus efficace tout au long des cycles du marché constitue un bon exemple de l'application de cette stratégie. De telles acquisitions peuvent se produire à l'occasion si elles sont profitables pour notre entreprise, intéressantes pour nos clients et relatives pour nos actionnaires.

Avantages concurrentiels

Nous cherchons à tirer parti des quatre avantages concurrentiels distincts suivants, qui nous permettent de repérer et d'acquérir de manière constante des actifs de haute qualité et de dégager une valeur importante des actifs dans lesquels nous investissons et que nous exploitons au nom de nos clients.

Grande envergure

Au 30 septembre 2024, nous avons des actifs sous gestion de plus de 1 billion de dollars et des capitaux générant des honoraires de 539 G\$. Nous offrons à nos investisseurs un vaste portefeuille de fonds privés assortis de mandats mondiaux et de stratégies diversifiées. Notre accès à un capital souple considérable, qui est amplifié par notre relation avec la Société, nous permet de réaliser des transactions qui sont hors de la portée d'autres joueurs, ce qui nous permet de générer des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs.

Expertise opérationnelle

Nous bénéficions du soutien d'environ 240 000 employés qui travaillent au sein des entreprises que nous gérons à l'échelle mondiale et qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie de nos actifs gérés. Nous sommes d'avis qu'il est essentiel de posséder une solide expérience en matière d'exploitation afin de maximiser l'efficacité et la productivité et, ultimement, les rendements. Pour ce faire, nous misons sur une culture axée sur le long terme, l'harmonisation des intérêts et la collaboration par l'intermédiaire des personnes que nous recrutons, notre philosophie en matière de rémunération et notre philosophie d'exploitation. Cette expertise opérationnelle issue de nos racines à titre de propriétaire-exploitant se révèle d'une valeur inestimable au moment de conclure des acquisitions et de mettre en œuvre des projets d'aménagement et d'investissement créateurs de valeur.

Présence mondiale

Nous investissons au nom de nos clients dans plus de 30 pays répartis sur cinq continents. Nous sommes d'avis que notre présence mondiale nous permet de nous diversifier et de repérer une vaste gamme d'occasions. Nous pouvons investir là où les capitaux se font rares et nous sommes d'avis que notre taille nous permet de réagir rapidement et de saisir de multiples occasions sur différents marchés. Notre présence mondiale nous permet aussi d'exploiter nos actifs de manière plus efficace : nous sommes d'avis qu'une forte présence sur le terrain est essentielle pour exercer nos activités avec succès dans la majorité de nos marchés, et bon nombre de nos entreprises sont véritablement locales. De plus, la combinaison de notre forte présence locale et de notre présence mondiale permet le maintien de nos relations mondiales et de nos pratiques d'exploitation d'un marché à l'autre pour améliorer les rendements.

L'écosystème de Brookfield

Les données uniques que nous tirons de l'interconnectivité entre notre portefeuille d'une valeur de plus de 1 billion de dollars, nos partenariats mondiaux et notre point de vue privilégié sur les flux de capitaux à l'échelle mondiale nous aident à repérer les thèmes et les tendances en matière d'investissement, des occasions de créer de la valeur et des occasions de placement attrayantes. Cet avantage concurrentiel nous a permis de nous tailler une place de premier plan dans des catégories d'actifs très convoités et d'offrir de solides rendements sur les placements à nos clients, tous cycles économiques confondus.

Produits et stratégies principales

Nos produits se classent dans l'une des trois catégories suivantes : i) fonds privés à long terme, ii) véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels, et iii) stratégies axées sur des instruments liquides. Ces produits sont investis dans cinq stratégies principales : i) énergie renouvelable et transition énergétique, ii) infrastructures, iii) immobilier, iv) capital-investissement et v) crédit.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Aperçu

- Nous sommes un chef de file mondial en matière de gestion de placements dans le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, et nos actifs sous gestion s'établissaient à 103 G\$ au 30 septembre 2024.
- L'énergie propre joue un rôle complémentaire unique dans l'atteinte des objectifs mondiaux en matière de carboneutralité, d'énergie à faible coût et de sécurité énergétique. Nous sommes d'avis que la croissance de la demande d'énergie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, en particulier celle des entreprises acheteuses, continuera de nous procurer des occasions de croissance dans les années à venir. Le contexte de placement en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique demeure favorable, et nous prévoyons continuer de faire progresser nos importants projets d'énergie renouvelable et de transition énergétique pour le compte de nos clients et de nos actifs gérés.
- Nous comptons environ 140 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique, avec l'appui d'environ 19 200 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique. Notre vaste expérience et nos connaissances dans ce secteur nous permettent d'être un chef de file dans toutes les principales technologies grâce à nos capacités d'exploitation et de développement approfondies.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Le Brookfield Global Transition Fund (le « **BGTF** ») est notre série de fonds vedettes liés à la transition énergétique axés sur les placements visant à accélérer la transition mondiale vers une économie carboneutre. Ce produit vise à aider les entreprises de services publics, d'énergie et industrielles à réduire les émissions de dioxyde de carbone, à accroître les niveaux de production d'énergie à faible teneur en carbone et d'énergie renouvelable et à promouvoir des solutions durables.
- Lancé récemment, le Catalytic Transition Fund (le « **CTF** ») est axé sur l'orientation des capitaux vers les énergies propres et les actifs de transition énergétique dans les marchés émergents en Amérique du Sud et en Amérique centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Le CTF contribuera à stimuler l'investissement dans les énergies propres sur les marchés émergents.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons également Brookfield Renewable Partners L.P. (« **BEP** »), l'une des plus importantes plateformes d'énergie renouvelable cotées en bourse du monde, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de plus de 19,5 G\$ au 30 septembre 2024.

Pour l'ensemble de nos produits liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique, nous avons investi, au nom de nos clients, dans les éléments suivants :

- des activités liées à l'hydroélectricité, par l'intermédiaire de réseaux hydrographiques et d'installations qui fournissent de l'électricité et qui ont des capacités de stabilisation du réseau;
- des activités liées à l'énergie éolienne qui utilisent des turbines pour produire de l'électricité;
- des parcs solaires commerciaux qui exploitent l'énergie solaire pour produire de l'électricité;
- la production d'énergie décentralisée et le stockage de celle-ci par l'intermédiaire d'installations de production à petite échelle pouvant être mises en place localement, ainsi que des installations de stockage par pompage;
- des solutions durables, notamment le gaz naturel renouvelable, la capture et le stockage du carbone, le recyclage, la biomasse de cogénération, les services nucléaires et la transformation de l'énergie.

Infrastructures

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur des infrastructures à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de 202 G\$ au 30 septembre 2024.
- Nous nous concentrons sur l'acquisition, pour le compte de nos clients, d'entreprises de grande qualité qui fournissent divers biens et services essentiels dans les secteurs des services publics, du transport et des infrastructures de données ainsi que dans le secteur médian. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction pour assurer le succès à long terme grâce à des améliorations opérationnelles et autres.
- Nous comptons environ 240 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'infrastructures, avec l'appui d'environ 53 400 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur des infrastructures.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Brookfield Infrastructure Funds (« **BIF** ») est notre série de fonds vedettes liés aux infrastructures. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des actifs d'infrastructures de grande qualité en fonction de la valeur qu'ils procurent, et nous cherchons à créer de la valeur tout au long du cycle de vie des placements en utilisant notre approche axée sur les activités.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« **BIP** »), l'une des plus importantes plateformes cotées mondiales axées strictement sur le secteur des infrastructures, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de 28,7 G\$ au 30 septembre 2024. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, au nom de nos clients, dans des actifs de grande qualité et de longue durée qui fournissent des produits et des services essentiels à l'économie mondiale.
- Nous gérons également Brookfield Super-Core Infrastructure Partners (« **BSIP** »), notre stratégie de fonds privés perpétuels liés aux infrastructures. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des actifs d'infrastructures de base dans des marchés développés, en mettant l'accent sur le rendement, la diversification et la protection contre l'inflation.
- Nous gérons également Brookfield Infrastructure Income Fund (« **BII** »), une stratégie axée sur les produits d'infrastructures semi-liquides, qui offre aux investisseurs en gestion privée un accès à notre plateforme d'infrastructure de premier ordre.

Les investissements dans les infrastructures que nous gérons offrent à nos clients une exposition diversifiée à des entreprises rares et de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée et qui fournissent des biens et des services essentiels. Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi dans les éléments suivants :

- des entreprises dont les activités sont contractuelles ou réglementées et qui génèrent un rendement de l'actif, y compris des raccordements d'électricité et de gaz, des gazoducs et des lignes de transport d'électricité;
- des systèmes de transport de fret, de marchandises et de passagers, y compris des activités ferroviaires, des autoroutes à péage, des terminaux et des installations d'exportation;
- des actifs qui gèrent le transport et le stockage des marchandises d'une source d'approvisionnement à un centre de demande, y compris des gazoducs de transport, des usines de traitement du gaz naturel et des installations de stockage du gaz naturel;
- des entreprises qui fournissent des services et des infrastructures essentiels pour transmettre et stocker des données à l'échelle mondiale, y compris des tours de télécommunications et des sites actifs installés sur des toits, des câbles à fibres optiques et des centres de données.

Immobilier

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur de l'immobilier à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 272 G\$ au 30 septembre 2024.
- Nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des immeubles emblématiques au sein des marchés les plus dynamiques du monde, afin de générer des distributions stables et croissantes pour nos investisseurs tout en les protégeant contre les risques de baisse.
- Nous comptons environ 660 professionnels en placements et en gestion d'actifs qui se consacrent à la réalisation de rendements supérieurs dans l'ensemble de nos stratégies en matière d'immobilier, avec l'appui d'environ 29 400 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur immobilier.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Brookfield Strategic Real Estate Partners (« **BSREP** ») est notre série de fonds vedettes axés sur les occasions dans le secteur de l'immobilier. Par l'intermédiaire de cette série, nous investissons, au nom de nos clients, dans des biens immobiliers de grande qualité dans divers secteurs et régions à l'échelle mondiale en mettant l'accent sur les actifs importants, complexes ou en difficulté, les transformations des activités et les restructurations du capital.
- Nous gérons une stratégie de placements immobiliers sur le marché secondaire, Brookfield Real Estate Secondaries (« **BRES** »), en mettant l'accent sur l'offre de solutions de liquidité à d'autres commandités dans le secteur de l'immobilier.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Au 30 septembre 2024, nous gérons des capitaux générant des honoraires de 17 G\$ dans Brookfield Property Group (« **BPG** »), que nous investissons, au nom de la Société, directement dans des actifs immobiliers. BPG détient, exploite et aménage des immeubles emblématiques dans les marchés les plus dynamiques du monde, possédant un portefeuille mondial d'immeubles de bureaux, d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles résidentiels, d'actifs de logistique, de biens hôteliers, de terrains et d'habitations, de biens à bail hypernet, de maisons préfabriquées et de résidences pour étudiants sur cinq continents.
- Nous gérons également des capitaux dans le cadre de notre stratégie de fonds privés perpétuels immobiliers, Brookfield Premier Real Estate Partners (« **BPREP** »). Il s'agit d'une stratégie principale plus qui investit dans des actifs immobiliers stabilisés de grande qualité situés principalement aux États-Unis et qui met l'accent sur les immeubles de bureaux, les immeubles de commerce de détail, les immeubles résidentiels et les actifs de logistique. Nous avons également mis en œuvre deux stratégies régionales de BPREP axées spécifiquement sur les placements en Australie (« **BPREP-A** ») et en Europe (« **BPREP-E** »).
- Nous gérons également une FPI non cotée, Brookfield Real Estate Income Trust (« **Brookfield REIT** »), une stratégie axée sur les produits semi-liquides destinés plus particulièrement à la gestion privée de patrimoine. Cette stratégie investit dans des biens productifs de grande qualité à l'échelle mondiale au moyen de titres de capitaux propres ou de titres de créance liés à l'immobilier.

Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi dans de multiples catégories d'actifs, dont les suivantes :

- des immeubles de bureaux situés dans des grandes villes carrefours aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie, au Brésil et en Inde;
- des immeubles de commerce de détail de haute qualité qui sont des lieux de rassemblement centraux pour les collectivités qu'ils desservent et qui combinent le magasinage, la restauration, le divertissement et d'autres activités;
- des biens hôteliers axés sur les loisirs et des hôtels offrant une gamme de services complète dans des marchés comportant des barrières élevées en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie;
- des actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des logements alternatifs, des sciences de la vie et de la logistique, et ce, à l'échelle mondiale.

Capital-investissement

Aperçu

- Nous sommes un chef de file en matière de gestion de capital-investissement, et nos actifs sous gestion s'établissaient à 141 G\$ au 30 septembre 2024.
- Nous nous concentrons sur des entreprises de grande qualité qui fournissent divers produits et services essentiels dans les secteurs des services commerciaux et des activités industrielles. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction pour assurer le succès à long terme grâce à des améliorations opérationnelles et autres.
- Nous comptons environ 280 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière de capital-investissement, avec l'appui d'environ 133 700 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Notre série de fonds vedettes mondiaux axés sur les occasions, Brookfield Capital Partners (« **BCP** »), est notre principale gamme de produits de capital-investissement. Cette série de fonds est axée sur les entreprises de services essentiels générant des flux de trésorerie. Nous cherchons à investir dans des entreprises qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée et qui renforcent leurs capacités en matière de flux de trésorerie en améliorant leur stratégie et leur exécution.

- Notre stratégie axée sur les placements spéciaux, Brookfield Special Investments (« **BSI** »), met l'accent sur les importants placements structurés ne donnant pas le contrôle. Cette stratégie mise sur des transactions qui ne cadrent pas avec notre série de fonds vedettes de capital-investissement traditionnels axés sur le contrôle, notamment les restructurations du capital ou l'apport de capitaux de croissance stratégiques, grâce auxquelles nous nous attendons à générer des rendements semblables à ceux des titres de capitaux propres tout en assurant une protection en cas d'éventuelle baisse grâce à des rendements contractuels.
- Notre stratégie axée sur les placements sur le marché secondaire, Brookfield Sponsor Solutions (« **BSS** »), offre des solutions fondées sur le capital sur mesure à des sociétés parrainées qui se trouvent à un tournant en matière de croissance.
- Notre stratégie thématique axée sur le capital-investissement, Brookfield Financial Infrastructure Partners (« **BFIP** »), met l'accent sur les placements dans des sociétés d'infrastructures financières faiblement capitalistiques sur lesquelles s'appuie le système financier mondial.
- Notre stratégie régionale axée sur le capital-investissement, Brookfield Middle East Partners (« **BMEP** »), met l'accent sur l'investissement au moment opportun dans divers secteurs et pays du Moyen-Orient en tirant parti de la présence mondiale et de la valeur ajoutée de Brookfield en tant que partenaire stratégique.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons Brookfield Business Partners L.P. (« **BBU** »), une société mondiale de services commerciaux et d'activités industrielles cotée en bourse, qui détient et exploite des fournisseurs de produits et services essentiels de premier plan. BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et sa capitalisation boursière était de 5,2 G\$ au 30 septembre 2024.

Nos véhicules de capital-investissement acquièrent des entreprises de grande qualité à l'échelle mondiale. Ce vaste mandat de placement nous donne la souplesse nécessaire pour investir au nom de nos clients dans de multiples secteurs, sous de nombreuses formes. Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi au nom de nos clients dans les éléments suivants :

- des fournisseurs de services de premier plan desservant des actifs d'infrastructures de grande envergure, notamment un fournisseur de premier plan de services d'accès aux travaux, des services de location de bâtiments modulaires, un fournisseur mondial de premier plan de solutions technologiques et de services de loterie et l'un des plus importants exploitants d'écoles privées à l'échelle mondiale;
- des entreprises du secteur industriel dont les activités sont intenses sur le plan opérationnel et qui tirent parti d'une position concurrentielle solide, notamment un fournisseur mondial de technologies de batteries d'automobiles utilisant des technologies évoluées de premier plan, une société privée d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées de premier plan au Brésil, une entreprise de services et de location d'appareils d'aviation de premier plan à l'échelle mondiale et un fabricant de premier plan de composants de haute technologie pour les fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage, entre autres;
- des fournisseurs de services commerciaux essentiels, y compris le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, un distributeur de matériel de télécommunications à valeur ajoutée de premier plan et un fournisseur de premier plan de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires automobiles;
- notre stratégie de capital-risque, SVB Capital (qui a été renommée Pinegrove Ventures après l'acquisition), gère des placements dans l'économie d'innovation et jouit d'une position unique lui permettant de saisir des occasions très prisées liées à des sociétés et des fonds de haute qualité financées par du capital-risque.

Crédit

Aperçu

- Nous sommes l'un des gestionnaires de crédit les plus importants et les plus expérimentés du monde, avec des actifs sous gestion de 314 G\$ au 30 septembre 2024.
- Nous cherchons à fournir aux emprunteurs des solutions fondées sur le capital flexibles et spécialisées et à offrir à nos investisseurs des rendements ajustés en fonction du risque attrayants grâce à une gamme de stratégies axées sur des titres de créance, en mettant l'accent sur le crédit privé et les prêts directs dans des secteurs où nous possédons des capacités d'investissement et des capacités opérationnelles qui se distinguent.
- Nous comptons environ 550 professionnels en placement à l'échelle mondiale qui se consacrent à nos stratégies de fonds de crédit, investissant dans un large éventail de placements et tirant parti des capacités que nous avons développées à l'interne en nous appuyant sur les capacités de gestionnaires de crédit de premier plan avec lesquels nous avons établi des partenariats.

Nos produits

- Notre stratégie de fonds vedettes de crédit axés sur les occasions, la série de fonds axés sur les occasions mondiales, vise à générer des produits à court terme et une appréciation du capital à long terme en investissant dans des prêts privés à d'importantes sociétés détenues par des investisseurs de capital-investissement en misant sur la protection contre les pertes au moyen de l'achat de droits sur des actifs à des prix très bas. Nous visons à réaliser des gains substantiels en participant activement à des restructurations afin de rétablir la viabilité financière d'entreprises et à créer de la valeur à chaque étape du processus de placement.
- Oaktree Lending Partners (« **OLP** »), vise à générer des produits à court terme et une appréciation du capital à long terme en investissant dans des prêts privés à d'importantes sociétés détenues par des investisseurs de capital-investissement aux États-Unis. Nous cherchons à constituer un portefeuille diversifié de prêts garantis de premier rang à des sociétés arrivées à maturité, qui cherchent à effectuer des rachats ou qui ont atteint un stade de croissance avancé, et ce, dans tous les secteurs.
- Brookfield Infrastructure Debt (« **BID** ») est notre série de fonds de titres de créance liés aux infrastructures, qui investit, au nom de nos clients, dans des financements mezzanine liés à des actifs d'infrastructures de base de grande qualité.
- Notre série de fonds de titres de créance immobiliers commerciaux, Brookfield Real Estate Finance Fund (« **BREF** »), cible les placements dans des transactions, principalement aux États-Unis, qui sont de rang supérieur à celui des titres de capitaux propres traditionnels et de rang inférieur aux prêts hypothécaires de premier rang ou aux titres de créance de sociétés de première qualité.
- En outre, nous offrons à nos clients des comptes sur mesure gérés de façon distincte qui prévoient des programmes de placement dans des instruments de crédit privé adaptés aux exigences de gestion des risques, de rendement et de prudence propres à chaque client. Le portefeuille de placement dans des instruments de crédit privé de chaque client peut être personnalisé en fonction de multiples dimensions, notamment la catégorie d'actifs, la qualité du crédit, la durée, le secteur et la zone géographique, et les clients ont un accès exclusif à nos capacités de montage diversifiées en matière de crédit privé.

Les placements en instruments de crédit que nous gérons permettent à nos clients d'être exposés à une vaste gamme de stratégies de fonds de crédit, notamment :

- des stratégies de fonds de crédit privé orientées sur la souscription et la gestion de placements en instruments de crédit directement pour le compte de nos investisseurs dans divers secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie renouvelable, l'immobilier, le crédit aux entreprises, les redevances, l'aviation, le crédit d'équipement, ainsi que le crédit à la consommation et aux PME;
- des stratégies de fonds de crédit axés sur les occasions conçues pour tirer parti des perturbations et des inefficiences sur le marché afin de générer des rendements élevés. Ces stratégies consistent généralement à investir dans des situations particulières ou difficiles où le crédit est sous-évalué ou négligé par les investisseurs traditionnels;
- des stratégies de fonds de crédit structuré qui investissent dans des occasions de financement structuré et adossé à des actifs, notamment dans les secteurs de l'immobilier, du financement de fonds, de l'aviation du crédit à la consommation et du crédit aux entreprises;
- des stratégies axées sur des instruments de crédit liquides investissant dans un large éventail de titres de créance cotés en bourse, que ces titres soient à rendement élevé ou de première qualité.

PARTIE 2

EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS

Analyse de l'état du résultat net

État consolidé résumé du résultat global

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats financiers du gestionnaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Recouvrements de charges d'exploitation	170 \$	38 \$	362 \$	223 \$
Charges				
Rémunération et avantages	(146)	(32)	(272)	(154)
Autres charges d'exploitation	(2)	—	(5)	—
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	(1)	—	(30)	(14)
Montant latent	(26)	(5)	(66)	(60)
Total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	(27)	(5)	(96)	(74)
Charges d'intérêts	(4)	(2)	(12)	(5)
Total des charges	(179)	(39)	(385)	(233)
Quote-part du bénéfice de Brookfield Asset Management ULC	138	123	378	366
Bénéfice net	129 \$	122 \$	355 \$	356 \$

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

Le bénéfice net se compose de la quote-part du gestionnaire du bénéfice de la société de gestion d'actifs et des coûts liés à la rémunération et aux avantages, qui sont principalement attribuables aux coûts liés à la rémunération des cadres dirigeants du gestionnaire et à la charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values latent. Une part significative de ces coûts est remboursée par la Société et par la société de gestion d'actifs conformément à la convention relative aux relations et à la convention de services de gestion d'actifs. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a comptabilisé un bénéfice net de 129 M\$, comparativement à 122 M\$ à la période antérieure. L'augmentation du bénéfice net par rapport à la période antérieure est attribuable à la hausse du bénéfice de la société de gestion d'actifs et à l'augmentation de notre participation en raison du mandat lié à AEL, comme il est décrit ci-après.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le gestionnaire a comptabilisé un bénéfice net de 355 M\$, comparativement à 356 M\$ à la période antérieure. Le 2 mai 2024, Brookfield Wealth Solutions (« **BWS** ») a conclu l'acquisition des actions ordinaires en circulation d'American Equity Investment Life Holding Company (« **AEL** ») qu'elle ne détenait pas déjà. Dans le cadre de la transaction, le gestionnaire a émis environ 28,8 millions d'actions de catégorie A, pour une contrepartie totale de 1,1 G\$ à l'intention de la Société en échange de 28,8 millions d'actions ordinaires de la société de gestion d'actifs (le « **mandat lié à AEL** » ou la « **transaction liée à AEL** »). Le mandat lié à AEL n'a eu aucun effet dilutif pour les actionnaires de BAM Ltd. et a donné lieu à une augmentation de la participation du gestionnaire dans la société de gestion d'actifs, laquelle est passée d'environ 25 % à environ 27 %.

La diminution du bénéfice net par rapport à la période antérieure est attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur la facilité de crédit auprès de la société de gestion d'actifs et à l'augmentation des coûts liés à la rémunération non recouvrables. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse du bénéfice de la société de gestion d'actifs et par l'augmentation de notre participation en raison du mandat lié à AEL mentionné précédemment.

Se reporter à l'analyse ci-après pour obtenir plus de détails sur le bénéfice de la société de gestion d'actifs.

État consolidé résumé du résultat net

Le tableau suivant présente un sommaire de l'état consolidé résumé du résultat net de la société de gestion d'actifs pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Produits				
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	873 \$	778 \$	2 480 \$	2 339 \$
Produits tirés des placements				
Attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	—	—	11	32
Montant latent	55	89	(24)	230
Total des produits tirés des placements	55	89	(13)	262
Produits d'intérêts et de dividendes	34	44	117	127
Autres produits (charges) des activités ordinaires	155	(18)	333	204
Total des produits	1 117	893	2 917	2 932
Charges				
Charge de rémunération, charges d'exploitation et frais généraux et administratifs				
Rémunération et avantages	(326)	(208)	(878)	(765)
Autres charges d'exploitation	(84)	(81)	(238)	(229)
Frais généraux et administratifs et autres charges	(20)	(18)	(42)	(37)
Total de la charge de rémunération, des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs	(430)	(307)	(1 158)	(1 031)
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	(3)	—	(50)	(14)
Montant latent	(35)	(3)	(32)	(74)
Total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	(38)	(3)	(82)	(88)
Charges d'intérêts	(8)	(3)	(17)	(10)
Total des charges	(476)	(313)	(1 257)	(1 129)
Autres (charges) produits, montant net	(69)	(40)	(117)	10
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	61	22	194	94
Bénéfice avant impôt	633	562	1 737	1 907
Charge d'impôt	(96)	(52)	(309)	(301)
Bénéfice net	537	510	1 428	1 606
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	60	(11)	161	(82)
Participation ne donnant pas le contrôle	(53)	(5)	(109)	(59)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	544 \$	494 \$	1 480 \$	1 465 \$

L'entreprise de gestion d'actifs génère des produits provenant principalement d'honoraires gagnés en vertu d'ententes contractuelles conclues avec des fonds, des véhicules cotés ainsi que des investisseurs, et au titre de services liés aux transactions et aux services-conseils. Ces honoraires comprennent des honoraires de gestion de base, des droits liés aux distributions incitatives et certains honoraires liés aux services-conseils. Les honoraires de gestion de base sont de nature à long terme et récurrente, et sont liés aux activités de mobilisation de capitaux, à la valeur liquidative de certains de nos fonds et à la capitalisation boursière de nos véhicules cotés, particulièrement BIP, BEP et BBU. Les droits liés aux distributions incitatives sont les honoraires en fonction du rendement reçus de BIP et de BEP pour le dépassement de seuils préétablis en matière de distribution; ils sont de nature à long terme et ne sont pas assujettis à une disposition de récupération.

L'entreprise de gestion d'actifs a droit à un intéressement aux plus-values en fonction de l'atteinte de certains seuils de rendement des placements, ainsi qu'à des honoraires de gestion incitatifs à l'égard de certaines de nos structures pour lesquelles nous avons droit à des honoraires contractuels provenant d'un fonds d'investissement en fonction de l'atteinte de seuils prescrits de rendement des placements.

La composition de nos produits variera en fonction des conditions du marché et de la nature cyclique de nos activités. L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par nos fonds et la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values connexe sont tributaires du rendement des placements sous-jacents ainsi que de la conjoncture globale du marché. Les changements dans les fondamentaux de nos placements, les secteurs dont ils sont issus, l'ensemble de l'économie et d'autres conditions du marché ont une incidence sur la juste valeur. La variation de la juste valeur de nos placements sous-jacents tout au long des cycles du marché pourrait se traduire par des augmentations ou des diminutions significatives de l'intéressement aux plus-values généré, déduction faite des charges.

Les charges au sein de notre entreprise de gestion d'actifs comprennent principalement la rémunération de base versée aux employés, les primes et la rémunération fondée sur des actions. Les variations de la rémunération de base et des primes des employés d'une période à l'autre découlent généralement des variations de l'effectif et des modifications annuelles des salaires. Les attributions fondées sur des actions sont accordées au premier trimestre de chaque exercice et les droits sont généralement acquis sur une période de cinq ans. Les attributions de rémunération réglées en instruments de capitaux propres sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits, et les attributions de rémunération fondée sur des actions qui sont réglées en trésorerie sont comptabilisées à la juste valeur sur une base trimestrielle en fonction du cours des actions de catégorie A de BAM Ltd. Par conséquent, en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, une augmentation ou une diminution du cours de l'action de BAM Ltd. se traduirait par une charge ou une économie au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

Le bénéfice net pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 s'est chiffré à 537 M\$, dont une tranche de 544 M\$ est attribuable aux actionnaires ordinaires. En comparaison, pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 510 M\$, dont une tranche de 494 M\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires.

Produits

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits se sont chiffrés à 1,1 G\$, ce qui représente une augmentation de 224 M\$, ou 25 %, par rapport aux produits de 893 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023. En excluant les recouvrements au titre des attributions classées dans le passif, les produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 ont augmenté de 132 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023.

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils, compte non tenu des distributions incitatives, se sont chiffrés à 768 M\$, ce qui représente une augmentation de 84 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux honoraires de gestion de base découlant du mandat lié à AEL pour un trimestre complet. Les produits sous forme d'honoraires de gestion ont également augmenté en raison des apports additionnels des capitaux mobilisés pour nos plus récents fonds vedettes ainsi que du capital investi dans l'ensemble de nos stratégies complémentaires. En outre, la hausse du cours des titres de BIP et de BEP a également donné lieu à une augmentation des produits sous forme d'honoraires pour la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la baisse des honoraires de rattrapage et par la fin de la période d'investissement de certains de nos plus anciens fonds.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les distributions incitatives se sont établies à 105 M\$, soit une hausse de 11 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023 attribuable à la croissance des dividendes de BIP et de BEP de 6 % et de 5 %, respectivement.

Attribution de l'intéressement aux plus-values

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 et le trimestre clos le 30 septembre 2023, l'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé s'est établie à néant. La Société reçoit une attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé sur les fonds arrivés à maturité par l'entremise de nos actions privilégiées rachetables.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent s'est établie à 55 M\$, ce qui représente une diminution de 34 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. L'attribution de l'intéressement aux plus-values latent généré pour la période découle principalement de la hausse des évaluations au sein de nos fonds vedettes de transition énergétique mondiale, liés aux infrastructures et de capital-investissement. La diminution par rapport à la période antérieure reflète la baisse des évaluations relatives dans divers fonds vedettes immobiliers arrivés à maturité.

L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds est attribuable à 66,7 % à l'entreprise de gestion d'actifs et à 33,3 % à la Société. Dans l'état consolidé résumé du résultat net, les produits liés à l'intéressement aux plus-values sont présentés sur une base intégrale, et la tranche attribuable à la Société est présentée au poste Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent attribuable à l'entreprise de gestion d'actifs s'est établie à 104 M\$, comparativement à 25 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023.

Produits d'intérêts et de dividendes

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits d'intérêts et de dividendes se sont chiffrés à 34 M\$, ce qui représente une diminution de 10 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. La diminution est attribuable à la baisse du solde du dépôt auprès de la Société en raison de l'acquisition de notre participation additionnelle d'environ 4,5 % dans Oaktree et de nos acquisitions stratégiques au cours du troisième trimestre. En outre, le financement des besoins en fonds de roulement a également donné lieu à une baisse du solde de notre dépôt auprès de la Société.

Autres produits (charges) des activités ordinaires

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les autres produits (charges) des activités ordinaires se sont chiffrés à 155 M\$, ce qui représente une augmentation de 173 M\$ par rapport aux charges de 18 M\$ comptabilisées pour le trimestre clos le 30 septembre 2023. Les autres produits (charges) des activités ordinaires comprennent principalement les montants à recouvrer auprès de la Société relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement, tels qu'ils sont définis dans la convention relative aux relations, les montants refacturés liés aux charges des fonds ainsi que les honoraires de gestion incitatifs gagnés sur certains fonds.

L'augmentation par rapport à la période antérieure est attribuable à la hausse des recouvrements au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement découlant d'une augmentation des attributions classées dans le passif et au montant à recouvrer au titre de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values auprès de la Société. Les charges liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions et de rémunération fondée sur le rendement qui sont recouvrables auprès de la Société sont comptabilisées au poste Autres produits (charges) des activités ordinaires, et la charge correspondante est comptabilisée aux postes Rémunération et avantages et Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values, respectivement. En excluant l'incidence de ces attributions, les autres produits (charges) des activités ordinaires ont augmenté de 41 M\$ par rapport à la période antérieure, en raison principalement de l'augmentation des montants refacturés liés aux charges des fonds. Une diminution de la rémunération fondée sur le rendement et classée dans le passif a donné lieu à une baisse des recouvrements à la période antérieure.

Charges

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le total des charges s'est chiffré à 476 M\$, en hausse de 163 M\$, ou 52 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023.

Rémunération et avantages

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, la rémunération et les avantages se sont établis à 326 M\$, ce qui représente une augmentation de 118 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions classées dans le passif de 91 M\$. En excluant les attributions classées dans le passif, les coûts liés à la rémunération ont augmenté de 26 M\$, ou 10 %, en raison de la croissance continue de notre entreprise de gestion d'actifs.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les honoraires de services professionnels, les frais liés aux installations ainsi que les frais directement liés à nos fonctions de mobilisation de capitaux et d'investissement. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les autres charges d'exploitation se sont chiffrées à 84 M\$, comparativement à 81 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023. L'augmentation tient principalement à la croissance de notre entreprise par rapport à la période antérieure.

Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values

Les charges au titre de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values se sont chiffrées à 38 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, soit une augmentation de 35 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023, qui est principalement attribuable à une hausse des profits sur évaluation relatifs par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023 dans certains de nos fonds liés aux infrastructures et fonds de capital-investissement. La charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values liée aux fonds arrivés à maturité est entièrement recouvrable auprès de la Société. La charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds s'est établie à 3 M\$ pour la période.

Autres charges, montant net

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le total des autres charges, montant net s'est chiffré à 69 M\$, comparativement à 40 M\$ à la période antérieure. Cette variation se compose principalement des fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché de notre placement dans BSREP III et des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché des options d'achat et de vente détenues par des tiers qui feraient en sorte que la société de gestion d'actifs acquerrait des participations additionnelles dans nos gestionnaires partenaires.

Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence

Notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence s'est établie à 61 M\$, en hausse de 177 % comparativement à 22 M\$ à la période antérieure. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice tiré de notre placement dans Oaktree en raison de la hausse des honoraires de gestion gagnés et de l'intéressement aux plus-values latent généré au cours du trimestre.

Charge d'impôt

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, la charge d'impôt s'est établie à 96 M\$, ce qui représente une augmentation de 44 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. Cette augmentation est attribuable à la hausse du bénéfice imposable par rapport à la période antérieure.

(Bénéfice net) perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

L'entreprise de gestion d'actifs comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values et de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans notre état consolidé résumé du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est entièrement attribuable à la Société, le bénéfice net ou la perte nette attribuable à la Société par l'entremise des actions privilégiées représente principalement la variation de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à la Société.

La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées s'est chiffrée à 60 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, principalement en raison de la variation des évaluations, déduction faite de la charge au titre de l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt sur certains fonds immobiliers arrivés à maturité au cours de la période.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle

Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle s'est chiffré à 53 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. L'entreprise de gestion d'actifs comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values sur les nouveaux fonds dans notre état consolidé résumé du résultat net. En ce qui concerne les nouveaux fonds, une tranche de 33,3 % des produits tirés de l'intéressement aux plus-values est attribuable à la Société, ce solde étant principalement lié à l'intéressement aux plus-values généré sur les nouveaux fonds qui est attribuable à la Société et fluctue selon l'intéressement aux plus-values généré sur les nouveaux fonds au cours de la période.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 s'est chiffré à 1,4 G\$, dont une tranche de 1,5 G\$ est attribuable aux actionnaires ordinaires. En comparaison, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 1,6 G\$, dont une tranche de 1,5 G\$ est attribuable aux actionnaires ordinaires.

Produits

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits se sont chiffrés à 2,9 G\$, ce qui représente une diminution de 15 M\$ par rapport aux produits de 2,9 G\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. En excluant les recouvrements liés aux attributions classées dans le passif, les produits pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 ont diminué de 34 M\$, ou 1 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils, compte non tenu des distributions incitatives, se sont chiffrés à 2,2 G\$, ce qui représente une augmentation de 105 M\$, ou 5 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable au mandat lié à AEL. Les produits sous forme d'honoraires de gestion ont également augmenté en raison des apports additionnels des capitaux mobilisés pour nos plus récents fonds vedettes ainsi que du capital investi dans l'ensemble de nos stratégies complémentaires. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la baisse du cours des titres de BIP et de BBU, par la baisse de la valeur liquidative de BPG, ainsi que par la fin de la période d'investissement de certains de nos plus anciens fonds.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les distributions incitatives se sont établies à 317 M\$, soit une hausse de 36 M\$, ou 13 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 attribuable à la croissance des dividendes de BIP et de BEP de 6 % et de 5 %, respectivement.

Attribution de l'intéressement aux plus-values

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, l'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé s'est établie à 11 M\$, ce qui représente une diminution de 21 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. L'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé au cours des périodes considérée et antérieure est principalement attribuable aux cessions au sein de notre premier fonds vedette immobilier. Tous les produits découlant de l'intéressement aux plus-values réalisé, déduction faite de la rémunération au titre des intéressements aux plus-values, pour la période considérée et la période comparative sont liés aux fonds arrivés à maturité et sont attribuables à la Société. La Société reçoit une attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé sur les fonds arrivés à maturité par l'entremise de nos actions privilégiées rachetables.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la reprise au titre de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent s'est établie à 24 M\$, ce qui représente une diminution de 254 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. La variation au cours de la période reflète la baisse des évaluations dans l'ensemble de nos fonds vedettes immobiliers, partiellement contrebalancée par la hausse des évaluations au sein de nos fonds de transition énergétique mondiale, liés aux infrastructures et de capital-investissement.

L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds est attribuable à 66,7 % à l'entreprise de gestion d'actifs et à 33,3 % à la Société. Dans l'état consolidé résumé du résultat net, les produits liés à l'intéressement aux plus-values sont présentés sur une base intégrale, et la tranche attribuable à la Société est présentée au poste Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent attribuable à l'entreprise de gestion d'actifs s'est établie à 179 M\$, comparativement à 123 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Produits d'intérêts et de dividendes

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits d'intérêts et de dividendes se sont chiffrés à 117 M\$, ce qui représente une diminution de 10 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. La diminution tient à la baisse du solde du dépôt auprès de la Société découlant de l'acquisition de notre participation additionnelle d'environ 4,5 % dans Oaktree ainsi qu'aux acquisitions stratégiques réalisées au cours de la période. En outre, le financement des besoins en fonds de roulement a également donné lieu à une diminution du solde de notre dépôt auprès de la Société. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des taux d'intérêt sur notre dépôt à taux variable auprès de la Société et la hausse du solde de la facilité de crédit auprès du gestionnaire.

Autres produits des activités ordinaires

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les autres produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 333 M\$, ce qui représente une augmentation de 129 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Les autres produits des activités ordinaires comprennent principalement les montants à recouvrer auprès de la Société relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement, tels qu'ils sont définis dans la convention relative aux relations, les montants refacturés liés aux charges des fonds, ainsi que les honoraires de gestion incitatifs gagnés sur certains fonds. L'augmentation par rapport à la période antérieure tient à la hausse des montants refacturés liés aux charges des fonds et à la hausse des recouvrements au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. Les charges de rémunération fondée sur des actions et de rémunération fondée sur le rendement qui sont recouvrables auprès de la Société sont comptabilisées dans les autres produits des activités ordinaires, et la charge correspondante est comptabilisée aux postes Rémunération et avantages et Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values, respectivement. En excluant l'incidence de ces attributions, les autres produits des activités ordinaires ont augmenté de 120 M\$ par rapport à la période antérieure, en raison principalement de l'augmentation des montants refacturés liés aux charges des fonds. Une diminution de la rémunération fondée sur le rendement et classée dans le passif a donné lieu à une baisse des recouvrements à la période antérieure.

Charges

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le total des charges s'est chiffré à 1,3 G\$, en hausse de 128 M\$, ou 11 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Rémunération et avantages

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la rémunération et les avantages se sont établis à 878 M\$, ce qui représente une augmentation de 113 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Cette augmentation est en partie attribuable à la hausse de 18 M\$ de la charge de rémunération fondée sur des actions au cours de la période en raison de fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché plus marquées sur les attributions de rémunération classées dans le passif. En excluant les attributions classées dans le passif, les coûts liés à la rémunération ont augmenté de 94 M\$, ou 13 %, en raison de la croissance continue de notre entreprise de gestion d'actifs.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les honoraires de services professionnels, les frais liés aux installations ainsi que les frais directement liés à nos fonctions de mobilisation de capitaux et d'investissement. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les autres charges d'exploitation se sont chiffrées à 238 M\$, comparativement à 229 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de nos activités par rapport à la période antérieure.

Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values

La charge de rémunération relative à la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values s'est chiffrée à 82 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, soit une diminution de 6 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. La diminution est principalement attribuable à une baisse des profits sur évaluation relatifs par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 dans certains de nos fonds. La charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values liée aux fonds arrivés à maturité est entièrement recouvrable auprès de la Société. La charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds s'est établie à 5 M\$ au cours de la période.

Autres (charges) produits, montant net

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les autres (charges) produits, montant net ont correspondu à des charges de 117 M\$, comparativement à des produits de 10 M\$ pour la période antérieure, et se composent principalement des fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché de notre participation dans BSREP III, ainsi que des ajustements à la valeur de marché des options de vente et d'achat visant l'acquisition de participations additionnelles dans Oaktree et dans Primary Wave. Les fluctuations au cours de la période considérée ont diminué par rapport à la période antérieure en raison des profits liés à la juste valeur de BSREP III comptabilisés au cours de la période antérieure dans BSREP III ainsi que des variations de l'évaluation des options de vente liées à Oaktree et des options d'achat et de vente liées à Primary Wave.

Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence

Notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence s'est établie à 194 M\$, en hausse de 106 % comparativement à 94 M\$ à la période antérieure. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice tiré de notre placement dans Oaktree en raison de la hausse des honoraires de gestion gagnés et de l'intéressement aux plus-values latent généré au cours de la période.

Charge d'impôt

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la charge d'impôt s'est établie à 309 M\$, ce qui représente une augmentation de 8 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Cette augmentation est attribuable aux modifications des taux d'imposition dans certains territoires où nous réalisons un résultat par rapport à la période antérieure.

Perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

L'entreprise de gestion d'actifs comptabilise le montant brut des produits tirés de l'intéressement aux plus-values généré et de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans notre état consolidé résumé du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est entièrement attribuable à la Société, le bénéfice net ou la perte nette attribuable à la Société par l'entremise des actions privilégiées représente principalement la variation de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à la Société.

La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées s'est chiffrée à 161 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, principalement en raison de la baisse des évaluations de certains fonds arrivés à maturité.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle

Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle s'est chiffré à 109 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. L'entreprise de gestion d'actifs comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values sur les nouveaux fonds dans notre état consolidé résumé du résultat net. En ce qui concerne les nouveaux fonds, une tranche de 33,3 % des produits tirés de l'intéressement aux plus-values est attribuable à la Société, ce solde étant principalement lié à l'intéressement aux plus-values généré sur les nouveaux fonds qui est attribuable à la Société et fluctue selon l'intéressement aux plus-values généré sur les nouveaux fonds au cours de la période.

Analyse du bilan

Bilans consolidés résumés

Le tableau suivant présente un sommaire des bilans consolidés résumés du gestionnaire au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$	9 \$
Montant à recevoir de sociétés liées	923	886
Autres actifs	76	40
Participation dans Brookfield Asset Management ULC	3 309	2 270
Total de l'actif	4 324 \$	3 205 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	858 \$	859 \$
Montant à payer à des sociétés liées	218	261
Total du passif	1 076	1 120
Capitaux propres		
Actions ordinaires :		
Catégorie A (nombre illimité d'actions autorisé; 442 952 956 actions émises et 419 626 330 actions en circulation)	3 474	2 354
Catégorie B (nombre illimité d'actions autorisé; 21 280 actions émises et en circulation) ..	—	—
Catégorie A détenues comme actions propres (23 326 626 actions)	(651)	(649)
Surplus d'apport	537	403
Déficit	(150)	(35)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	7	3
Total des capitaux propres ordinaires	3 217	2 076
Participation ne donnant pas le contrôle	31	9
Total des capitaux propres	3 248	2 085
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle et des capitaux propres	4 324 \$	3 205 \$

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023

Actif

Au 30 septembre 2024, le total de l'actif du gestionnaire s'élevait à 4,3 G\$, soit une augmentation de 1,1 G\$, ou 35 %, par rapport au 31 décembre 2023. Le total de l'actif se composait principalement de la participation d'environ 27 % dans la société de gestion d'actifs et des remboursements à recevoir de sociétés liées relativement aux programmes de rémunération à l'intention des cadres dirigeants à long terme du gestionnaire.

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées a augmenté de 37 M\$, ou 4 %, passant de 886 M\$ à 923 M\$, principalement en raison de l'augmentation des charges remboursables relativement aux programmes de rémunération à l'intention des cadres dirigeants à long terme et aux attributions fondées sur le rendement du gestionnaire. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les paiements en vertu de la convention de services de gestion d'actifs relativement à des attributions de rémunération fondée sur des actions et au règlement de certaines attributions classées dans le passif à l'égard desquels le gestionnaire a reçu un remboursement.

Autres actifs

Les autres actifs ont augmenté, passant de 40 M\$ à 76 M\$, en raison de l'achat d'une option d'achat visant des actions de Brookfield Asset Management ULC pour un montant de 36 M\$. Ces options sont le reflet de certaines attributions émises en faveur d'employés de notre entreprise de gestion d'actifs et sont exercées en même temps et aux mêmes prix d'exercice que les attributions sous-jacentes.

Participation dans Brookfield Asset Management ULC

La participation dans Brookfield Asset Management ULC a augmenté de 1,0 G\$, ou 46 %, pour s'établir à 3,3 G\$. Le gestionnaire a émis environ 28,8 millions d'actions de catégorie A en échange d'environ 28,8 millions d'actions de la société de gestion d'actifs. L'échange d'actions a été évalué à 1,1 G\$, n'a eu aucun effet dilutif pour les actionnaires de BAM Ltd. et a donné lieu à une augmentation de la participation du gestionnaire, laquelle est passée d'environ 25 % à environ 27 %. Le solde de la participation est présenté déduction faite des distributions, partiellement contrebalancées par notre quote-part du bénéfice au cours de la période.

Passif

Au 30 septembre 2024, le total du passif du gestionnaire s'élevait à 1,1 G\$, soit une baisse de 44 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Le montant à payer à des sociétés liées a diminué de 43 M\$, ou 16 %, en raison des remboursements sur la facilité de crédit du gestionnaire auprès de la société de gestion d'actifs.

Capitaux propres

Au 30 septembre 2024, le total des capitaux propres du gestionnaire avait augmenté de 1,2 G\$, ou 56 %, par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 3,2 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable à l'émission de titres de capitaux propres susmentionnée. De plus, le bénéfice net gagné et l'augmentation du surplus d'apport lié aux régimes de rémunération fondée sur des actions ont été partiellement contrebalancés par les distributions pour la période.

Bilans consolidés résumés

Le tableau suivant présente un sommaire des bilans consolidés résumés de la société de gestion d'actifs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	903 \$	2 667 \$
Débiteurs et autres actifs	614	588
Montant à recevoir de sociétés liées	2 378	2 504
Placements	9 105	7 522
Placements détenus en vue de la vente	249	—
Autres actifs	352	366
Actifs d'impôt différé	653	643
Total de l'actif	14 254 \$	14 290 \$
Passif		
Créditeurs et autres passifs	1 667 \$	1 799 \$
Montant à payer à des sociétés liées	1 386	986
Passifs d'impôt différé	45	40
Total du passif	3 098	2 825
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	2 155	2 166
Capitaux propres		
Actions ordinaires (nombre illimité d'actions autorisé; 1 635 414 208 actions émises et 1 630 510 908 actions en circulation)	9 017	9 014
Actions ordinaires détenues comme actions propres (4 903 300 actions)	(91)	—
Déficit	(553)	(178)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	182	168
Surplus d'apport	153	122
Total des capitaux propres ordinaires	8 708	9 126
Participation ne donnant pas le contrôle	293	173
Total des capitaux propres	9 001	9 299
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable et des capitaux propres	14 254 \$	14 290 \$

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023

Actif

Au 30 septembre 2024, le total de l'actif s'élevait à 14,3 G\$, soit une baisse de 36 M\$ par rapport au 31 décembre 2023 qui s'explique par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et du montant à recevoir de sociétés liées, partiellement contrebalancée par une augmentation des placements au cours de la période.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 903 M\$ au 30 septembre 2024, en baisse de 1,8 G\$, ou 66 %, par rapport au 31 décembre 2023. Cette baisse est en grande partie attribuable à l'acquisition de notre participation additionnelle d'environ 4,5 % dans Oaktree ainsi qu'à d'autres acquisitions stratégiques réalisées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le remboursement d'une facilité de crédit-relais à une société liée et par les remboursements de charges liées aux fonds. De ce solde, une tranche de 623 M\$ est déposée auprès de la Société.

Débiteurs et autres actifs

Les débiteurs et autres actifs de 614 M\$ se composent principalement de montants à recevoir de tiers et de charges payées d'avance. L'augmentation de 26 M\$ par rapport au 31 décembre 2023 est en grande partie attribuable aux paiements anticipés des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions au gestionnaire, conformément aux exigences de la convention de services de gestion d'actifs. En outre, l'augmentation de l'évaluation à la valeur de marché de certaines de nos options d'achat, la comptabilisation d'options d'achat liées aux récentes acquisitions et les honoraires de gestion à recevoir de tiers ont contribué à la fluctuation du solde. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le calendrier des recouvrements.

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées de 2,4 G\$ a principalement trait aux honoraires de gestion gagnés, mais non recouvrés, auprès de nos fonds gérés, aux montants à recevoir au titre des charges payées au nom de certains de nos fonds ainsi qu'aux remboursements à recevoir de la Société au titre des attributions de rémunération à long terme. La fluctuation de 126 M\$, ou 5 %, par rapport au 31 décembre 2023 s'explique principalement par les recouvrements au titre des honoraires de gestion, des montants refacturés liés aux fonds et de certains montants à recevoir de la Société et par les remboursements de prêts portant intérêt auprès de parties liées. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par les honoraires de gestion à recevoir liés aux produits sous forme d'honoraires tirés de nos fonds au cours de la période.

Placements

Les placements se composent principalement des éléments suivants :

- notre participation de société en commandite d'environ 15 % dans BSREP III, d'une valeur de 1,1 G\$;
- notre participation de 4,5 G\$ dans Oaktree, qui a augmenté pour passer d'environ 68 % à environ 73 % au cours de la période;
- le cumul de l'intéressement aux plus-values latent dans nos fonds arrivés à maturité et nos nouveaux fonds de 1,0 G\$ et de 575 M\$, respectivement.

Au cours de la période, les placements ont augmenté de 1,6 G\$ en raison du placement d'environ 489 M\$ dans Castl lake, en excluant la contrepartie éventuelle, de l'achat d'un placement entreposé d'environ 347 M\$ dans GEMS Education, de notre placement de 351 M\$ dans Pretium et de l'augmentation susmentionnée de notre participation dans Oaktree.

Le placement dans BSREP III est entièrement attribuable à la Société par l'intermédiaire de sa participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées et n'a aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Placements détenus en vue de la vente

Les placements détenus en vue de la vente, d'un montant de 249 M\$, ont trait à un fonds acquis dans le cadre de notre acquisition de SVB Capital par l'intermédiaire de Pinegrove Venture Partners, notre plateforme d'investissement en capital-risque constituée avec Sequoia Heritage. Nous prévoyons vendre ce placement en échange de trésorerie au cours de la prochaine année.

Passif

Au 30 septembre 2024, le total du passif se chiffrait à 3,1 G\$, soit une hausse de 273 M\$, ou 10 %, par rapport au 31 décembre 2023.

Créditeurs et autres passifs

Les créiteurs et autres passifs se composent principalement de la rémunération sous forme de primes à payer, de la rémunération fondée sur le rendement et de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, d'une clause d'indexation sur les bénéfices futurs associée à notre placement dans Castlelake et des dérivés évalués à la valeur de marché associés aux options de vente liées à certains de nos placements. La diminution de 132 M\$ par rapport au 31 décembre 2023 reflète les paiements de primes annuelles, le règlement de certaines attributions classées dans le passif, le calendrier des paiements d'impôt et les fluctuations de l'évaluation à la valeur de marché d'une option d'achat dont disposent des tiers en vue de la vente de participations additionnelles dans Oaktree à la société de gestion d'actifs. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la comptabilisation d'une contrepartie éventuelle liée aux placements effectués au cours de la période, par l'augmentation de la rémunération fondée sur le rendement à payer à des employés et par les fluctuations de l'évaluation à la valeur de marché d'une option de vente détenue par des tiers visant la vente de participations additionnelles dans Primary Wave à la société de gestion d'actifs.

Montant à payer à des sociétés liées

Le montant à payer à des sociétés liées, qui s'élève à 1,4 G\$, reflète les sommes dues à des sociétés liées. L'augmentation de 400 M\$, ou 41 %, par rapport au 31 décembre 2023 est attribuable à un nouveau prêt entre parties liées pour financer un placement entreposé et à une hausse de la rémunération fondée sur des actions à payer à des parties liées, facteurs contrebalancés en partie par les paiements sur certains de nos emprunts à payer à des parties liées.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

Notre entreprise de gestion d'actifs comptabilise l'intéressement aux plus-values généré et la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans notre état consolidé résumé du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est entièrement attribuable à la Société, ce solde représente principalement le cumul de l'intéressement aux plus-values latent, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à la Société.

La participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées se chiffrait à 2,2 G\$ au 30 septembre 2024, en baisse de 11 M\$, comparativement à 2,2 G\$ au 31 décembre 2023. Cette fluctuation tient à une diminution de l'intéressement aux plus-values latent sur les fonds arrivés à maturité au cours de la période, partiellement contrebalancée par les émissions d'actions privilégiées rachetables à l'intention de la Société et du gestionnaire.

Participation ne donnant pas le contrôle

La participation ne donnant pas le contrôle se chiffrait à 293 M\$ au 30 septembre 2024, ce qui représente une augmentation de 120 M\$ par rapport à 173 M\$ au 31 décembre 2023. Cette augmentation tient principalement à l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds qui est dû à la Société, aux participations ne donnant pas le contrôle liées à notre rémunération réglée en instruments de capitaux propres et aux autres participations ne donnant pas le contrôle liées à diverses entités comprises dans notre entreprise de gestion d'actifs.

Analyse du tableau des flux de trésorerie

Examen des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire de la variation de la trésorerie du gestionnaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation.....	171 \$	133 \$	475 \$	389 \$
Activités d'investissement	—	—	(39)	(41)
Activités de financement.....	(165)	(133)	(429)	(337)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 \$	— \$	7 \$	11 \$

Ce tableau tient compte des activités au sein de nos entités consolidées et, par conséquent, exclut les activités des entités non consolidées.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Activités d'exploitation

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les activités d'exploitation du gestionnaire ont généré des flux de trésorerie positifs de 171 M\$, qui tiennent principalement à la hausse de 19 % des dividendes reçus de la société de gestion d'actifs par rapport à la période antérieure et à notre participation additionnelle de 2 % dans la société de gestion d'actifs.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 165 M\$ et sont principalement attribuables aux distributions payées aux actionnaires du gestionnaire et aux remboursements sur notre facilité de crédit renouvelable auprès de la société de gestion d'actifs.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Activités d'exploitation

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du gestionnaire se sont chiffrés à 475 M\$ et sont principalement attribuables à la quote-part du bénéfice découlant de son placement dans la société de gestion d'actifs. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du gestionnaire se sont chiffrés à 389 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la participation détenue par le gestionnaire dans la société de gestion d'actifs ainsi qu'à l'incidence de l'augmentation de 19 % du dividende annuel par la société de gestion d'actifs.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 39 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 et 41 M\$ pour la période antérieure. Les activités au cours des deux périodes reflètent principalement l'achat d'une option visant l'acquisition d'actions additionnelles de la société de gestion d'actifs.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 429 M\$ et sont principalement attribuables aux distributions payées aux actionnaires du gestionnaire. Ces sorties de trésorerie ont été partiellement contrebalancées par les paiements anticipés de certaines charges de rémunération fondée sur des actions de la société de gestion d'actifs. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 337 M\$, principalement en raison des distributions versées aux actionnaires du gestionnaire et aux rachats d'actions, partiellement contrebalancés par les prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable auprès de la société de gestion d'actifs et les paiements anticipés reçus pour certains de nos programmes de rémunération fondée sur des actions.

Examen des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie de notre entreprise de gestion d'actifs pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation.....	567 \$	599 \$	1 476 \$	1 094 \$
Activités d'investissement	(1 323)	36	(1 781)	(209)
Activités de financement.....	(277)	(608)	(1 460)	(1 485)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 033) \$	27 \$	(1 765) \$	(600) \$

Ce tableau tient compte des activités au sein de nos entités consolidées et, par conséquent, exclut les activités des entités non consolidées.

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023

Activités d'exploitation

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les activités d'exploitation de la société ont généré des entrées de trésorerie de 567 M\$, contre des entrées de trésorerie de 599 M\$ à la période antérieure. La diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport à la période antérieure est principalement attribuable aux variations nettes du fonds de roulement, partiellement contrebalancées par l'augmentation des flux de trésorerie générés par notre entreprise de gestion d'actifs.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 1,3 G\$, contre des entrées de 36 M\$ à la période antérieure. Les sorties tiennent à la clôture de notre placement stratégique de 489 M\$ dans Castlelake et à des sorties nettes de trésorerie liées à l'acquisition d'un placement entreposé dans GEMS Education de 347 M\$. En outre, la société de gestion d'actifs a acquis une participation minoritaire dans Pretium de 351 M\$ ainsi que SVB Capital et un fonds entièrement détenu connexe pour 258 M\$. Les sorties ont été partiellement contrebalancées par les cessions de certains placements à court terme.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 277 M\$, comparativement à 608 M\$ à la période antérieure. Les montants de la période considérée et de la période comparative sont principalement liés aux distributions aux actionnaires, qui ont augmenté en raison de la hausse de 19 % des dividendes par rapport à la période antérieure, partiellement contrebalancées par l'émission d'un prêt entre parties liées pour financer un placement entreposé.

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023

Activités d'exploitation

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les activités d'exploitation de la société ont généré des entrées de trésorerie de 1,5 G\$, contre des entrées de trésorerie de 1,1 G\$ à la période antérieure. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport à la période antérieure tient principalement à l'augmentation des flux de trésorerie générés par notre entreprise de gestion d'actifs, partiellement contrebalancée par les montants à payer à des parties liées et par le calendrier du règlement des crédettes à court terme.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 1,8 G\$, contre des sorties de 209 M\$ à la période antérieure. L'augmentation par rapport à la période antérieure tient principalement à la clôture de notre placement stratégique dans Castlelake pour 489 M\$, à une participation minoritaire de 351 M\$ dans Pretium et aux sorties nettes de trésorerie liées à l'acquisition d'un placement entreposé dans GEMS Education de 347 M\$. En outre, la société de gestion d'actifs a acquis SVB Capital et un fonds entièrement détenu connexe pour 258 M\$ ainsi qu'un placement additionnel dans Oaktree. Cette augmentation des sorties a été partiellement contrebalancée par les cessions accrues de certains actifs de placement.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 1,5 G\$, comparativement à des sorties de 1,5 G\$ à la période antérieure. La fluctuation des sorties de trésorerie par rapport à la période antérieure tient principalement à l'émission d'un prêt entre parties liées pour l'acquisition d'un placement entreposé, partiellement contrebalancée par la hausse de 19 % des dividendes par rapport à la période antérieure.

Sommaire des résultats trimestriels

Sommaire des résultats trimestriels du gestionnaire

Les variations trimestrielles des recouvrements de charges d'exploitation sont principalement attribuables aux montants refacturés par des parties liées à la société de gestion d'actifs et à la Société au titre de la rémunération des dirigeants du gestionnaire et de la charge de rémunération fondée sur le rendement. Les recouvrements de charges d'exploitation liés à nos attributions classées dans le passif, qui sont comptabilisés à la juste valeur, soit la valeur de marché des actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire pour l'exercice clos à cette date, pourraient fluctuer de façon significative chaque trimestre. Ces montants refacturés correspondent à des remboursements effectués par la Société et par la société de gestion d'actifs des coûts engagés relativement à des attributions classées dans le passif, conformément à la convention relative aux relations et à la convention de services de gestion d'actifs, respectivement. Les variations du bénéfice net sont principalement liées à notre participation dans le bénéfice de la société de gestion d'actifs.

Le tableau suivant présente notre état consolidé résumé du résultat global pour les sept derniers trimestres.

POUR LES PÉRIODES CLOSES (EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2024			2023			2022
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Recouvrements de charges d'exploitation	170 \$	48 \$	144 \$	160 \$	38 \$	47 \$	138 \$
Bénéfice net	129	124	102	95	122	109	125
Bénéfice par action							
– de base	0,31	0,30	0,26	0,24	0,31	0,28	0,31
– dilué	0,30	0,30	0,25	0,24	0,31	0,28	0,31

Au cours des huit derniers trimestres, les facteurs mentionnés ci-dessous ont entraîné des variations d'un trimestre à l'autre des produits et du bénéfice net :

- Au troisième trimestre de 2024, les recouvrements de charges d'exploitation ont augmenté par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement. L'augmentation du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à une hausse du bénéfice de la société de gestion d'actifs.
- Au deuxième trimestre de 2024, les recouvrements de charges d'exploitation ont diminué par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement. L'augmentation du bénéfice net au cours du trimestre par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une hausse du bénéfice de la société de gestion d'actifs découlant d'une augmentation de la participation dans l'entreprise.
- Au premier trimestre de 2024, les recouvrements de charges d'exploitation ont diminué par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancée par des recouvrements auprès de parties liées relativement à une augmentation de la rémunération fondée sur le rendement. L'augmentation du bénéfice net au cours du trimestre par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une hausse du bénéfice de la société de gestion d'actifs.
- Au quatrième trimestre de 2023, les recouvrements de charges d'exploitation ont augmenté par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancée par une baisse de la rémunération fondée sur le rendement. La diminution du bénéfice net au cours du trimestre par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une diminution du bénéfice de la société de gestion d'actifs.
- Au troisième trimestre de 2023, les recouvrements de charges d'exploitation ont diminué par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. L'augmentation du bénéfice net au cours du trimestre par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une hausse du bénéfice de la société de gestion d'actifs.
- Au deuxième trimestre de 2023, les recouvrements de charges d'exploitation ont diminué par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. La diminution du bénéfice net au cours du trimestre par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une diminution du bénéfice de la société de gestion d'actifs.
- Au premier trimestre de 2023, les recouvrements de charges d'exploitation et le bénéfice net ont augmenté en raison des recouvrements pour un trimestre complet auprès de la Société et de la société de gestion d'actifs, ainsi que de l'augmentation de notre participation en titres de capitaux propres dans la société de gestion d'actifs.
- Pour le quatrième trimestre de 2022, les recouvrements de charges d'exploitation et le bénéfice net reflètent les activités pour la période allant du 9 décembre 2022 au 31 décembre 2022 en raison du moment de la conclusion de l'arrangement.

Sommaire des résultats trimestriels de la société de gestion d'actifs

Les variations trimestrielles des produits au cours des dernières périodes sont principalement attribuables aux honoraires de gestion gagnés sur nos fonds, à l'intéressement aux plus-values cumulé, aux produits d'intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de la Société et aux recouvrements auprès des parties liées au titre de la charge de rémunération des cadres dirigeants et de la charge de rémunération fondée sur le rendement. Les honoraires de gestion et l'intéressement aux plus-values cumulé sont tributaires des activités de mobilisation de capitaux et du rendement des fonds, et ils fluctuent au fil du temps. Les variations du bénéfice net ont principalement trait aux fluctuations des produits ainsi qu'aux fluctuations de la rémunération des employés et des honoraires, ainsi qu'à notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires reflète le bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé, déduction faite du coût lié aux fonds arrivés à maturité, et de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé à payer à la Société sur les nouveaux fonds.

Nos états consolidés résumés du résultat net pour les huit plus récents trimestres se présentent comme suit :

POUR LES PÉRIODES CLOSES (EN MILLIONS)	2024			2023			2022
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T4
Produits	1 117 \$	916 \$	884 \$	1 130 \$	893 \$	985 \$	1 054 \$
Bénéfice net	537	518	373	531	510	580	613
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	544	495	441	374	494	455	504

Au cours des huit derniers trimestres, les facteurs mentionnés ci-dessous ont entraîné des variations d'un trimestre à l'autre des produits et du bénéfice net attribuable aux actionnaires :

- Au troisième trimestre de 2024, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des honoraires de gestion et de la hausse des recouvrements auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions. Le bénéfice net a augmenté en raison de la hausse susmentionnée des produits, partiellement contrebalancée par la diminution de l'évaluation à la valeur de marché de notre placement dans BSREP III et par l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement par rapport au trimestre précédent. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.
- Au deuxième trimestre de 2024, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des honoraires de gestion et de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent sur certains de nos fonds, partiellement contrebalancées par la baisse des recouvrements auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement. Le bénéfice net a augmenté en raison de la hausse susmentionnée des produits, de l'augmentation des profits liés à la valeur de marché sur notre participation dans BSREP III et d'une baisse de la rémunération fondée sur le rendement par rapport au trimestre précédent. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.
- Au premier trimestre de 2024, les produits ont diminué par rapport au trimestre précédent en raison de la baisse de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent sur certains de nos fonds, partiellement contrebalancée par la hausse des recouvrements auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement. Le bénéfice net a diminué en raison de la diminution susmentionnée des produits et de la hausse des coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des pertes liées à la valeur de marché sur notre participation dans BSREP III par rapport au trimestre antérieur et par la baisse des charges liées à la rémunération des employés. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.
- Au quatrième trimestre de 2023, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison de la croissance des honoraires de gestion de base et des honoraires liés aux services-conseils, de la hausse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et de l'augmentation de l'intéressement aux plus-values latent découlant de la hausse des rendements de nos fonds privés à long terme. Le bénéfice net a diminué en raison des augmentations susmentionnées des produits ainsi que de l'augmentation de notre quote-part des produits d'Oaktree, facteurs plus que contrebalancés par des pertes liées à la valeur de marché de notre participation dans BSREP III et par la hausse des charges liées à la rémunération des employés. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.
- Au troisième trimestre de 2023, les produits ont diminué par rapport au trimestre précédent en raison de la baisse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement, et de la diminution de l'intéressement aux plus-values latent découlant de la baisse des rendements sur nos fonds privés à long terme, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de la valeur de marché de nos fonds perpétuels. Le bénéfice net a diminué en raison des baisses susmentionnées des produits ainsi que des pertes liées à la valeur de marché sur notre participation dans BSREP III, facteurs contrebalancés en partie par une baisse des charges liées à la rémunération des employés. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.

- Au deuxième trimestre de 2023, les produits ont diminué par rapport au trimestre précédent en raison de la baisse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement, et de la diminution des honoraires de gestion de base tirés de nos fonds privés à long terme. Le bénéfice net a augmenté en raison de la baisse des coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement, des profits liés à la valeur de marché sur notre participation dans BSREP III et d'une baisse des charges liées à la rémunération des employés, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution susmentionnée des produits. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.
- Au premier trimestre de 2023, les produits ont diminué par rapport au trimestre précédent en raison de la baisse de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent découlant de la baisse des rendements de certains de nos fonds privés à long terme par rapport au trimestre précédent, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des montants recouvrables auprès de parties liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement. Le bénéfice net a diminué en raison des baisses susmentionnées des produits et de la hausse des coûts liés à la rémunération découlant des augmentations salariales annuelles. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse du bénéfice découlant de notre placement dans Oaktree. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les fluctuations de BSREP III attribuables à la Société ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.
- Au quatrième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique par la forte croissance des honoraires de gestion de base et des honoraires liés aux services-conseils découlant des apports des activités de mobilisation de capitaux pour les fonds vedettes et des honoraires sur les capitaux de co-investissement. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution des capitalisations boursières des sociétés liées perpétuelles et par la baisse des produits d'intérêts en raison du transfert de certains placements et prêts des activités de gestion d'actifs à la Société dans le cadre de l'arrangement. En outre, l'augmentation de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent tient à la hausse des profits sur évaluation comptabilisés à l'égard de nos fonds privés à long terme immobiliers. Le bénéfice net a diminué en raison des hausses susmentionnées des produits, qui ont été plus que contrebalancées par la déconsolidation de BSREP III dans le cadre de l'arrangement, par la hausse de la charge de rémunération fondée sur le rendement liée à l'intéressement aux plus-values généré et par le bénéfice négatif découlant de notre placement dans Oaktree. Ces facteurs, déduction faite de l'intéressement aux plus-values attribuable à nos actions privilégiées rachetables et à nos participations ne donnant pas le contrôle, ont donné lieu à une augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires par rapport au trimestre précédent.

PARTIE 3

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION

Le gestionnaire et la société de gestion d'actifs préparent leurs états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Ce rapport de gestion contient un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR et de mesures financières supplémentaires qui sont utilisées pour surveiller notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. Le gestionnaire est d'avis que la présentation de ces mesures de la performance aide les investisseurs à évaluer la performance globale, ainsi que la performance de notre entreprise de gestion d'actifs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de la performance du gestionnaire ou de notre entreprise de gestion d'actifs et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux PCGR des États-Unis. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures financières normalisées et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs. L'entreprise de gestion d'actifs tient compte des activités de gestion d'actifs d'Oaktree, une société liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, dans ses principales mesures financières et d'exploitation liées à notre entreprise de gestion d'actifs. Se reporter à la partie 6, « Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR des États-Unis », du présent rapport de gestion.

Mesures non conformes aux PCGR

Produits sous forme d'honoraires

Les produits sous forme d'honoraires sont une mesure clé analysée par la direction afin de déterminer la croissance des flux de trésorerie récurrents provenant de notre entreprise de gestion d'actifs. Les produits sous forme d'honoraires comprennent les honoraires de gestion de base, les distributions incitatives, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels. Les produits sous forme d'honoraires excluent l'intéressement aux plus-values, mais comprennent les produits sous forme d'honoraires gagnés par Oaktree. Les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils sont les mesures les plus directement comparables aux produits sous forme d'honoraires présentées dans les états financiers.

Bénéfice tiré des honoraires

Le bénéfice tiré des honoraires vise à fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de notre entreprise de gestion d'actifs. Le bénéfice tiré des honoraires est de nature récurrente et n'est pas fondé sur des événements de réalisation futurs. Le bénéfice tiré des honoraires comprend les produits sous forme d'honoraires, moins les coûts directs engagés pour gagner ces honoraires, ce qui inclut la rémunération du personnel et les honoraires de services professionnels, ainsi que les coûts liés aux technologies et les coûts liés aux autres services partagés. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice tiré des honoraires présentée dans les états financiers de base.

Bénéfice distribuable

Le bénéfice distribuable utilisé par le gestionnaire fournit de l'information sur le bénéfice qui est disponible aux fins de distribution ou aux fins de réinvestissement par le gestionnaire. Le bénéfice distribuable du gestionnaire représente sa quote-part du bénéfice distribuable de notre entreprise de gestion d'actifs, moins les frais généraux et administratifs, mais excluant les charges liées à la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, du gestionnaire. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice distribuable du gestionnaire présentée dans nos états financiers de base.

Le gestionnaire a l'intention de verser environ 90 % de son bénéfice distribuable aux actionnaires chaque trimestre et de réinvestir le solde dans les activités. L'entreprise de gestion d'actifs a l'intention de verser au gestionnaire des dividendes trimestriels suffisants pour que le gestionnaire puisse verser son dividende projeté.

Le bénéfice distribuable utilisé par notre entreprise de gestion d'actifs fournit de l'information sur le bénéfice qui est disponible aux fins de distribution ou aux fins de réinvestissement par notre entreprise de gestion d'actifs. Il correspond à la somme du bénéfice tiré des honoraires, de l'intéressement aux plus-values réalisé, du rendement de notre trésorerie et de nos actifs financiers généraux, des charges d'intérêts, de l'impôt en trésorerie et des frais généraux et administratifs, excluant les charges liées à la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice distribuable présentée dans les états financiers de base de notre entreprise de gestion d'actifs.

Mesures financières supplémentaires utilisées par notre entreprise de gestion d'actifs

Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion désignent la juste valeur totale des actifs gérés, calculée comme suit :

- Les placements que Brookfield, ce qui comprend la Société, l'entreprise de gestion d'actifs ou ses sociétés liées :
 - consolide à des fins comptables (généralement, les placements à l'égard desquels Brookfield détient une participation économique importante et dirige unilatéralement les activités quotidiennes d'exploitation, d'investissement et de financement);
 - ne consolide pas à des fins comptables, mais sur lesquels Brookfield exerce une influence notable en raison d'au moins un attribut (par exemple être le plus important investisseur dans le placement, avoir la plus grande représentation au sein de l'organisme de gouvernance du placement, être le principal gestionnaire et/ou exploitant du placement et/ou avoir d'autres attributs d'influence notable);
 - sont calculés en fonction de 100 % de la juste valeur totale du placement en tenant compte de la structure du capital intégrale (capitaux propres et capitaux empruntés) sur la base de la valeur brute de l'actif, même si Brookfield ne détient pas la totalité du placement, à l'exception des placements détenus par l'intermédiaire de nos fonds perpétuels, qui sont calculés en fonction de sa quote-part économique de la valeur liquidative du placement.
- Tous les autres placements sont calculés en fonction de la quote-part économique de Brookfield de la juste valeur totale du placement en tenant compte de la structure du capital intégrale (capitaux propres et capitaux empruntés) sur la base de la valeur brute de l'actif.

Notre méthode de détermination des actifs sous gestion diffère de la méthode utilisée par d'autres gestionnaires d'actifs alternatifs ainsi que de la méthode de calcul des actifs sous gestion réglementaires qui est prescrite pour certains documents réglementaires (par exemple formulaire ADV et formulaire PF).

Capitaux générant des honoraires

Les capitaux générant des honoraires représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans les véhicules de capitaux permanents, les fonds privés et les stratégies axées sur des instruments liquides que nous gérons, ce qui nous permet de gagner des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires comprennent des montants appelés (« **investis** ») et des montants non appelés (« **promis** » ou « **engagés** »).

Aux fins du rapprochement des montants des périodes, nous utilisons les définitions suivantes :

- Entrées : comprennent les engagements de capital dans nos fonds privés et nos fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides et les apports à ceux-ci, ainsi que les émissions de titres de capitaux propres des véhicules de capitaux permanents.
- Sorties : représentent les distributions et les rachats de capital relatifs au capital lié aux stratégies axées sur des instruments liquides.
- Distributions : représentent les distributions trimestrielles des véhicules de capitaux permanents ainsi que les remboursements de capital engagé (excluant les ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché), les rachats et l'expiration des engagements non appelés au sein de nos fonds privés.
- Évaluation à la valeur de marché : comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les véhicules de capitaux permanents et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché.
- Autres : comprennent les variations de l'endettement net sans recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des véhicules de capitaux permanents, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains.

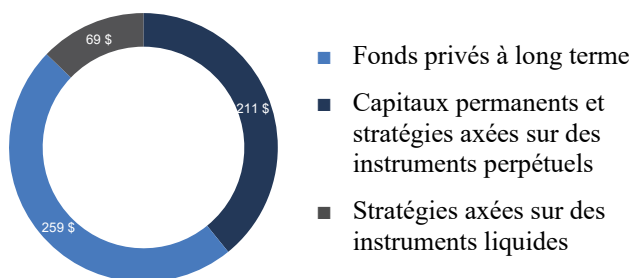
Engagements non appelés dans des fonds

Le total des engagements non appelés dans des fonds comprend le capital pouvant être appelé par les investisseurs dans les fonds, y compris les fonds dont la période d'investissement n'est pas en cours, pour lesquels le capital peut être appelé pour des investissements de suivi.

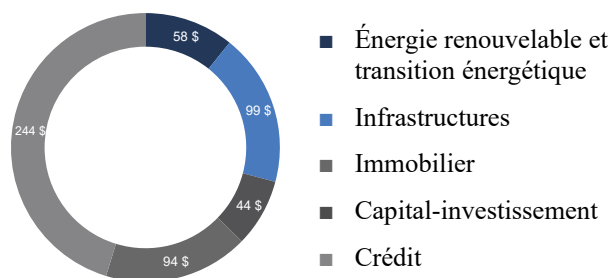
Diversification des capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIARDS)

Par type de fonds



Par branche d'activité



Fonds privés à long terme

Au 30 septembre 2024, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 259 G\$ dans le cadre d'une gamme diversifiée de fonds privés à long terme qui ciblent les rendements bruts des véhicules axés sur les occasions (plus de 20 %), à valeur ajoutée (15 % à 16 %), et principaux et principaux plus (9 % à 13 %). Ces fonds sont généralement à capital fixe et de longue durée, et sont généralement engagés pour une période de dix ans et assortis de deux options de prorogation de un an.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme, habituellement sur le capital engagé ou le capital investi, selon la nature du fonds et la période où en est le fonds dans son cycle de vie;
- des frais transactionnels et des honoraires liés aux services-conseils sur les capitaux de co-investissement que nous mobilisons et investissons conjointement avec nos fonds privés à long terme, lesquels varient en fonction des accords de transaction;
- un intéressement aux plus-values ou des honoraires en fonction du rendement, qui nous donnent droit à une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est habituellement payé vers la fin de la durée d'un fonds, après le remboursement du capital aux investisseurs, et il peut être assujéti à une disposition de récupération jusqu'à ce que tous les placements aient été monétisés et qu'un rendement minimal des capitaux investis soit suffisamment assuré. La Société a le droit de recevoir 33,3 % de l'intéressement aux plus-values sur les nouveaux fonds établis par un promoteur de notre entreprise de gestion d'actifs, et elle conservera la totalité de l'intéressement aux plus-values gagné sur nos fonds existants arrivés à maturité.

Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

Au 30 septembre 2024, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 211 G\$ dans le cadre de nos véhicules de capitaux permanents et de nos fonds privés perpétuels principaux et principaux plus.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur la capitalisation boursière ou sur la valeur liquidative de nos véhicules de capitaux permanents et sur la valeur liquidative de nos fonds privés perpétuels;
- des honoraires sous forme de distributions incitatives stables provenant de BEP et de BIP, qui sont liés à la croissance des distributions en trésorerie payées aux investisseurs au-delà d'un seuil minimal prédéterminé. BEP et BIP affichent depuis longtemps une croissance annuelle des distributions dans leur fourchette cible de 5 % à 9 %;
- des honoraires en fonction du rendement de BBU fondés sur le rendement des parts supérieur au seuil prescrit, lequel n'est pas assujéti à une disposition de récupération, ainsi que sur l'intéressement aux plus-values sur nos fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides

Au 30 septembre 2024, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 69 G\$ dans le cadre de nos stratégies axées sur des instruments liquides, ce qui comprend le capital que nous gérons pour le compte de nos fonds cotés en bourse et de nos comptes gérés séparément, en mettant l'accent sur les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé ou de la valeur liquidative des fonds;
- des produits en fonction du rendement fondés sur un rendement minimal prescrit.

PARTIE 4

ANALYSE DES PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION NON CONFORMES AUX PCGR DE NOTRE ENTREPRISE DE GESTION D'ACTIFS

La rubrique qui suit présente une analyse des principales mesures financières et d'exploitation utilisées dans la gestion de notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. Pour plus de détails sur nos mesures non conformes aux PCGR et sur nos mesures de la performance, se reporter à la partie 3, « Principales mesures financières et d'exploitation », du présent rapport de gestion.

Capitaux générant des honoraires

Le tableau suivant présente un sommaire des capitaux générant des honoraires au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

(EN MILLIONS)	Fonds privés à long terme	Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	Stratégies axées sur des instruments liquides	Total
Énergie renouvelable et transition énergétique	31 708 \$	26 348 \$	— \$	58 056 \$
Infrastructures	45 590	53 634	—	99 224
Immobilier	69 326	24 466	—	93 792
Capital-investissement	36 502	7 216	—	43 718
Crédit	75 788	99 417	69 446	244 651
Au 30 septembre 2024	258 914 \$	211 081 \$	69 446 \$	539 441 \$
Au 31 décembre 2023	245 341 \$	148 719 \$	62 938 \$	456 998 \$

Les tableaux suivants présentent les variations des capitaux générant des honoraires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
30 juin 2024	51 703 \$	91 187 \$	92 997 \$	40 305 \$	237 643 \$	513 835 \$
Entrées	767	1 904	2 756	870	13 029	19 326
Sorties	—	—	(160)	—	(8 036)	(8 196)
Distributions	(291)	(528)	(629)	(439)	(1 625)	(3 512)
Évaluation à la valeur de marché	2 123	6 659	(1 030)	244	7 466	15 462
Autres	3 754	2	(142)	2 738	(3 826)	2 526
Variation	6 353	8 037	795	3 413	7 008	25 606
30 septembre 2024	58 056 \$	99 224 \$	93 792 \$	43 718 \$	244 651 \$	539 441 \$

Au 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires se chiffraient à 539 G\$, comparativement à 514 G\$ au 30 juin 2024. L'augmentation de 25,6 G\$ tient principalement à la mobilisation de capitaux et à l'investissement de capitaux dans nos stratégies, y compris notre cinquième fonds vedette immobilier, et aux investissements de suivi de certains de nos fonds vedettes précédents. En outre, la capitalisation boursière plus élevée de nos sociétés liées cotées découlant de la hausse du cours de leur titre ainsi que les acquisitions de Castlelake et de SVB Capital ont permis d'accroître nos capitaux générant des honoraires.

L'augmentation globale des capitaux générant des honoraires a été partiellement contrebalancée par des distributions à nos clients et par des sorties découlant des rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.

POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES
LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
31 décembre 2023	52 363 \$	94 635 \$	93 444 \$	38 849 \$	177 707 \$	456 998 \$
Entrées	4 928	4 367	6 164	2 210	84 962	102 631
Sorties	—	(11)	(351)	—	(17 381)	(17 743)
Distributions	(1 194)	(1 839)	(2 395)	(651)	(5 198)	(11 277)
Évaluation à la valeur de marché	2 340	5 531	(1 972)	873	8 256	15 028
Autres	(381)	(3 459)	(1 098)	2 437	(3 695)	(6 196)
Variation	5 693	4 589	348	4 869	66 944	82 443
30 septembre 2024	58 056 \$	99 224 \$	93 792 \$	43 718 \$	244 651 \$	539 441 \$

Au 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires se chiffraient à 539 G\$, comparativement à 457 G\$ au 31 décembre 2023. L'augmentation de 82,4 G\$ tient principalement au mandat lié à AEL, qui a donné lieu à des entrées de capitaux générant des honoraires de 49 G\$. La mobilisation de capitaux et l'investissement de capitaux dans nos stratégies, y compris notre cinquième fonds vedette immobilier, notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale et les investissements de suivi dans des fonds vedettes précédents ont aussi permis d'accroître nos capitaux générant des honoraires. En outre, la hausse des capitaux générant des honoraires tient à l'augmentation des évaluations à la valeur de marché découlant de la hausse du cours des titres de nos sociétés liées cotées et à nos placements stratégiques dans Castl lake et SVB Capital conclus au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des distributions à nos clients et par les sorties découlant des rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.

Bénéfice distribuable

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires de gestion de base ¹	1 094 \$	998 \$	3 121 \$	2 962 \$
Distributions incitatives	106	94	318	282
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	10	17	32	31
Produits sous forme d'honoraires	1 210	1 109	3 471	3 275
Moins : coûts directs ^{1,2}	(538)	(511)	(1 606)	(1 522)
	672	598	1 865	1 753
Moins : bénéfice tiré des honoraires non attribuable à l'entreprise de gestion d'actifs	(28)	(33)	(86)	(93)
Bénéfice tiré des honoraires³	644 \$	565 \$	1 779 \$	1 660 \$
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions et autres produits ⁴	59	49	148	149
Impôt en trésorerie	(84)	(46)	(213)	(151)
Bénéfice distribuable	619 \$	568 \$	1 714 \$	1 658 \$

1. Les honoraires de gestion de base et les coûts directs sont présentés sur une base intégrale. Les honoraires de gestion de base et les coûts directs d'Oaktree ont totalisé 323 M\$ et 220 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 (2023 – 309 M\$ et 210 M\$, respectivement) et 961 M\$ et 664 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 (2023 – 897 M\$ et 618 M\$, respectivement). Se reporter à la note 3, « Placements », des états financiers consolidés résumés pour plus d'information au sujet des produits, des charges et du bénéfice net d'Oaktree.
2. Les coûts directs comprennent la charge de rémunération, les autres charges d'exploitation et les frais généraux et administratifs et autres charges, ainsi que les coûts directs liés à Oaktree sur une base intégrale.
3. Le bénéfice tiré des honoraires comprend le bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, selon notre participation d'environ 73 % (30 septembre 2023 – 68 %).
4. Cet ajustement réintègre la rémunération fondée sur des actions et les autres produits liés à la quote-part de la société des produits tirés des placements, de l'intéressement aux plus-values réalisés, des produits d'intérêts reçus et des charges payées relativement aux prêts entre parties liées et des autres produits des filiales partiellement détenues.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires se sont chiffrés à 1,2 G\$, soit une hausse de 101 M\$, ou 9 %, par rapport à la période antérieure. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion de base de 96 M\$, ou 10 %, qui découle des honoraires additionnels pour un trimestre complet au titre de notre groupe de crédit en raison du mandat lié à AEL, du bénéfice de nos partenariats stratégiques et de la mobilisation de capitaux au sein de notre cinquième fonds vedette immobilier. Les capitaux mobilisés par notre entreprise de crédit et le capital investi dans l'ensemble de nos stratégies de fonds de crédit ont également fourni un apport aux honoraires de gestion de base gagnés. En outre, les honoraires de gestion de base ont augmenté en raison de la hausse des honoraires tirés de nos véhicules de capitaux permanents cotés découlant de la hausse des capitalisations boursières moyennes par rapport à la période antérieure. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution des honoraires en raison de la fin de la période d'investissement dans certains de nos plus anciens fonds. Les frais transactionnels ont également diminué de 7 M\$, ou 41 %, en raison d'une baisse des honoraires provenant de notre stratégie de fonds liés aux infrastructures qui s'explique par la mobilisation de capitaux de co-investissement à la période antérieure.

Les distributions incitatives ont augmenté de 12 M\$, ou 13 %, en raison de la hausse de 5 % et de 6 %, respectivement, du dividende trimestriel de BEP et de BIP par rapport à la période antérieure.

Les coûts directs ont augmenté de 27 M\$, ou 5 %, par rapport à la période antérieure, en raison de l'expansion continue de notre entreprise de gestion d'actifs.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le bénéfice distribuable s'est établi à 619 M\$, en hausse de 51 M\$, ou 9 %, par rapport à la période antérieure. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice tiré des honoraires et des produits tirés des placements dans certains de nos placements stratégiques, partiellement contrebalancée par une baisse des autres produits en raison de la baisse des intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de la Société et par l'augmentation de l'impôt en trésorerie sur le bénéfice tiré des honoraires.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires se sont chiffrés à 3,5 G\$, soit une hausse de 196 M\$, ou 6 %, par rapport à la période antérieure. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion de base de 159 M\$, ou 5 %, qui découle des honoraires additionnels au titre de notre groupe de crédit en raison du mandat lié à AEL et du bénéfice de nos partenariats stratégiques. Les produits sous forme d'honoraires ont également augmenté en raison des autres capitaux mobilisés au sein de notre canal d'assurance, du capital investi dans l'ensemble de nos stratégies de fonds de crédit et de l'augmentation de la valeur liquidative de certains de nos fonds de crédit. En outre, des honoraires tirés des capitaux mobilisés pour nos plus récents fonds vedettes au cours des 12 derniers mois ont également généré des produits sous forme d'honoraires additionnels. Ces augmentations des honoraires de gestion de base ont été partiellement contrebalancées par la baisse des honoraires tirés de nos véhicules de capitaux permanents cotés découlant de la diminution des capitalisations boursières et de la fin de la période d'investissement dans certains de nos plus anciens fonds.

Les distributions incitatives ont augmenté de 36 M\$, ou 13 %, en raison de la hausse de 5 % et de 6 %, respectivement, du dividende trimestriel de BEP et de BIP par rapport à la période antérieure.

Les coûts directs ont augmenté de 84 M\$, ou 6 %, par rapport à la période antérieure, en raison de l'expansion continue de notre entreprise de gestion d'actifs.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le bénéfice distribuable s'est établi à 1,7 G\$, ce qui représente une augmentation de 56 M\$ par rapport à la période antérieure. L'augmentation tient principalement à la hausse du bénéfice tiré des honoraires et à l'augmentation des produits tirés des placements dans certains de nos placements stratégiques, partiellement contrebalancées par une diminution des autres produits en raison de la diminution des intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de la Société.

PARTIE 5

RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT

Dans chacune de nos catégories de produits, nous investissons à l'échelle mondiale dans diverses stratégies de placement, chacune bénéficiant de facteurs très favorables à long terme qui ouvrent la voie à un univers de placement en expansion représentant plusieurs billions de dollars. Nos stratégies de placement sont les suivantes : a) énergie renouvelable et transition énergétique, b) infrastructures, c) immobilier, d) capital-investissement et e) crédit.

Les tableaux suivants présentent un résumé des capitaux générant des honoraires et des produits sous forme d'honoraires par stratégie de placement.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Énergie renouvelable et transition énergétique	58 056 \$	52 363 \$
Infrastructures	99 224	94 635
Immobilier	93 792	93 444
Capital-investissement	43 718	38 849
Crédit	244 651	177 707
Total des capitaux générant des honoraires	539 441 \$	456 998 \$

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	513 835 \$	439 748 \$	456 998 \$	417 863 \$
Entrées	19 326	18 784	102 631	49 846
Sorties	(8 196)	(4 453)	(17 743)	(13 103)
Distributions	(3 512)	(3 942)	(11 277)	(12 368)
Évaluation à la valeur de marché	15 462	(9 686)	15 028	(331)
Autres	2 526	(946)	(6 196)	(2 402)
Variation	25 606	(243)	82 443	21 642
Solde à la fin de la période	539 441 \$	439 505 \$	539 441 \$	439 505 \$

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Énergie renouvelable et transition énergétique	159 \$	141 \$	461 \$	443 \$
Infrastructures	311	314	898	904
Immobilier	248	225	719	691
Capital-investissement	120	128	357	362
Crédit	372	301	1 036	875
Total des produits sous forme d'honoraires	1 210 \$	1 109 \$	3 471 \$	3 275 \$

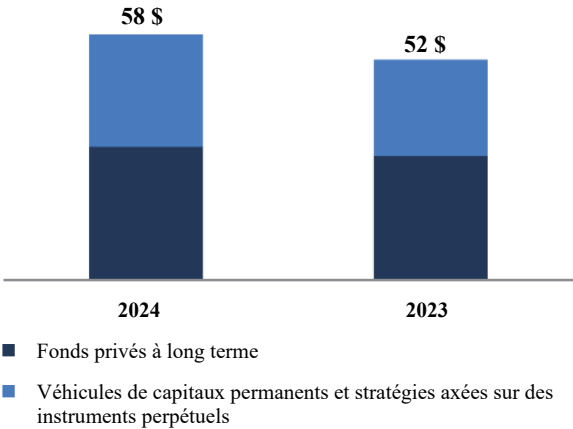
Énergie renouvelable et transition énergétique

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'énergie renouvelable et de transition énergétique au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

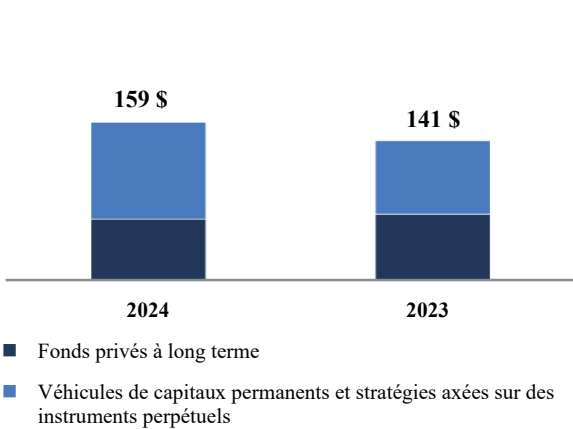
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes considérées.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Fonds privés à long terme	31 708 \$	29 663 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	26 348	22 700
Total des capitaux générant des honoraires.....	58 056 \$	52 363 \$

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	51 703 \$	50 392 \$	52 363 \$	46 412 \$
Entrées	767	519	4 928	2 430
Sorties	—	—	—	—
Distributions	(291)	(283)	(1 194)	(1 156)
Évaluation à la valeur de marché	2 123	(3 621)	2 340	(551)
Autres	3 754	(70)	(381)	(198)
Variation	6 353	(3 455)	5 693	525
Solde à la fin de la période	58 056 \$	46 937 \$	58 056 \$	46 937 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 6,4 G\$, ou 12 %, pour s'établir à 58 G\$. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation de la capitalisation boursière de BEP en raison de la hausse du cours de ses actions au cours du trimestre. En outre, les capitaux générant des honoraires ont augmenté en raison des entrées attribuables à la mobilisation de capitaux et de l'investissement de capitaux dans l'ensemble de nos stratégies de fonds. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des distributions aux porteurs de parts de BEP et aux commanditaires de nos fonds perpétuels.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 5,7 G\$, ou 11 %, pour s'établir à 58 G\$. Cette augmentation tient à la mobilisation de capitaux pour notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale, à l'investissement de capitaux dans l'ensemble de nos stratégies de fonds ainsi qu'aux entrées découlant de l'émission, par BEP, de billets à moyen terme et de billets perpétuels verts. De plus, les capitaux générant des honoraires ont augmenté en raison de la capitalisation boursière plus élevée de BEP découlant de la hausse du cours de son action au cours de l'exercice. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la fin de la période d'investissement de l'un de nos fonds précédents et par les distributions aux porteurs de parts de BEP et aux commanditaires de nos véhicules de capitaux permanents et de nos fonds privés à long terme.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	61 \$	61 \$	182 \$	177 \$
Fonds de co-investissement et autres fonds	1	2	2	10
	62	63	184	187
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BEP ¹	59	43	157	155
Fonds de co-investissement et autres fonds	6	3	13	6
	65	46	170	161
Honoraires de rattrapage	—	4	2	7
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	—	—	8	4
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils	127	113	364	359
Distributions incitatives	32	28	97	84
Total des produits sous forme d'honoraires	159 \$	141 \$	461 \$	443 \$

1. Au 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires de BEP se chiffraient à 25,0 G\$ (31 décembre 2023 – 22,1 G\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 18 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. Les honoraires provenant de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 19 M\$ en raison de la hausse des honoraires tirés de BEP attribuable à une augmentation de sa capitalisation boursière moyenne par rapport à la période antérieure. En outre, les distributions incitatives de BEP ont augmenté de 4 M\$ en raison d'une hausse de 5 % des distributions par rapport à la période antérieure.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 18 M\$ par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Les distributions incitatives de BEP ont augmenté de 13 M\$ en raison d'une hausse de 5 % des distributions par rapport à la période antérieure. Les honoraires provenant de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 9 M\$, en raison essentiellement de la mobilisation de capitaux de co-investisseurs dans certains de nos fonds perpétuels. En outre, des honoraires de gestion et des frais transactionnels plus élevés ont été gagnés sur notre deuxième fonds de transition énergétique mondiale et d'autres investissements de suivi au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la baisse des honoraires gagnés sur les capitaux de co-investissement dans nos fonds privés à long terme.

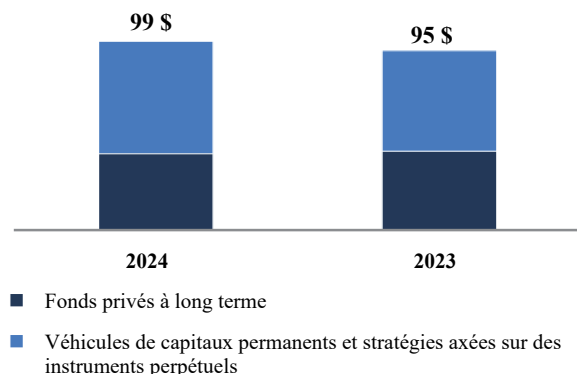
Infrastructures

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'infrastructures au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

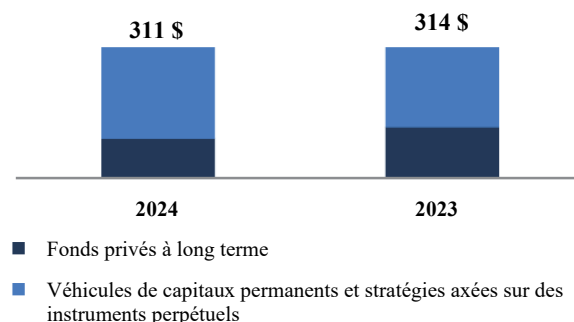
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes considérées.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Fonds privés à long terme	45 590 \$	47 345 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	53 634	47 290
Total des capitaux générant des honoraires	99 224 \$	94 635 \$

POUR LES PÉRIODES CLOS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	91 187 \$	92 509 \$	94 635 \$	82 752 \$
Entrées	1 904	4 421	4 367	10 211
Sorties	—	—	(11)	(6)
Distributions	(528)	(549)	(1 839)	(2 376)
Évaluation à la valeur de marché	6 659	(4 015)	5 531	806
Autres	2	107	(3 459)	1 086
Variation	8 037	(36)	4 589	9 721
Solde à la fin de la période	99 224 \$	92 473 \$	99 224 \$	92 473 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 8,0 G\$, ou 9 %, pour s'établir à 99 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la capitalisation boursière de BIP découlant d'une augmentation du cours de son action au cours du trimestre, aux investissements de suivi dans notre quatrième fonds vedette ainsi qu'à la mobilisation de capitaux et à l'augmentation des évaluations dans l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, plus particulièrement BII et BSIP. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions payées aux porteurs de parts de BIP.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 4,6 G\$, ou 5 %, pour s'établir à 99 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de la capitalisation boursière de BIP en raison de la hausse du cours de son action, à la mobilisation de capitaux pour les co-investissements effectués conjointement avec notre cinquième fonds vedette, ainsi qu'aux augmentations du capital investi et des évaluations dans l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la fin de la période d'investissement de notre quatrième fonds vedette, par les distributions versées aux porteurs de parts de BIP et par les distributions versées à des commanditaires de nos fonds privés à long terme et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	93 \$	95 \$	277 \$	275 \$
Fonds de co-investissement et autres fonds	—	4	6	14
	93	99	283	289
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BIP ¹	110	97	293	303
Fonds de co-investissement et autres fonds	32	25	95	73
	142	122	388	376
Honoraires de rattrapage	1	15	1	25
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	1	12	5	16
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils	237	248	677	706
Distributions incitatives	74	66	221	198
Total des produits sous forme d'honoraires	311 \$	314 \$	898 \$	904 \$

1. Au 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires de BIP se chiffraient à 35,0 G\$ (31 décembre 2023 – 31,2 G\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 3 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. En excluant les honoraires de rattrapage non récurrents et les frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 22 M\$ en raison de l'augmentation des honoraires tirés de BIP résultant de l'augmentation de la capitalisation boursière moyenne au cours de la période. En outre, les distributions incitatives ont augmenté de 8 M\$ au cours de la période en raison d'une augmentation de 6 % du dividende trimestriel de BIP.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 6 M\$, ou 1 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. En excluant les honoraires de rattrapage non récurrents et les frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 29 M\$ en raison d'une augmentation des distributions incitatives de 23 M\$ découlant d'une hausse de 6 % du dividende trimestriel de BIP, ainsi que des capitaux mobilisés et investis par certains de nos fonds. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution des honoraires tirés de BIP attribuable à une baisse de la capitalisation boursière moyenne.

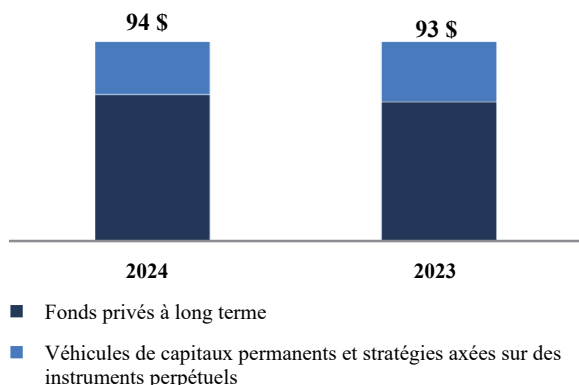
Immobilier

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'immobilier au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

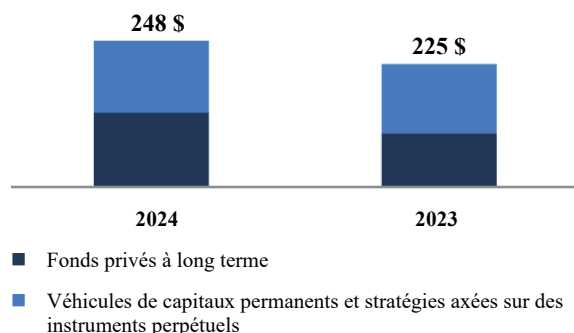
Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes considérées.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Fonds privés à long terme	69 326 \$	66 038 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	24 466	27 406
Total des capitaux générant des honoraires	93 792 \$	93 444 \$

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	92 997 \$	90 214 \$	93 444 \$	95 633 \$
Entrées	2 756	5 060	6 164	7 290
Sorties	(160)	(36)	(351)	(114)
Distributions	(629)	(745)	(2 395)	(3 935)
Évaluation à la valeur de marché	(1 030)	(663)	(1 972)	(2 233)
Autres	(142)	(1 225)	(1 098)	(4 036)
Variation	795	2 391	348	(3 028)
Solde à la fin de la période	93 792 \$	92 605 \$	93 792 \$	92 605 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 795 M\$ et de 348 M\$, respectivement, ou 1 %, pour s'établir à 94 G\$. Ces augmentations tiennent principalement aux entrées attribuables à la mobilisation de capitaux au sein de notre cinquième fonds vedette, aux investissements de suivi dans notre troisième fonds vedette, ainsi qu'aux émissions de titres de capitaux propres de BPG. Des clôtures et des capitaux additionnels investis dans le cadre de diverses autres stratégies de fonds ont également fourni un apport à nos capitaux générant des honoraires. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des distributions provenant de nos capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels, de nos fonds vedettes et d'autres fonds privés. En outre, les capitaux générant des honoraires de BPG et de certaines stratégies de fonds à long terme et stratégies axées sur des instruments perpétuels ont diminué en raison d'une diminution nette des évaluations.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	114 \$	101 \$	341 \$	293 \$
Fonds de co-investissement et autres fonds	54	55	162	174
	168	156	503	467
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BPG ¹	54	49	143	149
Fonds de co-investissement et autres fonds	18	20	56	71
	72	69	199	220
Honoraires de rattrapage	8	—	17	1
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	—	—	—	3
Total des produits sous forme d'honoraires	248 \$	225 \$	719 \$	691 \$

1. Au 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires de BPG se chiffraient à 17,1 G\$ (31 décembre 2023 – 17,9 G\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 23 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. Cette augmentation tient principalement à la hausse des honoraires tirés de nos fonds privés à long terme découlant de la mobilisation de capitaux et des honoraires de rattrapage pour notre cinquième fonds vedette.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 28 M\$, ou 4 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, en raison principalement des honoraires tirés de nos fonds privés à long terme découlant de la mobilisation de capitaux et des honoraires de rattrapage pour notre cinquième fonds vedette. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la diminution des honoraires gagnés par notre véhicule axé sur des instruments perpétuels découlant de la diminution des capitaux générant des honoraires de BPG, ainsi que de la baisse de la valeur liquidative de nos autres stratégies axées sur des instruments perpétuels et de certains fonds privés à long terme.

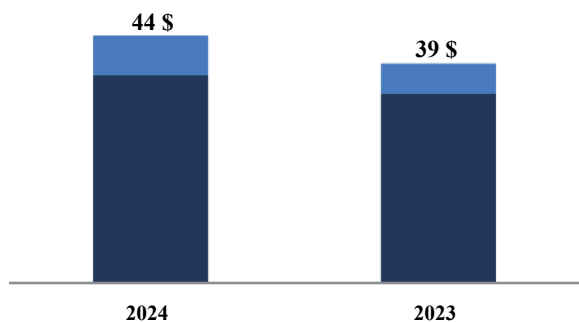
Capital-investissement

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière de capital-investissement au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Capitaux générant des honoraires

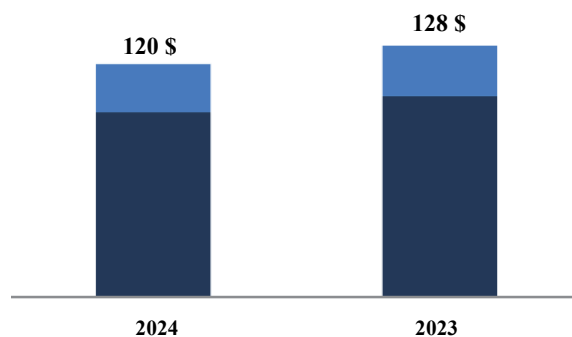
AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIARDS)



- Fonds privés à long terme
- Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)



- Fonds privés à long terme
- Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes considérées.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Fonds privés à long terme	36 502 \$	33 249 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	7 216	5 600
Total des capitaux générant des honoraires.....	43 718 \$	38 849 \$

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	40 305 \$	40 536 \$	38 849 \$	39 316 \$
Entrées	870	1 669	2 210	4 234
Sorties	—	—	—	—
Distributions	(439)	(88)	(651)	(205)
Évaluation à la valeur de marché	244	(255)	873	(547)
Autres	2 738	(21)	2 437	(957)
Variation	3 413	1 305	4 869	2 525
Solde à la fin de la période	43 718 \$	41 841 \$	43 718 \$	41 841 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 3,4 G\$, ou 8 %, pour s'établir à 44 G\$, résultat qui tient principalement à notre acquisition de SVB Capital, à l'investissement et à la mobilisation de capitaux en vue de co-investissements dans l'une de nos stratégies complémentaires et à une augmentation de la capitalisation boursière de BBU en raison d'une hausse du cours de l'action au cours du trimestre. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de notre quatrième fonds vedette.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 4,9 G\$, ou 13 %, pour s'établir à 44 G\$. L'augmentation tient principalement à notre acquisition de SVB Capital ainsi qu'à l'investissement de capitaux et à la mobilisation de capitaux en vue de co-investissements dans certains de nos fonds privés à long terme. En outre, la croissance des capitaux générant des honoraires tient à l'augmentation de la capitalisation boursière de BBU en raison d'une hausse du cours de son action. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de notre quatrième fonds vedette.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	41 \$	47 \$	122 \$	133 \$
Autres fonds à long terme	45	42	136	130
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	3	2	8	7
	89	91	266	270
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BBU ¹	23	23	67	69
	23	23	67	69
Honoraires de rattrapage	—	9	6	15
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils.....	8	5	18	8
Total des produits sous forme d'honoraires	120 \$	128 \$	357 \$	362 \$

1. Au 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires de BBU se chiffraient à 7,2 G\$ (31 décembre 2023 – 5,6 G\$).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 8 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. Cette diminution est principalement attribuable à la fin de la période d'investissement de notre cinquième fonds vedette et aux honoraires de rattrapage comptabilisés à la période antérieure relativement à notre sixième fonds vedette. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par la hausse des honoraires gagnés sur le capital investi dans BSI et par les honoraires gagnés relativement à la clôture de certains de nos partenariats stratégiques.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 5 M\$, ou 1 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. Cette diminution est principalement attribuable à la fin de la période d'investissement de notre cinquième fonds vedette et aux honoraires de rattrapage comptabilisés à la période antérieure relativement à notre sixième fonds vedette. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par le capital mobilisé pour notre sixième fonds vedette, par le capital investi dans plusieurs de nos fonds, par l'augmentation des frais transactionnels liés à BSI et par les honoraires gagnés relativement à la clôture de certains de nos partenariats stratégiques.

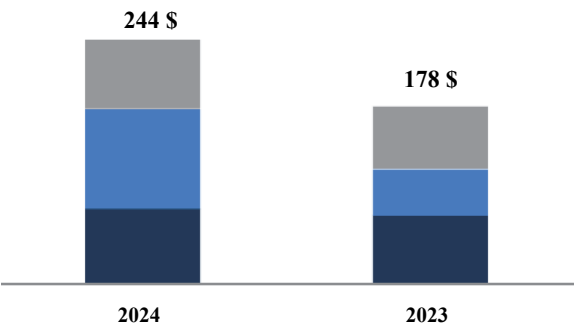
Crédit

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière de crédit au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIARDS)



- Fonds privés à long terme
- Stratégies axées sur des instruments perpétuels
- Stratégies axées sur des instruments liquides

Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes considérées.

Capitaux générant des honoraires

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Fonds privés à long terme	75 788 \$	69 046 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	99 417	45 723
Stratégies axées sur des instruments liquides	69 446	62 938
Total des capitaux générant des honoraires	244 651 \$	177 707 \$

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	237 643 \$	166 097 \$	177 707 \$	153 750 \$
Entrées	13 029	7 115	84 962	25 681
Sorties	(8 036)	(4 417)	(17 381)	(12 983)
Distributions	(1 625)	(2 277)	(5 198)	(4 696)
Évaluation à la valeur de marché	7 466	(1 132)	8 256	2 194
Autres	(3 826)	263	(3 695)	1 703
Variation	7 008	(448)	66 944	11 899
Solde à la fin de la période	244 651 \$	165 649 \$	244 651 \$	165 649 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 7,0 G\$, ou 3 %, pour s'établir à 245 G\$, en raison principalement de la hausse de la valeur liquidative, du capital investi dans nos fonds de crédit axés sur des instruments liquides, ainsi que du capital investi dans les fonds d'Oaktree. De plus, les capitaux générant des honoraires ont augmenté en raison de notre placement dans Castl lake. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides et sur des instruments perpétuels et par les remboursements de capital au sein de nos stratégies liées à Oaktree, aux infrastructures et aux titres de créance immobiliers.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 66,9 G\$, ou 38 %, pour s'établir à 245 G\$, en raison principalement du mandat lié à AEL, qui s'est traduit par des entrées de capitaux générant des honoraires de 49 G\$. Notre placement dans Castl lake, ainsi que le capital investi dans nos fonds de crédit d'Oaktree, nos fonds de crédit axés sur des instruments liquides et d'autres fonds de crédit de notre plateforme ont également fourni un apport aux capitaux générant des honoraires. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides et sur des instruments perpétuels et par les remboursements de capital au sein de nos stratégies liées à Oaktree, aux infrastructures et aux titres de créance immobiliers.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme	192 \$	175 \$	568 \$	505 \$
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	117	68	289	194
Stratégies axées sur des instruments liquides ¹	62	58	178	176
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	1	—	1	—
Total des produits sous forme d'honoraires	372 \$	301 \$	1 036 \$	875 \$

1. Représente les fonds à capital variable dans le cadre de nos stratégies de fonds de crédit, ainsi que la participation d'Oaktree dans un gestionnaire de placements à revenu fixe et son placement dans des titres cotés en bourse.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 71 M\$, ou 24 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2023. L'augmentation tient aux honoraires additionnels tirés de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et de nos fonds privés à long terme. Les honoraires provenant de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 49 M\$ en raison de la hausse des capitaux générant des honoraires attribuable au mandat lié à AEL et du capital investi dans ces stratégies. En outre, les honoraires tirés de nos fonds privés à long terme ont augmenté en raison des investissements dans l'ensemble de nos fonds vedettes de crédit et dans d'autres stratégies de fonds de crédit.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 162 M\$, ou 19 %, par rapport à la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. L'augmentation tient aux honoraires additionnels tirés de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et de nos fonds privés à long terme. Les honoraires provenant de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 95 M\$ en raison de la hausse des capitaux générant des honoraires attribuable au mandat lié à AEL et du capital investi dans ces stratégies. En outre, les honoraires tirés de nos fonds privés à long terme ont augmenté en raison des investissements dans l'ensemble de nos fonds vedettes de crédit et dans d'autres fonds de titres de créance et de l'augmentation des honoraires tirés de nos partenariats stratégiques.

PARTIE 6

RAPPROCHEMENT DES MESURES CONFORMES AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS ET DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice distribuable, du bénéfice tiré des honoraires et des produits sous forme d'honoraires avec les mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées conformément aux PCGR des États-Unis. En plus du bénéfice net et des produits, la direction évalue la performance de l'entreprise en fonction de ces mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR devraient être prises en considération en plus du bénéfice net ou d'autres mesures financières présentées conformément aux PCGR des États-Unis, et elles ne doivent pas être considérées comme un substitut de ces mesures, ni comme étant supérieures à celles-ci.

Rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable de l'entreprise de gestion d'actifs pour les trimestres et les périodes de neuf mois présentés.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)				
Bénéfice net	537 \$	510 \$	1 428 \$	1 606 \$
Ajouter ou soustraire les éléments suivants :				
Charge d'impôt ^{a)}	96	52	309	301
Amortissements ^{b)}	4	3	11	10
Attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	(55)	(89)	13	(262)
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	38	3	82	88
Autres produits et charges ^{d)}	69	40	117	(10)
Charges d'intérêts payées à des parties liées ^{e)}	8	3	17	10
Produits d'intérêts et de dividendes ^{e)}	(34)	(44)	(117)	(127)
Autres produits des activités ordinaires ^{f)}	(141)	(10)	(313)	(204)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence ^{g)}	(61)	(22)	(194)	(94)
Bénéfice tiré des honoraires de filiales partiellement détenues selon notre quote-part ^{g)}	87	71	235	198
Coûts liés à la rémunération recouvrés auprès de sociétés liées ^{h)}	95	15	184	111
Produits sous forme d'honoraires provenant de BSREP III et autres ⁱ⁾	1	33	7	33
Bénéfice tiré des honoraires	644 \$	565 \$	1 779 \$	1 660 \$
Impôt en trésorerie ^{j)}	(84)	(46)	(213)	(151)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions et autres charges ^{k)}	59	49	148	149
Bénéfice distribuable	619 \$	568 \$	1 714 \$	1 658 \$

- a) Cet ajustement élimine l'incidence de la charge d'impôt puisque nous ne croyons pas que cet élément reflète la valeur actualisée des obligations fiscales réelles que nous prévoyons engager à long terme en raison des actifs d'impôt différé importants de notre entreprise de gestion d'actifs.
- b) Cet ajustement élimine les amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, qui sont sans effet sur la trésorerie et qui, par conséquent, sont exclus du bénéfice tiré des honoraires.
- c) Ces ajustements éliminent l'incidence de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé et la charge de rémunération connexe. L'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et la charge de rémunération connexe sont sans effet sur la trésorerie. L'attribution de l'intéressement aux plus-values et la charge de rémunération connexe sont incluses dans le bénéfice distribuable une fois réalisées.
- d) Cet ajustement élimine les autres produits et charges liés aux variations de la juste valeur sans effet sur la trésorerie.
- e) Cet ajustement élimine les intérêts et les frais payés ou reçus relativement aux prêts entre parties liées.
- f) Cet ajustement réintègre les autres produits des activités ordinaires gagnés qui sont sans effet sur la trésorerie.
- g) Ces ajustements éliminent notre quote-part du bénéfice des filiales partiellement détenues, y compris les éléments marqués des lettres a) à f) ci-dessus, et comprennent la quote-part du bénéfice tiré des honoraires des filiales partiellement détenues.
- h) Cet élément réintègre les coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées et qui sont sans effet sur la trésorerie.
- i) Cet ajustement ajoute les honoraires de gestion de base tirés des fonds qui ont été éliminés à la consolidation ainsi que d'autres éléments.
- j) Représente l'incidence de l'impôt en trésorerie payé par l'entreprise.
- k) Cet ajustement réintègre la rémunération fondée sur des actions et les autres produits liés à la quote-part de la société des produits tirés des placements, de l'intéressement aux plus-values réalisé, des produits d'intérêts reçus et des charges payées relativement aux prêts entre parties liées et des autres produits des filiales partiellement détenues.

Rapprochement des produits et des produits sous forme d'honoraires

Le tableau suivant présente notre rapprochement des produits sous forme d'honoraires de gestion et des produits sous forme d'honoraires pour les trimestres et les périodes de neuf mois présentés.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Total des produits sous forme d'honoraires de gestion ...	873 \$	778 \$	2 480 \$	2 339 \$
Produits sous forme d'honoraires provenant des placements mis en équivalence ^{a)}	336	319	997	924
Honoraires provenant de BSREP III et autres ^{b)}	1	12	(6)	12
Produits sous forme d'honoraires	1 210 \$	1 109 \$	3 471 \$	3 275 \$

a) Cet ajustement ajoute les honoraires de gestion selon une participation de 100 %.

b) Cet ajustement tient compte des honoraires de gestion de base tirés de BSREP III et d'autres fonds qui sont éliminés à la consolidation.

Produits sous forme d'honoraires par zone géographique

La majorité de nos produits sont gagnés aux États-Unis. Les tableaux suivants présentent nos produits sous forme d'honoraires ventilés par stratégie de placement et par zone géographique.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	30 \$	51 \$	155 \$	60 \$	305 \$	601 \$
Canada	42	102	6	18	8	176
Royaume-Uni	32	51	70	23	44	220
Autres	23	33	17	19	15	107
Distributions incitatives	32	74	—	—	—	106
	159 \$	311 \$	248 \$	120 \$	372 \$	1 210 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	74 \$	150 \$	449 \$	183 \$	845 \$	1 701 \$
Canada	121	284	18	58	19	500
Royaume-Uni	98	140	203	66	129	636
Autres	71	103	49	50	43	316
Distributions incitatives	97	221	—	—	—	318
	461 \$	898 \$	719 \$	357 \$	1 036 \$	3 471 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	24 \$	68 \$	163 \$	60 \$	245 \$	560 \$
Canada	38	85	14	34	3	174
Royaume-Uni	40	60	45	25	40	210
Autres	11	35	3	9	13	71
Distributions incitatives	28	66	—	—	—	94
	141 \$	314 \$	225 \$	128 \$	301 \$	1 109 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	88 \$	188 \$	477 \$	174 \$	712 \$	1 639 \$
Canada	125	291	36	85	10	547
Royaume-Uni	105	160	130	70	114	579
Autres	41	67	48	33	39	228
Distributions incitatives	84	198	—	—	—	282
	443 \$	904 \$	691 \$	362 \$	875 \$	3 275 \$

PARTIE 7

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation de trésorerie

Le gestionnaire exerce des activités limitées principalement axées sur la réception de dividendes de notre entreprise de gestion d'actifs comme principale source de produits et sur la distribution de ces dividendes aux actionnaires conformément à sa politique en matière de dividendes. Le gestionnaire emploie un nombre limité de ressources qui fournissent des services à notre entreprise de gestion d'actifs; les coûts connexes sont en grande partie remboursés. Des liquidités supplémentaires sont disponibles en vertu d'une facilité de crédit fournie au gestionnaire par notre entreprise de gestion d'actifs.

Facilité de crédit du gestionnaire conclue avec la société de gestion d'actifs

Le 8 novembre 2022, la société de gestion d'actifs, à titre de prêteur, a établi une facilité de crédit renouvelable de cinq ans avec le gestionnaire, d'un montant de 500 M\$. Cette facilité de crédit est offerte en dollars américains et en dollars canadiens; les emprunts libellés en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 165 points de base, et les emprunts libellés en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux des opérations de pension à un jour (le « CORRA »), majoré d'une marge de 165 points de base. Au 30 septembre 2024, le gestionnaire avait prélevé un montant de 210 M\$ sur la facilité de crédit.

Liquidités de notre entreprise de gestion d'actifs

Notre entreprise de gestion d'actifs maintient des liquidités suffisantes en tout temps afin d'être en mesure de saisir les occasions lorsqu'elles se présentent, de composer avec les changements défavorables soudains de la conjoncture économique et de maintenir les distributions au gestionnaire et à la Société. Ses principales sources de liquidités, que nous appelons les liquidités générales, sont la trésorerie, les actifs financiers à court terme, ainsi que les montants non prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ conclue le 8 novembre 2022 avec la Société, qui agit à titre de prêteur, et sur une facilité de crédit renouvelable de cinq ans de 750 M\$ conclue le 29 août 2024 avec un groupe de prêteurs au moyen d'ententes bilatérales. Les deux facilités sont offertes en dollars américains et en dollars canadiens. Les prélèvements en dollars américains sur la facilité de 300 M\$ sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 165 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au CORRA, majoré d'une marge de 165 points de base. Les prélèvements en dollars américains sur la facilité de 750 M\$ sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Au 30 septembre 2024, la société de gestion d'actifs avait prélevé un montant de 202 M\$ sur la facilité de 300 M\$ et n'avait effectué aucun prélèvement sur la facilité de 750 M\$.

Au 30 septembre 2024, les liquidités générales de notre entreprise de gestion d'actifs se chiffraient à 2,1 G\$ et se composaient de trésorerie et d'actifs financiers à court terme de 1,3 G\$, y compris un dépôt en trésorerie auprès de la Société et des actifs financiers à court terme, ainsi que d'un montant non prélevé sur les facilités de crédit de 848 M\$. Ces liquidités peuvent être utilisées sans conséquence fiscale significative pour aider notre entreprise de gestion d'actifs à financer des transactions stratégiques et à lancer de nouveaux produits de placement.

Le tableau qui suit présente le capital pouvant être investi de notre entreprise de gestion d'actifs.

	Société		Groupe ^{a)}	
	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
(EN MILLIONS)				
Trésorerie et actifs financiers, montant net	1 266 \$	2 847 \$	51 930 \$	29 222 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	848	103	6 637	5 764
Liquidités générales	2 114	2 950	58 567	34 986
Engagements non appelés dans des fonds privés ...	—	—	84 423	85 658
Total du capital pouvant être investi	2 114 \$	2 950 \$	142 990 \$	120 644 \$

a) Le capital pouvant être investi à l'échelle du groupe se compose 1) des liquidités générales de la société et des sociétés liées perpétuelles, et 2) des engagements non appelés dans des fonds privés, qui sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.

Engagements non appelés dans des fonds

Le tableau suivant présente nos engagements non appelés dans des fonds par période au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

AUX 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	2024	2025	2026	2027	2028 et par la suite	Total de 2024	Déc. 2023
Énergie renouvelable et transition énergétique	64 \$	117 \$	— \$	— \$	17 110 \$	17 291 \$	17 129 \$
Infrastructures	44	190	—	—	11 860	12 094	14 264
Immobilier	295	535	1 908	—	14 190	16 928	22 507
Capital-investissement	66	512	—	94	8 127	8 799	8 788
Crédit	1 090	433	1 578	1 070	25 140	29 311	22 970
	1 559 \$	1 787 \$	3 486 \$	1 164 \$	76 427 \$	84 423 \$	85 658 \$

Une tranche d'environ 50 G\$ des engagements non appelés dans des fonds ne génère actuellement pas d'honoraires, mais générera des honoraires lorsque le capital sera investi. Nous prévoyons que ces engagements généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 500 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Sources de financement

Obligations au titre de la récupération

Les attributions liées au rendement sont assujetties à la récupération dans la mesure où les attributions liées au rendement reçues à ce jour à l'égard d'un fonds dépassent le montant dû à notre entreprise de gestion d'actifs en fonction des résultats cumulatifs de ce fonds. Les montants et la nature des obligations au titre de la récupération sont décrits à la note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés de la société de gestion d'actifs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023.

Exigences en matière de capital

Certaines entités américaines et non américaines du gestionnaire sont assujetties à diverses règles et exigences réglementaires applicables aux activités de conseil en placement et à d'autres activités financières, qui pourraient comprendre des exigences minimales en matière de capital net. Ces exigences ont été respectées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024.

Expositions aux instruments financiers

Comme il est décrit ailleurs dans le présent rapport, nous avons recours à divers instruments financiers dans le cadre de nos activités afin de gérer les risques et de maximiser l'utilisation de notre capital. La juste valeur de ces instruments qui est reflétée dans nos bilans est présentée à la note 5, « Évaluations de la juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés résumés de la société de gestion d'actifs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Arrangements hors bilan

Le gestionnaire peut, de temps à autre, conclure des garanties à l'égard de co-investissements qui offrent un intéressement aux plus-values. Le montant garanti est à concurrence de l'intéressement aux plus-values versé au commandité, déduction faite de l'impôt. Aucun montant connu n'est actuellement exigible ou dû en vertu de ces garanties.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire et notre entreprise de gestion d'actifs ont conclu un certain nombre de transactions entre parties liées avec la Société et d'autres sociétés liées. Se reporter à la note 10, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés résumés de la société de gestion d'actifs ainsi qu'à la note 7, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés résumés du gestionnaire au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Événements récents

Le 16 septembre 2024, la société, dans le cadre d'un consortium mené par Brookfield, a conclu un partenariat stratégique avec Castlake L.P. (« **Castlake** »), un gestionnaire de placements alternatifs spécialisé dans le crédit privé adossé à des actifs, y compris dans les secteurs de l'aviation et du financement spécialisé. Dans le cadre de la transaction, la société a acquis une quote-part de 51 % du bénéfice tiré des honoraires de Castlake, une quote-part de 7,5 % dans l'intéressement aux plus-values de Castlake, une quote-part de 20 % des rendements des engagements du commandité et une quote-part de 51 % des engagements du commandité à l'égard des fonds actuellement sur le marché ou futurs de Castlake, pour une contrepartie en trésorerie totale d'environ 489 M\$. Castlake est comptabilisée à titre de placement mis en équivalence conformément aux PCGR des États-Unis.

Le 26 septembre 2024, la société a acquis les activités liées à la plateforme d'investissement de SVB Financial Group, SVB Capital, par l'intermédiaire de Pinegrove Venture Partners (« **Pinegrove** »), notre plateforme d'investissement en capital-risque constituée avec Sequoia Heritage ainsi qu'un fonds connexe pour une contrepartie en trésorerie totale d'environ 260 M\$. Pinegrove est comptabilisée à titre de placement mis en équivalence conformément aux PCGR des États-Unis. Le fonds acquis est classé comme détenu en vue de la vente dans le bilan consolidé résumé de la société.

Le 31 octobre 2024, le gestionnaire a annoncé des étapes visant à améliorer sa structure d'entreprise et à se positionner en vue d'une inclusion plus large dans les indices boursiers, particulièrement aux États-Unis. Ces étapes comprennent le déménagement du siège social du gestionnaire à New York et la conclusion d'une entente entre le gestionnaire, la société de gestion d'actifs et la Société en vertu de laquelle le gestionnaire détiendrait et présenterait la totalité de l'entreprise de gestion d'actifs, et la participation d'environ 73 % de la Société dans l'entreprise de gestion d'actifs serait directement détenue par l'entremise d'une participation d'environ 73 % dans le gestionnaire. Ces étapes n'auront aucune incidence sur les activités ou les plans stratégiques de la société de gestion d'actifs ou de la Société, pas plus que sur le traitement fiscal de leurs dividendes respectifs. En outre, ces étapes n'auront aucun effet dilutif pour les actionnaires de BAM Ltd. Une assemblée extraordinaire des actionnaires du gestionnaire afin d'examiner les étapes susmentionnées et de voter à leur égard est prévue le 20 décembre 2024.

PARTIE 8

SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables, estimations et jugements du gestionnaire

Le gestionnaire prépare des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis. La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans l'évaluation des placements ainsi que des soldes d'impôt différé (y compris les réductions de valeur), et dans la détermination du contrôle ou de l'influence notable. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs. Le gestionnaire est d'avis que les méthodes comptables critiques suivantes pourraient éventuellement donner lieu à une variation significative des résultats du gestionnaire, si les hypothèses, les estimations ou les jugements sous-jacents devaient être modifiés. Pour obtenir une description complète des méthodes comptables, se reporter à la note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés du gestionnaire au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Estimations et jugements du gestionnaire

La direction doit formuler des jugements et des estimations critiques lorsqu'elle applique ses méthodes comptables.

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables depuis la publication de notre rapport annuel. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables, y compris les nouvelles normes et les normes révisées, se reporter aux méthodes comptables figurant à la note 2 des états financiers consolidés audités de 2023.

Évaluation et modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu une incidence significative, ou dont il est raisonnable de croire qu'il aura une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PARTIE 9

INFORMATIONS SUR LE CONTEXTE COMMERCIAL ET LES RISQUES

Informations quantitatives et qualitatives sur les risques

Le gestionnaire exerce des activités limitées. Le risque de marché, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit auxquels le gestionnaire est exposé découlent de sa participation dans notre entreprise de gestion d'actifs. Aucun changement significatif n'a été apporté à l'exposition au risque financier ou aux activités de gestion des risques de la société depuis le 31 décembre 2023. Se reporter à la partie 9 du rapport de gestion au 31 décembre 2023 pour une description détaillée de l'exposition au risque financier et des activités de gestion des risques du gestionnaire.

Risque de marché

Le risque de marché de notre entreprise de gestion d'actifs découle principalement de son rôle de gestionnaire des actifs des véhicules de capitaux permanents cotés et de la sensibilité des honoraires de gestion de base gagnés auprès de ces sociétés liées en raison des fluctuations du cours de leur titre sous-jacent. Il s'agit plus particulièrement du risque de marché lié aux honoraires de gestion de base gagnés en fonction de la capitalisation boursière de BEP, de BIP et de BBU.

Risque de change

Notre exposition au risque de change est très limitée, puisque la majorité de nos fonds privés sont libellés en dollars américains. Ainsi, les produits sous forme d'honoraires gagnés sont principalement versés en dollars américains, sans égard à la monnaie locale de notre bassin de placements sous-jacents. En outre, la majorité de nos produits sont gagnés aux États-Unis.

Risque de taux d'intérêt

Le gestionnaire est exposé au risque de taux d'intérêt sur les soldes détenus auprès de sociétés liées et ne détient pas de titres d'emprunt ni de dépôts à terme auprès de tiers. Le gestionnaire engage des charges d'intérêts sur les emprunts au titre de sa facilité de crédit renouvelable auprès de la société de gestion d'actifs. Les charges d'intérêts sur ce solde sont calculées en fonction d'un taux d'intérêt variable.

La société de gestion d'actifs est exposée au risque de taux d'intérêt sur les soldes détenus auprès de sociétés liées, ainsi que sur sa facilité de crédit renouvelable interne auprès de la Société et sa nouvelle facilité de crédit renouvelable externe, sur laquelle aucun montant n'a actuellement été prélevé. La société de gestion d'actifs tire des produits d'intérêts de son solde de dépôt auprès de la Société et, à titre de prêteur, sur la facilité de crédit renouvelable qu'elle offre au gestionnaire.

Risque de crédit

Les investisseurs dans nos fonds privés s'engagent à investir des capitaux dans ces véhicules par l'entremise d'accords de souscription. Lorsqu'un fonds privé fait un placement, ces engagements de capital sont honorés par nos investisseurs au moyen d'apports de capital, comme le prescrivent ces accords de souscription. Il peut arriver que les investisseurs dans nos fonds privés manquent à leurs obligations d'engagements de capital, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos bénéfices ou entraîner d'autres conséquences négatives pour nos activités, comme l'obligation de réinvestir notre capital pour couvrir lesdites obligations. Cette incidence serait exacerbée si l'investisseur qui manque à ses obligations investit dans plusieurs fonds. Compte tenu de la diversité et de la solvabilité de notre bassin de plus de 2 300 clients, dont certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde, nous sommes d'avis que notre entreprise de gestion d'actifs n'est pas exposée à un risque de crédit significatif.

GLOSSAIRE

Sauf indication contraire, les informations fournies dans le présent rapport de gestion (le présent « **rapport de gestion** ») sont présentées au 30 septembre 2024. À moins que le contexte n'impose une interprétation différente, dans le présent rapport de gestion, les termes « **nous** », « **notre** », « **nos** » désignent notre entreprise de gestion d'actifs et le gestionnaire, individuellement ou collectivement, selon le contexte, et le terme « **Société** » désigne Brookfield Corporation et ses filiales (y compris les sociétés liées perpétuelles [définies ci-après]) autres que la société de gestion d'actifs (définie ci-après) et ses filiales, étant entendu, toutefois, que ce terme ne désigne pas le gestionnaire, BWS (définie ci-après) ou Oaktree et leurs sociétés liées. Le terme « **Brookfield** » désigne la Société, le gestionnaire et la société de gestion d'actifs, collectivement. Un glossaire complet figure dans le rapport annuel du gestionnaire pour 2023.

À moins que le contexte ne suggère une interprétation différente, les termes ci-après sont définis de la manière suivante :

- « **actifs gérés** » désigne les entreprises, les activités et les autres actifs gérés par la Société avant la réalisation de l'arrangement et devant être gérés par le gestionnaire et notre entreprise de gestion d'actifs à la suite de la réalisation de l'arrangement;
- « **actifs sous gestion** » a le sens qui lui est donné à la partie 3, « *Principales mesures financières et d'exploitation* »;
- « **actions de catégorie A** » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie A du capital du gestionnaire;
- « **actions de catégorie B** » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie B du capital du gestionnaire;
- « **AEL** » désigne American Equity Investment Life Holding Company;
- « **arrangement** » désigne le plan d'arrangement de la Société approuvé par le tribunal aux termes duquel i) les actionnaires de la Société, tout en conservant leurs actions de la Société, sont devenus actionnaires du gestionnaire, lequel a acquis une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire d'actions ordinaires de la société de gestion d'actifs, et ii) la Société, qui s'appelait Brookfield Asset Management Inc., a changé sa dénomination et adopté celle de « Brookfield Corporation »;
- « **BBU** » désigne Brookfield Business Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Business Corporation;
- « **bénéfice distribuable** » a pour but de représenter le bénéfice disponible aux fins de distribution aux actionnaires ou aux fins de réinvestissement par le gestionnaire ou la société de gestion d'actifs, selon le cas. Le bénéfice distribuable du gestionnaire représente sa quote-part du bénéfice distribuable provenant de la société de gestion d'actifs, moins les frais généraux et administratifs, mais excluant les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, du gestionnaire. Le bénéfice distribuable de la société de gestion d'actifs est calculé comme la somme de son bénéfice tiré des honoraires, de son intéressement aux plus-values réalisé, de ses placements principaux réalisés, de ses charges d'intérêts et de ses frais généraux et administratifs, excluant les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions;
- « **BEP** » désigne Brookfield Renewable Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Renewable Corporation;
- « **BIP** » désigne Brookfield Infrastructure Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Infrastructure Corporation;
- « **BPG** » désigne Brookfield Property Group, y compris Brookfield Property Partners L.P. et les entités immobilières entièrement et directement détenues par la Société;
- « **BWS** » désigne Brookfield Wealth Solutions;
- « **capital pouvant être investi à l'échelle du groupe** » se compose 1) des liquidités générales de la société et des sociétés liées perpétuelles, et 2) des engagements non appelés dans des fonds privés, qui sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs;
- « **capitaux générant des honoraires** » a le sens qui lui est donné à la partie 3, « *Principales mesures financières et d'exploitation* »;
- « **Castlelake** » désigne notre participation économique de 51 % dans le bénéfice tiré des honoraires, une participation de 7,5 % dans l'intéressement aux plus-values, le droit à 20 % des rendements découlant des engagements du commandité et le droit à 51 % des engagements du commandité à l'égard des fonds actuellement sur le marché ou futurs de Castlelake, ces participations et droits ayant été acquis le 16 septembre 2024;
- « **convention de services de gestion d'actifs** » désigne la convention datée du 8 novembre 2022 intervenue entre le gestionnaire et la société de gestion d'actifs en vue de régir la prestation de services par les employés du gestionnaire à la société de gestion d'actifs selon le principe du recouvrement des coûts aux termes d'une convention perpétuelle, comme il est plus amplement décrit à la note 1, « *Organisation* », des états financiers consolidés résumés du gestionnaire;
- « **convention de services transitoires** » désigne la convention datée du 8 novembre 2022 intervenue entre la Société, le gestionnaire et la société de gestion d'actifs et décrite à la note 1, « *Organisation* », des états financiers consolidés résumés du gestionnaire;

- « **convention relative aux relations** » désigne la convention datée du 8 novembre 2022 intervenue entre la Société, le gestionnaire et la société de gestion d'actifs qui vise à régir des aspects de leur relation à la suite de l'arrangement, comme il est plus amplement décrit à la note 1, « *Organisation* », des états financiers consolidés résumés du gestionnaire;
- « **EDGAR** » désigne le système Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval à l'adresse www.sec.gov;
- « **Exchange Act** » désigne la loi des États-Unis intitulée Securities Exchange Act of 1934, dans sa version modifiée, ainsi que les règles et les règlements adoptés à l'occasion en vertu de cette loi;
- « **facilité de crédit du gestionnaire** » désigne la convention de crédit datée du 8 novembre 2022 intervenue entre le gestionnaire et la société de gestion d'actifs et aux termes de laquelle la société de gestion d'actifs met à la disposition du gestionnaire une facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ d'une durée de cinq ans, comme il est plus amplement décrit à la partie 7, « *Situation de trésorerie et sources de financement* »;
- « **fonds arrivé à maturité** » désigne les fonds du gestionnaire dont une partie importante du capital était déjà investie à la conclusion de l'arrangement;
- « **GEMS Education** » désigne notre placement entreposé dans un fournisseur international d'enseignement dont le siège social est situé à Dubai, GEMS Education, acquis le 12 juillet 2024 dans le cadre d'un consortium d'investisseurs mené par Brookfield, qui comprend la société de gestion d'actifs, BSI, BWS et certains co-investisseurs;
- « **gestionnaire** » désigne Brookfield Asset Management Ltd. et ses filiales consolidées;
- « **liquidités générales** » désigne la trésorerie, les actifs financiers à court terme ainsi que les montants non prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ établie le 8 novembre 2022 et dont la Société est le prêteur, et sur une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ établie le 29 août 2024 au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs;
- « **mandat lié à AEL** » ou « **transaction liée à AEL** » désigne l'acquisition d'AEL, le 2 mai 2024, par BWS par l'intermédiaire de sa filiale American National Group LLC. Nous gérons le capital d'assurance d'AEL en vertu d'une convention de gestion de placements avec les sociétés d'exploitation d'AEL;
- « **notre entreprise de gestion d'actifs** » désigne l'entreprise de gestion d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale antérieurement exploitée par la Société et ses filiales, dont la Société détient actuellement une proportion d'environ 73 % et le gestionnaire, une proportion d'environ 27 %, par l'intermédiaire des actions ordinaires de la société de gestion d'actifs dont ils ont la propriété;
- « **nouveau fonds parrainé** » ou « **nouveau fonds** » désigne tous les fonds du gestionnaire lancés à compter de la date de l'arrangement;
- « **NYSE** » désigne la Bourse de New York;
- « **Oaktree** » désigne Oaktree Capital Management, L.P., conjointement avec ses sociétés liées, Oaktree Capital II, L.P. General (« OCM II General »), Oaktree Capital II, L.P. Manager (« OCM II Manager »), Oaktree Capital II, L.P. New Fund (« OCM II New Fund »), Oaktree AIF Investments, L.P., Oaktree Capital Management (Cayman) L.P. et Oaktree Investment Holdings, L.P. et leurs filiales consolidées;
- « **PCGR des États-Unis** » désigne les principes comptables généralement reconnus des États-Unis;
- « **Pretium** » désigne notre participation économique de 11 % dans Pretium, acquise le 29 juin auprès d'AEL, une filiale de BWS;
- « **Primary Wave** » désigne notre participation économique de 35 % dans Primary Wave, acquise le 3 octobre 2022;
- « **produits sous forme d'honoraires** » a le sens qui lui est donné à la partie 3, « *Principales mesures financières et d'exploitation* »;
- « **Royaume-Uni** » désigne le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord;
- « **SEC** » désigne la Securities and Exchange Commission des États-Unis;
- « **Securities Act** » désigne la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, ainsi que les règles et les règlements adoptés à l'occasion en vertu de cette loi.
- « **SEDAR+** » désigne le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + à l'adresse www.sedarplus.ca;

- « **Société** » désigne Brookfield Corporation et ses filiales (y compris les sociétés liées perpétuelles) autres que la société de gestion d'actifs et ses filiales, étant entendu, toutefois, que ce terme ne désigne pas le gestionnaire, BWS ou Oaktree et leurs filiales;
- « **société de gestion d'actifs** » désigne Brookfield Asset Management ULC;
- « **société mère** » désigne Brookfield Corporation, à moins d'indication contraire;
- « **sociétés liées perpétuelles** » désigne BEP, BIP, BBU et BPG;
- « **SOFR** » désigne le taux publié par la Federal Reserve Bank of New York (ou une autorité qui lui succède) sous la dénomination de Secured Overnight Financing Rate;
- « **SVB Capital** » désigne notre acquisition de la plateforme d'investissement de SVB Financial Group, SVB Capital (renommée Pinegrove Ventures après l'acquisition), acquise le 26 septembre 2024 par l'entremise de Pinegrove Venture Partners (« **Pinegrove** »), notre plateforme de placement en capital-risque avec Sequoia Heritage;
- « **TSX** » désigne la Bourse de Toronto;

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR LES
PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.
BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)

	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 \$	9 \$
Montant à recevoir de sociétés liées	923	886
Autres actifs	76	40
Participation dans Brookfield Asset Management ULC	3 309	2 270
Total de l'actif	4 324 \$	3 205 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	858 \$	859 \$
Montant à payer à des sociétés liées	218	261
Total du passif	1 076	1 120
Capitaux propres		
Actions ordinaires :		
Catégorie A (nombre illimité d'actions autorisé; 442 952 956 actions émises et 419 626 330 actions en circulation)	3 474	2 354
Catégorie B (nombre illimité d'actions autorisé; 21 280 actions émises et en circulation)	—	—
Catégorie A – détenues comme actions propres (23 326 626 actions)	(651)	(649)
Surplus d'apport	537	403
Déficit	(150)	(35)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	7	3
Total des capitaux propres ordinaires	3 217	2 076
Participation ne donnant pas le contrôle	31	9
Total des capitaux propres	3 248	2 085
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle et des capitaux propres	4 324 \$	3 205 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Recouvrements de charges d'exploitation	170 \$	38 \$	362 \$	223 \$
Charges				
Rémunération et avantages.....	(146)	(32)	(272)	(154)
Autres charges d'exploitation.....	(2)	—	(5)	—
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values.....				
Montant réalisé.....	(1)	—	(30)	(14)
Montant latent.....	(26)	(5)	(66)	(60)
Total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values.....	(27)	(5)	(96)	(74)
Charges d'intérêts.....	(4)	(2)	(12)	(5)
Total des charges	(179)	(39)	(385)	(233)
Quote-part du bénéfice de Brookfield Asset Management ULC	138	123	378	366
Bénéfice net	129 \$	122 \$	355 \$	356 \$
Bénéfice global :				
Bénéfice net.....	129 \$	122 \$	355 \$	356 \$
Autres éléments du résultat global :				
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) de Brookfield Asset Management ULC.....	4	(4)	4	—
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	4	(4)	4	—
Bénéfice global	133 \$	118 \$	359 \$	356 \$
Bénéfice par action				
De base.....	0,31 \$	0,31 \$	0,87 \$	0,90 \$
Dilué.....	0,30 \$	0,31 \$	0,85 \$	0,89 \$
Nombre moyen pondéré d'actions				
De base.....	419,0	390,7	405,9	392,6
Dilué.....	427,8	395,8	414,2	398,9

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.		Brookfield Asset Management Ltd.						
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2024	418 853 345	21 280	3 467 \$	(651) \$	529 \$	(119) \$	3 \$	31 \$	3 260 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	129	—	—	129
Autres éléments de bénéfice global ..	—	—	—	—	—	—	4	—	4
Souscriptions d'actions	429 690	—	7	—	(3)	—	—	—	4
Acquisition d'actions propres, montant net.....	343 295	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports	—	—	—	—	11	—	—	—	11
Distributions.....	—	—	—	—	—	(160)	—	—	(160)
Solde au 30 septembre 2024	419 626 330	21 280	3 474 \$	(651) \$	537 \$	(150) \$	7 \$	31 \$	3 248 \$

	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.		Brookfield Asset Management Ltd.						
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions propres	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2023	391 657 066	21 280	2 356 \$	(517) \$	383 \$	(1) \$	4 \$	9 \$	2 234 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	122	—	—	122
Autres éléments de perte globale	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Souscriptions d'actions	209 799	—	1	—	(1)	—	—	—	—
Acquisition d'actions propres, montant net.....	(1 823 378)	—	—	(73)	—	—	—	—	(73)
Apports	—	—	—	—	13	—	—	—	13
Distributions.....	—	—	—	—	—	(125)	—	—	(125)
Solde au 30 septembre 2023	390 043 487	21 280	2 357 \$	(590) \$	395 \$	(4) \$	— \$	9 \$	2 167 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.		Brookfield Asset Management Ltd.						
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	388 733 466	21 280	2 354 \$	(649) \$	403 \$	(35) \$	3 \$	9 \$	2 085 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	355	—	—	355
Autres éléments de bénéfice global ..	—	—	—	—	—	—	4	—	4
Souscriptions d'actions	29 926 703	—	1 120	—	(7)	—	—	—	1 113
Acquisition d'actions propres, montant net.....	966 161	—	—	(2)	—	—	—	—	(2)
Apports	—	—	—	—	141	—	—	22	163
Distributions.....	—	—	—	—	—	(470)	—	—	(470)
Solde au 30 septembre 2024	419 626 330	21 280	3 474 \$	(651) \$	537 \$	(150) \$	7 \$	31 \$	3 248 \$

	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.		Brookfield Asset Management Ltd.						
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions propres	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	396 154 728	21 280	2 410 \$	(330) \$	278 \$	19 \$	— \$	— \$	2 377 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	356	—	—	356
Autres éléments de bénéfice global ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Souscriptions d'actions	583 143	—	3	—	(3)	—	—	—	—
Acquisition d'actions propres, montant net.....	(6 694 384)	—	—	(260)	—	—	—	—	(260)
Apports	—	—	—	—	120	—	—	9	129
Distributions.....	—	—	(56)	—	—	(379)	—	—	(435)
Solde au 30 septembre 2023	390 043 487	21 280	2 357 \$	(590) \$	395 \$	(4) \$	— \$	9 \$	2 167 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation				
Bénéfice net.....	129 \$	122 \$	355 \$	356 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :				
Quote-part du bénéfice de Brookfield Asset Management ULC, déduction faite des dividendes reçus.....	27	8	110	28
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions.....	—	2	2	5
Autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie	15	1	8	—
	171	133	475	389
Activités d'investissement				
Achat d'autres actifs.....	—	—	(39)	(41)
	—	—	(39)	(41)
Activités de financement				
Distributions payées aux actionnaires ordinaires	(160)	(125)	(470)	(379)
Paiements anticipés de sociétés liées.....	—	—	94	104
Rachats d'actions.....	(9)	(73)	(7)	(260)
Variation du montant à payer à des sociétés liées	4	65	(46)	189
Capital fourni par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	9
	(165)	(133)	(429)	(337)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6	—	7	11
Solde au début de la période.....	10	12	9	1
Solde à la fin de la période	16 \$	12 \$	16 \$	12 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie.....				
Créditeurs et autres passifs.....	72 \$	(5) \$	(107) \$	(35) \$
Montant à recevoir de sociétés liées.....	(55)	(5)	113	(14)
Montant à payer à des sociétés liées.....	(2)	9	—	50
Autres éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie.....	—	2	2	(1)
	15 \$	1 \$	8 \$	— \$
Intérêts versés	4 \$	2 \$	12 \$	5 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

1. ORGANISATION

Brookfield Asset Management Ltd. (le « **gestionnaire** »), par l'intermédiaire de sa participation dans Brookfield Asset Management ULC (l'« **entreprise de gestion d'actifs** », la « **société de gestion d'actifs** » ou la « **société** »), est un gestionnaire d'actifs alternatifs. Le gestionnaire est inscrit à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole BAM. Le gestionnaire a été constitué en société par actions le 4 juillet 2022. Son siège social est situé au Brookfield Place, 250 Vesey Street, 15th Floor, New York, New York, 10281-0221, et son établissement principal, au 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4N7.

Le 9 décembre 2022, Brookfield Corporation (la « **Société** ») a conclu la scission de 25 % de sa participation dans Brookfield Asset Management ULC (l'« **arrangement** »). Le gestionnaire a été constitué dans le but de détenir une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC et de faciliter l'arrangement. Dans le cadre de l'arrangement, la Société a fourni en apport à Brookfield Asset Management ULC certaines filiales indirectes de gestion d'actifs entièrement détenues. L'apport de ces entités a été considéré comme une transaction sous contrôle commun et a été évalué au coût historique. En outre, la Société a fourni en apport au gestionnaire une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC et, en contrepartie, le gestionnaire a procédé à une émission de ses titres à l'intention des actionnaires de la Société à ce moment, sur une base proportionnelle.

Le gestionnaire a conclu plusieurs ententes et arrangements découlant de l'arrangement, dont les suivants :

- La convention de services de gestion d'actifs (la « **CSGA** ») en vertu de laquelle le gestionnaire fournit les services de ses employés et de son chef de la direction à Brookfield Asset Management ULC, qui paie à son tour le gestionnaire pour les services de ces personnes sur la base du recouvrement des coûts. La plupart des employés et des cadres dirigeants du gestionnaire consacrent leur temps à s'acquitter de leurs fonctions de dirigeants et d'employés du gestionnaire et à effectuer des tâches pour Brookfield Asset Management ULC, notamment la prestation de services de placement, de services généraux et d'autres services. De plus, à la demande de Brookfield Asset Management ULC, le gestionnaire peut offrir des options et des attributions de rémunération incitative à long terme à ses employés, qui seront remboursées en vertu de cette convention. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Recouvrements de charges d'exploitation » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.
- La convention de services transitoires (la « **CST** ») en vertu de laquelle i) Brookfield Asset Management ULC fournira à la Société et au gestionnaire, sur une base transitoire, certains services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social (tels que des services liés aux finances, à la trésorerie, à la comptabilité, aux questions juridiques et réglementaires, au marketing, aux communications, aux ressources humaines, à l'audit interne et aux technologies de l'information); et ii) la Société fournira, sur une base transitoire, certains services à Brookfield Asset Management ULC afin de faciliter le transfert ordonné de l'entreprise de gestion d'actifs. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Parties liées » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.
- La convention relative aux relations en vertu de laquelle certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouvrés auprès de la Société. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Recouvrements de charges d'exploitation » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.

Le 2 mai 2024, Brookfield Wealth Solutions (« **BWS** ») a conclu l'acquisition des actions ordinaires en circulation d'American Equity Investment Life Holding Company (« **AEL** ») qu'elle ne détenait pas déjà. Dans le cadre de la transaction, le gestionnaire a émis environ 28,8 millions d'actions à droit de vote restreint de catégorie A pour une contrepartie totale de 1,1 G\$ à l'intention de la Société en échange de 28,8 millions d'actions ordinaires de la société de gestion d'actifs (le « **mandat lié à AEL** »). Le mandat lié à AEL n'a eu aucun effet dilutif pour les actionnaires de BAM Ltd. et a donné lieu à une augmentation de la participation du gestionnaire dans la société de gestion d'actifs, laquelle est passée d'environ 25 % à environ 27 %. Cette participation additionnelle dans la société de gestion d'actifs a été reflétée dans notre bénéfice de la période.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés non audités ci-joints du gestionnaire sont présentés en dollars américains et ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « **PCGR des États-Unis** ») à titre d'information financière intermédiaire. Les états financiers consolidés résumés, y compris les présentes notes, sont non audités et excluent certaines des informations à fournir dans les états financiers annuels. La direction est d'avis qu'elle a apporté tous les ajustements nécessaires (visant uniquement les éléments normaux récurrents) pour faire en sorte que les états financiers consolidés résumés donnent une image fidèle et que les estimations formulées dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés résumés soient raisonnables. Les résultats d'exploitation présentés pour les périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour toute autre période intermédiaire ou pour l'exercice complet. Les présents états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités compris dans le rapport annuel du gestionnaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés sont raisonnables. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans l'évaluation des placements et dans la comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés résumés adoptée au cours de l'exercice considéré.

Consolidation

Le gestionnaire consolide toutes les entités qu'il contrôle par l'intermédiaire d'un bloc de droits de vote majoritaire et toutes les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») dont il est le principal bénéficiaire. Une entreprise est considérée comme le principal bénéficiaire d'une EDDV si elle détient une participation financière donnant le contrôle. Une participation financière donnant le contrôle s'entend a) du pouvoir de diriger les activités d'une EDDV qui ont le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité et b) de l'obligation d'absorber les pertes de l'entité ou du droit de recevoir des avantages de l'entité qui pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur l'EDDV. Le gestionnaire détermine s'il est le principal bénéficiaire d'une EDDV au moment où il crée des liens avec une EDDV et lors d'événements exigeant un nouvel examen. Pour déterminer si le gestionnaire est le principal bénéficiaire, la société évalue ses droits de contrôle ainsi que ses participations économiques dans l'entité détenues directement ou indirectement. Les placements et les rachats (par le gestionnaire, des sociétés liées de la société ou des tiers) et les modifications apportées aux documents constitutifs pourraient avoir une incidence sur le statut d'EDDV d'une entité ou sur la détermination du principal bénéficiaire, et la direction réexaminera son évaluation lorsque de tels événements se produiront ou à mesure qu'ils se produiront. Au 30 septembre 2024, le gestionnaire n'était le principal bénéficiaire d'aucune EDDV.

Tous les soldes et toutes les transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les fonds en caisse et la trésorerie détenue dans des banques. Les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisés dans l'état consolidé résumé du résultat global.

Placements mis en équivalence

Les placements sur lesquels le gestionnaire exerce une influence notable, mais qui ne représentent pas une participation financière donnant le contrôle, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Le gestionnaire exerce une influence notable sur Brookfield Asset Management ULC et comptabilise donc son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable des placements mis en équivalence est déterminée en fonction des montants investis par la société, ajustés pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entité émettrice attribuée en fonction des conventions pertinentes, moins les distributions reçues. Selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part du gestionnaire du bénéfice des placements mis en équivalence est incluse dans le poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans l'état consolidé résumé du résultat global. Le gestionnaire soumet ses placements mis en équivalence à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces placements pourrait ne pas être recouvrable.

Lorsque le gestionnaire acquiert une participation additionnelle dans un placement mis en équivalence existant, ce qui donne lieu à une augmentation de la base, l'écart entre le prix d'achat et la quote-part du gestionnaire de la valeur comptable de l'actif net de l'entité émettrice est déterminé et affecté à la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité émettrice à la date d'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable de l'actif net acquis est affecté aux immobilisations incorporelles et au goodwill. L'écart lié à la base est généralement amorti sur la durée d'utilité restante des immobilisations incorporelles, tandis que tout montant affecté au goodwill n'est pas amorti mais plutôt soumis à un test de dépréciation une fois par année. L'amortissement de l'écart lié à la base a une incidence sur la quote-part du gestionnaire du résultat net de l'entité émettrice et est compris dans le poste Quote-part du bénéfice de Brookfield Asset Management ULC dans l'état consolidé résumé du résultat global. Les périodes d'amortissement des immobilisations incorporelles auxquelles l'écart lié à la base est affecté concordent avec les durées d'utilité estimatives de ces immobilisations. Aux fins de la présentation d'information financière intermédiaire, l'incidence de l'amortissement de l'écart lié à la base est comptabilisée proportionnellement sur les périodes intermédiaires de l'exercice.

Se reporter à la note 3 pour plus de détails au sujet des placements mis en équivalence du gestionnaire.

Recouvrements de charges d'exploitation

Les recouvrements de charges d'exploitation découlent de la CSGA conclue entre le gestionnaire et Brookfield Asset Management ULC et de la convention relative aux relations conclue entre le gestionnaire, Brookfield Asset Management ULC et la Société.

En vertu de la CSGA, les recouvrements sont comptabilisés sur la base du recouvrement des coûts, de sorte qu'aucune des parties ne réalise de profit financier ni ne subit de perte financière. Les produits générés en vertu de la CSGA relativement à ces services sont comptabilisés à titre de recouvrements de charges d'exploitation dans l'état consolidé résumé du résultat global sur une base brute lorsque ou à mesure que les services sont rendus par le gestionnaire.

En vertu de la convention relative aux relations, certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouvrés auprès de la Société. Les produits générés en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces attributions sont comptabilisés à titre de recouvrements de charges d'exploitation dans l'état consolidé résumé du résultat global sur une base brute.

Certains passifs classés comme des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions qui sont couvertes par la CSGA et la convention relative aux relations doivent être réévalués à chaque date de clôture. Par conséquent, lorsque la réévaluation donne lieu à une augmentation du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, la Société et Brookfield Asset Management ULC effectueront un remboursement au gestionnaire, tandis que, à l'inverse, lorsque la réévaluation donne lieu à une diminution du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, le gestionnaire sera responsable du remboursement de l'écart à la Société et à Brookfield Asset Management ULC.

En vertu de la CST, le gestionnaire assume les coûts des services transitoires fournis par Brookfield Asset Management ULC et la Société. Ces coûts sont comptabilisés à titre de recouvrements de charges d'exploitation dans l'état consolidé résumé du résultat global lorsque les services sont rendus.

Dans la mesure où Brookfield Asset Management ULC effectue des paiements au gestionnaire en vertu de la CSGA au titre des droits à des paiements fondés sur des actions avant que les droits ne soient acquis, ces paiements anticipés sont comptabilisés par le gestionnaire comme des produits différés au poste Créditeurs et charges à payer, dans les bilans consolidés résumés.

Rémunération et avantages

La rémunération se compose a) du salaire et des primes, ainsi que des avantages payés et payables aux employés; et b) de la rémunération fondée sur des actions associée aux droits à des paiements fondés sur des actions attribués aux employés du gestionnaire. Les coûts de rémunération liés à l'attribution de droits à des paiements fondés sur des actions à la haute direction et aux employés du gestionnaire sont comptabilisés conformément à l'ASC 718, *Compensation – Stock Compensation*, qui stipule que les attributions classées dans les capitaux propres doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et passées en charges sur la période d'acquisition des droits. Les droits à des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et les droits réglés au moyen d'un nombre variable d'actions pour un montant en numéraire fixe sont classés dans les passifs et réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et les renonciations sont comptabilisées à mesure qu'elles surviennent.

Dans le cours normal des activités, le gestionnaire attribue des droits à des paiements fondés sur des actions à l'intention des employés de Brookfield Asset Management ULC. Ces attributions sont comptabilisées à titre d'attributions de droits à des employés d'entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence en vertu de l'ASC 323, *Investments – Equity Method and Join-Ventures*. À mesure que les droits des attributions sont acquis, le gestionnaire comptabilise la totalité du coût des attributions comme une charge incluse dans la quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, étant donné qu'aucun financement proportionnel n'est fourni par les autres investisseurs et que le gestionnaire ne voit pas son pourcentage de participation relatif dans Brookfield Asset Management ULC augmenter. Toutefois, le coût lié à la participation du gestionnaire est comptabilisé lorsque le gestionnaire comptabilise sa quote-part du bénéfice de Brookfield Asset Management ULC. Brookfield Asset Management ULC rembourse au gestionnaire ces attributions, que le gestionnaire comptabilise comme des produits inclus dans la quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence au cours de la même période que le coût connexe de l'attribution des droits. Par conséquent, cet arrangement avec Brookfield Asset Management ULC n'a aucune incidence nette sur l'état consolidé résumé du résultat global du gestionnaire. Dans la mesure où Brookfield Asset Management ULC rembourse au gestionnaire ces attributions avant que les droits ne soient acquis, le gestionnaire comptabilise le remboursement dans le surplus d'apport.

Se reporter à la note 5 pour plus de détails sur la rémunération fondée sur des actions du gestionnaire.

Charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values

L'intéressement aux plus-values se compose de la rémunération fondée sur le rendement liée à l'intéressement aux plus-values réalisé ou latent gagné et il est calculé fonds par fonds en fonction du rendement des placements. Les employés du gestionnaire touchent une rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values qui est assujettie à des ajustements positifs et négatifs et qui est recouvrable auprès de Brookfield Asset Management ULC et de la Société en vertu de la CSGA et de la convention relative aux relations.

Parties liées

Dans le cours normal des activités, le gestionnaire conclut diverses transactions aux conditions du marché avec des parties liées, qu'il comptabilise notamment au poste Montant à recevoir de sociétés liées et au poste Montant à payer à des sociétés liées. Le gestionnaire et ses filiales peuvent également conclure des transactions avec des entités avec lesquelles ils sont sous le contrôle de la même société mère. Les montants dus au titre des placements mis en équivalence et les montants à recevoir à l'égard de ces derniers ne sont pas éliminés à la consolidation. Se reporter à la note 7 pour plus de détails.

Dividendes

Les dividendes sont présentés dans les états financiers consolidés résumés lorsqu'ils sont déclarés.

Résultat par action

Le gestionnaire utilise la méthode des deux catégories pour calculer le résultat net de base et dilué par action. Le bénéfice pour chaque période est attribué aux titres participatifs en fonction des droits de participation contractuels du titre à une quote-part du bénéfice courant comme si tous les bénéfices de la période considérée avaient été distribués. Les pertes ne sont pas affectées aux titres participatifs qui ne sont pas assortis d'une obligation contractuelle de participer aux pertes.

Le résultat net dilué par action reflète l'incidence des instruments dilutifs, qui est généralement déterminée au moyen de la méthode des actions propres. Dans le cas des instruments potentiellement dilutifs qui sont également des titres participatifs, la méthode produisant le résultat le plus dilué entre la méthode des actions propres et la méthode des deux catégories est utilisée pour déterminer le résultat net dilué par action.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les options visant l'achat d'actions de la société. Le gestionnaire a choisi la méthode d'évaluation de rechange pour comptabiliser les placements mis en équivalence dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement, en vertu de laquelle ces placements sont évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Au 30 septembre 2024, la valeur comptable de ces placements se chiffrait à 76 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, aucun ajustement à la baisse ou à la hausse n'a été apporté à la valeur comptable de ces placements en raison d'une perte de valeur ou de variations observables des prix dans le cadre de transactions normales visant des placements identiques ou semblables du même émetteur.

3. PLACEMENTS

Le gestionnaire détient des droits variables dans la société, une EDDV qui n'est pas consolidée. Il a été déterminé que le gestionnaire n'en est pas le principal bénéficiaire essentiellement parce qu'il n'a pas le pouvoir de prendre des décisions unilatéralement à l'égard des activités de l'EDDV qui ont le plus d'incidence sur les rendements de celle-ci. Le gestionnaire comptabilise sa participation dans Brookfield Asset Management ULC selon la méthode de la mise en équivalence, puisqu'il exerce une influence notable sur celle-ci en raison de sa participation d'environ 27 % (2023 – 25 %) et de sa capacité de nommer deux des quatre administrateurs au conseil d'administration de l'EDDV.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le gestionnaire a émis 28 803 599 actions à droit de vote restreint de catégorie A pour une contrepartie de 1,1 G\$ à l'intention de la Société en échange de 28 803 599 actions de la société de gestion d'actifs. Cette transaction a augmenté la participation du gestionnaire dans la société pour la porter à environ 27 %. Le gestionnaire a comptabilisé l'augmentation de la base en affectant l'excédent du prix d'achat sur la quote-part de la valeur comptable de l'actif net acquis. L'excédent de la base a été affecté aux actifs et aux passifs identifiables de la société.

En outre, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le gestionnaire a acquis des actions privilégiées d'une filiale de l'entreprise de gestion d'actifs évaluées à 47 M\$ en échange d'actions ordinaires de la société de gestion d'actifs.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière et des résultats du placement mis en équivalence du gestionnaire dans Brookfield Asset Management ULC.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Trésorerie	903 \$	2 667 \$
Placements	9 105	7 522
Actif	14 254	14 290
Passif	3 098	2 825
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	2 155	2 166
Capitaux propres	9 001	9 299

Au 30 septembre 2024, la valeur comptable du placement mis en équivalence était égale à la participation du gestionnaire dans les actifs nets sous-jacents de la société.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Produits.....	1 117 \$	893 \$	2 917 \$	2 932 \$
Charges.....	(476)	(313)	(1 257)	(1 129)
Bénéfice net.....	537	510	1 428	1 606
(Perte nette) bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées.....	(60)	11	(161)	82
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle.....	53	5	109	59
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.....	544	494	1 480	1 465

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la quote-part revenant au gestionnaire du bénéfice net de la société s'est chiffrée à 138 M\$ (2023 – 123 M\$) et à 378 M\$ (2023 – 366 M\$), respectivement. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a reçu de la société des distributions en trésorerie de 166 M\$ (2023 – 131 M\$) et de 487 M\$ (2023 – 394 M\$), respectivement.

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, les actifs et les passifs comptabilisés dans le bilan consolidé résumé du gestionnaire, qui sont liés à son exposition maximale au risque de perte de la société à titre d'EDDV non consolidée, se présentaient comme suit :

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Placements.....	3 309 \$	2 270 \$
Montant à recevoir de sociétés liées.....	160	394
Actifs liés aux EDDV.....	3 469	2 664
Créditeurs.....	858	859
Montant à payer à des sociétés liées.....	210	256
Exposition maximale au risque de perte.....	4 537 \$	3 779 \$

Le gestionnaire n'a fourni aucun soutien financier ou autre à la société au cours des périodes présentées ci-dessus.

4. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition prévu par la loi au Canada qui s'applique au gestionnaire est demeuré stable à 27 % au cours des trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, le gestionnaire n'avait aucun avantage fiscal significatif non comptabilisé relativement à des positions fiscales incertaines.

Le gestionnaire produit ses déclarations fiscales conformément aux lois fiscales des territoires où il exerce ses activités. Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'objet d'une vérification par les autorités fiscales canadiennes et étrangères. Au 30 septembre 2024, aucune déclaration fiscale ne faisait l'objet d'une vérification.

5. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le gestionnaire, la société de gestion d'actifs et la Société ont attribué des droits à des paiements fondés sur des actions à certains employés et administrateurs du gestionnaire en vertu de plusieurs régimes de rémunération (les « **régimes de rémunération fondée sur des actions** »). Les régimes de rémunération fondée sur des actions prévoient l'attribution d'options sur actions, d'actions incessibles et d'actions entières ainsi que d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles qui sont assorties de certaines conditions de service ou de performance imposées par le gestionnaire ou la Société.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, aucune option sur actions n'a été émise. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le gestionnaire a attribué 6,1 millions d'options sur actions (2023 – 7,9 millions) à un prix d'exercice moyen pondéré de 40,07 \$ (2023 – 35,13 \$). La charge de rémunération pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2023 – durée de 7,5 ans), une volatilité de 29,2 % (2023 – 28,5 %), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 4,8 % (2023 – 4,6 %), un taux sans risque de 4,2 % (2023 – 3,9 %) et un escompte de liquidité de 25 % (2023 – 25 %), selon une juste valeur de 6,12 \$ par unité (2023 – 5,26 \$). La juste valeur totale des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 était de 37,5 M\$ (2023 – 41,3 M\$).

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire n'a attribué aucune action entiercée. Au cours de la période antérieure, le gestionnaire a attribué 4,8 millions d'actions entiercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 35,13 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023. La charge de rémunération pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans, une volatilité de 28,5 %, un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 4,6 %, un taux sans risque de 3,9 % et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 5,26 \$ par unité. La juste valeur totale des actions entiercées attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 était de 25,2 M\$.

Le tableau qui suit présente un sommaire des charges liées à la rémunération fondée sur des actions comptabilisées dans les états financiers du gestionnaire.

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions classées dans les capitaux propres :

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Régime d'options sur actions à l'intention de la direction	3 \$	3 \$	8 \$	8 \$
Régime d'actions entières.....	11	5	33	15
Régime d'actions incessibles.....	2	2	6	5
	16 \$	10 \$	47 \$	28 \$

Charge (recouvrement) lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie

Régime d'unités d'actions différées	94 \$	(9) \$	111 \$	14 \$
Régime d'unités d'actions incessibles.....	—	(9)	5	(1)
	94 \$	(18) \$	116 \$	13 \$

Régime d'options sur actions à l'intention de la direction

Le gestionnaire comptabilise toutes les attributions liées aux régimes de rémunération fondée sur des actions existants pour ses employés, que les attributions aient été accordées par la Société ou par le gestionnaire. Les droits sur les options émises aux termes du régime d'options sur actions à l'intention de la direction de la Société et du gestionnaire s'acquiescent sur une période d'au plus cinq ans, viennent à expiration dix ans après la date d'attribution et sont réglés au moyen de l'émission d'actions de catégorie A de la Société ou du gestionnaire. Le prix d'exercice correspond au cours de marché à la date d'attribution.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le total de la charge engagée par le gestionnaire à l'égard du régime d'options sur actions à l'intention de la direction s'est élevé à 3 M\$ et à 8 M\$, respectivement (2023 – 3 M\$ et 8 M\$).

Régime d'actions entières

Les droits des actions entières s'acquiescent généralement sur une période de cinq ans, et les actions doivent être détenues jusqu'au cinquième anniversaire de la date d'attribution. À une date comprise dans la période de dix ans suivant la date d'attribution, toutes les actions entières en circulation seront échangées contre des actions de catégorie A émises par la Société ou le gestionnaire, en fonction de la valeur de marché des actions de catégorie A respectives au moment de l'échange. Le nombre d'actions de catégorie A émises au moment de l'échange sera inférieur au nombre d'actions de catégorie A achetées en vertu du régime d'actions entières, ce qui donnera lieu à une réduction nette du nombre d'actions de catégorie A émises par le gestionnaire.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'actions entières s'est élevé à 11 M\$ et à 33 M\$, respectivement (2023 – 5 M\$ et 15 M\$).

Régime d'actions incessibles

Le régime d'actions incessibles attribue aux cadres dirigeants des actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire achetées sur le marché libre (les « **actions incessibles** »). Aux termes du régime d'actions incessibles, l'acquisition des droits sur les actions incessibles attribuées s'effectue sur une période allant jusqu'à cinq ans, sauf en ce qui concerne les actions incessibles attribuées en remplacement des primes en trésorerie pour lesquelles les droits sont acquis immédiatement. Les actions incessibles dont les droits sont acquis ou non sont assujetties à une période de détention pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les porteurs d'actions incessibles ont le droit de voter et de recevoir les dividendes connexes. La charge de rémunération des salariés liée à ce régime d'actions incessibles est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits.

La charge de rémunération comptabilisée pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'est chiffrée à 2 M\$ et à 6 M\$, respectivement (2023 – 2 M\$ et 5 M\$).

Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées prévoit l'émission d'unités d'actions différées. En vertu de ce régime, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les droits sur les unités d'actions différées deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans; les unités d'actions différées génèrent d'autres unités d'actions différées au même taux que celui des dividendes liés aux actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire, d'après le cours de marché des actions de catégorie A du gestionnaire au moment du paiement du dividende. Les participants peuvent convertir en trésorerie les unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis à leur départ à la retraite ou à leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions différées sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la valeur de marché des actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire au moment de la conversion. Au 30 septembre 2024, la juste valeur des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis s'élevait à 445 M\$ (31 décembre 2023 – 336 M\$).

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions différées. Comme ces attributions sont classées dans le passif, le montant payable à l'égard des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation survient. En ce qui a trait aux attributions émises dans le cadre de l'arrangement, les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché des attributions sont recouvrables auprès de la société de gestion d'actifs. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la charge au titre de la rémunération des salariés a totalisé 94 M\$ et 111 M\$, respectivement (2023 – recouvrement de 9 M\$ et charge de 14 M\$), en raison d'une fluctuation du cours de l'action sous-jacente.

Régime d'unités d'actions incessibles

Le régime d'unités d'actions incessibles prévoit l'émission d'unités d'actions incessibles. En vertu de ce régime, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions incessibles. Les droits sur les unités d'actions incessibles deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans. Les participants peuvent convertir en trésorerie les unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis à leur départ à la retraite ou à leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions incessibles sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la différence entre le cours de marché d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A de la Société ou du gestionnaire au moment de la conversion et le cours de marché à la date d'attribution des unités d'actions incessibles. La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions incessibles. Comme ces attributions sont classées dans le passif, le montant payable à l'égard des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation survient. En ce qui a trait aux attributions émises dans le cadre de l'arrangement, les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché des attributions sont recouvrables auprès de la société de gestion d'actifs.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, le régime d'unités d'actions incessibles a été liquidé, et tous les employés et administrateurs du gestionnaire qui participaient au régime ont reçu un règlement en trésorerie d'un montant égal à l'obligation à la date de liquidation. Comme le régime d'unités d'actions incessibles était un régime de la Société, tous les coûts liés à sa liquidation ont été remboursés par la Société. En raison de la liquidation des unités d'actions incessibles, la juste valeur de celles-ci était de néant au 30 septembre 2024 (31 décembre 2023 – 195 M\$).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la charge (le recouvrement) au titre de la rémunération des salariés a totalisé néant et 5 M\$, respectivement (2023 – recouvrement de 9 M\$ et recouvrement de 1 M\$), en raison de la fluctuation du cours de l'action sous-jacente.

6. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le gestionnaire utilise la méthode des deux catégories pour calculer le bénéfice par action pour chacune de ses deux catégories d'actions et de titres participatifs, en fonction de leur quote-part du bénéfice. Les actions de catégorie A détenues en vertu des régimes d'actions entières dans une ou plusieurs filiales à capital fermé entièrement détenues du gestionnaire sont classées comme des actions propres et ont été exclues du calcul du bénéfice par action. Le gestionnaire détient certains titres dilutifs liés aux actions incessibles et aux options en circulation détenues par des employés et des non-salariés qui ont par conséquent été reflétés dans le bénéfice dilué par action. Le bénéfice net de base et dilué par action ordinaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 a été calculé comme suit :

	Trimestre 2024		Période de neuf mois 2024	
	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B
POUR LES PÉRIODES CLOSSES LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)				
Numérateur				
Bénéfice net	128 \$	— \$	353 \$	— \$
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base.....	419,0	—	405,9	—
Effet dilutif de la conversion des options et des actions entières selon la méthode des actions propres	8,8	—	8,3	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué.....	427,8	—	414,2	—
Bénéfice net par action				
Bénéfice par action – de base.....	0,31 \$	0,31 \$	0,87 \$	0,86 \$
Bénéfice par action – dilué	0,30 \$	0,31 \$	0,85 \$	0,86 \$

Le tableau suivant présente la moyenne pondérée des titres potentiellement dilutifs qui ont été évalués selon la méthode des actions propres afin de déterminer l'incidence dilutive possible et qui ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période présentée en raison de leur effet antidilutif.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
POUR LES PÉRIODES CLOSSES LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)				
Options sur actions à l'intention de la direction du gestionnaire	6,9	8,7	5,5	8,1
Actions entières du gestionnaire.....	5,1	5,0	5,0	5,0
Total	12,0	13,7	10,5	13,1

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, le gestionnaire conclut des transactions avec des parties liées en recouvrant le coût de la rémunération de certains employés auprès de la Société et de Brookfield Asset Management ULC, ou en le prenant en charge avec celles-ci, et en empruntant sur sa facilité de crédit d'un montant de 500 M\$ auprès de Brookfield Asset Management ULC pour répondre aux exigences en matière de fonds de roulement à court terme.

En vertu de la CSGA, le gestionnaire fournit les services de ses employés et de son chef de la direction à Brookfield Asset Management ULC sur la base du recouvrement des coûts. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a comptabilisé un montant de 64 M\$ (2023 – 46 M\$) et de 144 M\$ (2023 – 133 M\$), respectivement, au poste Recouvrements de charges d'exploitation en vertu de cette convention. En outre, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a recouvré une charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values latent de 1 M\$ (2023 – 1 M\$) et de 8 M\$ (2023 – 3 M\$), respectivement, auprès de l'entreprise de gestion d'actifs.

Tel qu'il est décrit dans la convention relative aux relations, la Société est responsable des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions émises par la Société, dont certaines font l'objet d'une réévaluation à chaque date de clôture, et elle assumera également, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un remboursement à la société, le coût lié à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds arrivés à maturité auquel les employés ont droit. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a comptabilisé des recouvrements de charges (charges) d'exploitation de 123 M\$ [2023 – (8) M\$] et 219 M\$ (2023 – 92 M\$), respectivement.

En vertu de la CST, Brookfield Asset Management ULC fournira à la Société et au gestionnaire, sur une base transitoire, certains services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social. En ce qui a trait aux services fournis au gestionnaire, les coûts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global sur une base brute. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a comptabilisé des montants de néant (2023 – néant) et de moins de 1 M\$ (2023 – néant), respectivement, dans l'état consolidé du résultat global en vertu de cette convention.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a reçu de Brookfield Asset Management ULC des paiements anticipés de néant (2023 – néant) et de 15 M\$ (2023 – 16 M\$), respectivement, en vertu de la CSGA au titre de la rémunération fondée sur des actions, qui représentent des produits différés et ont été inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le gestionnaire a reçu de Brookfield Asset Management ULC des remboursements anticipés de néant (2023 – néant) et de 79 M\$ (2023 – 88 M\$), respectivement, au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions du gestionnaire à l'intention des employés de Brookfield Asset Management ULC, montant qui a été comptabilisé dans le surplus d'apport.

Le tableau suivant présente les composantes des postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

Montant à recevoir de sociétés liées

	2024	2023
Montant à recevoir relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	858 \$	824 \$
Autres transactions entre parties liées	65	62
	<u>923 \$</u>	<u>886 \$</u>

Montant à payer à des sociétés liées

Emprunts sur la facilité de crédit à court terme	210 \$	256 \$
Autres transactions entre parties liées	8	5
	<u>218 \$</u>	<u>261 \$</u>

De plus, le gestionnaire détient des options visant l'acquisition d'actions de Brookfield Asset Management ULC. Ces options sont le reflet de certaines options émises en vertu de notre régime d'options sur actions à l'intention de la direction et sont automatiquement exercées en même temps et aux mêmes prix d'exercice que les options du gestionnaire qu'elles reflètent. Au 30 septembre 2024, la valeur comptable de ces options était de 76 M\$ (2023 – 40 M\$) et était incluse dans les autres actifs dans les bilans consolidés résumés.

8. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Garanties

Le gestionnaire peut, de temps à autre, conclure des garanties à l'égard de certains co-investissements qui offrent un intéressement aux plus-values. Le montant garanti est à concurrence de l'intéressement aux plus-values payé aux commandités des fonds respectifs, déduction faite de l'impôt. Dans l'éventualité où les commandités manqueraient à leurs obligations au titre de la récupération de l'intéressement aux plus-values, le gestionnaire effectuera des paiements en vertu des garanties. Au 30 septembre 2024, le gestionnaire n'avait comptabilisé aucun passif au titre de ces garanties, car aucun intéressement aux plus-values n'avait été payé dans les fonds pertinents.

Litiges

Le gestionnaire peut, à l'occasion, être partie à des litiges et à des réclamations découlant de la conduite de ses activités. Les activités du gestionnaire sont également assujetties à une réglementation importante, ce qui pourrait entraîner des poursuites réglementaires contre la société. Au 30 septembre 2024, aucun litige n'était en cours.

Le gestionnaire comptabilise un passif au titre des poursuites judiciaires uniquement lorsque celles-ci présentent des éventualités de pertes qui sont à la fois considérées comme probables et comme pouvant raisonnablement être estimées. Dans de tels cas, il peut y avoir un risque de perte supérieur aux montants comptabilisés. Bien qu'il ne puisse y avoir aucune certitude quant à l'issue de ces poursuites judiciaires, d'après l'information connue de la direction, le gestionnaire n'a pas de passif potentiel lié à toute poursuite ou réclamation en cours qui aurait, individuellement ou dans l'ensemble, une incidence significative sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses flux de trésorerie.

9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 31 octobre 2024, le gestionnaire a annoncé des étapes visant à améliorer sa structure d'entreprise et à se positionner en vue d'une inclusion plus large dans les indices boursiers, particulièrement aux États-Unis. Ces étapes comprennent le déménagement du siège social du gestionnaire à New York et la conclusion d'une entente entre le gestionnaire, la société de gestion d'actifs et la Société en vertu de laquelle le gestionnaire détiendrait et présenterait la totalité de l'entreprise de gestion d'actifs, et la participation d'environ 73 % de la Société dans l'entreprise de gestion d'actifs serait directement détenue par l'entremise d'une participation d'environ 73 % dans le gestionnaire. Ces étapes n'auront aucune incidence sur les activités ou les plans stratégiques de la société de gestion d'actifs ou de la Société, pas plus que sur le traitement fiscal de leurs dividendes respectifs. En outre, ces étapes n'auront aucun effet dilutif pour les actionnaires de BAM Ltd. Une assemblée extraordinaire des actionnaires du gestionnaire afin d'examiner les étapes susmentionnées et de voter à leur égard est prévue le 20 décembre 2024.

Le 1^{er} novembre 2024, le conseil du gestionnaire a déclaré un dividende trimestriel de 0,38 \$ par action, payable le 31 décembre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 novembre 2024.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉ)

AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET POUR LES
PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC
BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)

	2024	2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	903 \$	2 667 \$
Débiteurs et autres actifs	614	588
Montant à recevoir de sociétés liées	2 378	2 504
Placements	9 105	7 522
Placements détenus en vue de la vente	249	—
Actifs d'impôt différé	653	643
Autres actifs	352	366
Total de l'actif	14 254 \$	14 290 \$
Passif		
Créditeurs et autres passifs	1 667 \$	1 799 \$
Montant à payer à des sociétés liées	1 386	986
Passifs d'impôt différé	45	40
Total du passif	3 098	2 825
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	2 155	2 166
Capitaux propres		
Actions ordinaires :		
Actions ordinaires (nombre illimité d'actions autorisé; 1 635 414 208 actions émises et 1 630 510 908 actions en circulation)	9 017	9 014
Actions ordinaires détenues comme actions propres (4 903 300 actions)	(91)	—
Déficit	(553)	(178)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	182	168
Surplus d'apport	153	122
Total des capitaux propres ordinaires	8 708	9 126
Participation ne donnant pas le contrôle	293	173
Total des capitaux propres	9 001	9 299
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable et des capitaux propres	14 254 \$	14 290 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Produits				
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	873 \$	778 \$	2 480 \$	2 339 \$
Produits tirés des placements				
Attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	—	—	11	32
Montant latent	55	89	(24)	230
Total des produits tirés des placements	55	89	(13)	262
Produits d'intérêts et de dividendes	34	44	117	127
Autres produits (charges) des activités ordinaires	155	(18)	333	204
Total des produits	1 117	893	2 917	2 932
Charges				
Charge de rémunération, charges d'exploitation et frais généraux et administratifs				
Rémunération et avantages	(326)	(208)	(878)	(765)
Autres charges d'exploitation	(84)	(81)	(238)	(229)
Frais généraux et administratifs et autres charges	(20)	(18)	(42)	(37)
Total de la charge de rémunération, des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs	(430)	(307)	(1 158)	(1 031)
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	(3)	—	(50)	(14)
Montant latent	(35)	(3)	(32)	(74)
Total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	(38)	(3)	(82)	(88)
Charges d'intérêts	(8)	(3)	(17)	(10)
Total des charges	(476)	(313)	(1 257)	(1 129)
Autres (charges) produits, montant net	(69)	(40)	(117)	10
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	61	22	194	94
Bénéfice avant impôt	633	562	1 737	1 907
Charge d'impôt	(96)	(52)	(309)	(301)
Bénéfice net	537	510	1 428	1 606
(Bénéfice net) perte nette attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	60	(11)	161	(82)
Participation ne donnant pas le contrôle	(53)	(5)	(109)	(59)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	544 \$	494 \$	1 480 \$	1 465 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net	537 \$	510 \$	1 428 \$	1 606 \$
Écart de change	17	(14)	14	(1)
Bénéfice global	554	496	1 442	1 605
Perte globale (bénéfice global) attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en				
actions privilégiées	60	(11)	161	(82)
Participation ne donnant pas le contrôle	(53)	(5)	(109)	(59)
Bénéfice global attribuable aux actionnaires ordinaires	561 \$	480 \$	1 494 \$	1 464 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS)	Actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2024	1 630 618 984	9 016 \$	(90) \$	123 \$	(481) \$	165 \$	8 733 \$	244 \$	8 977 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	544	—	544	53	597
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	17	17	—	17
Souscriptions d'actions	16 924	1	—	—	—	—	1	—	1
Acquisition d'actions propres	(125 000)	—	(1)	—	—	—	(1)	—	(1)
Apports	—	—	—	30	4	—	34	(4)	30
Distributions	—	—	—	—	(620)	—	(620)	—	(620)
Solde au 30 septembre 2024	1 630 510 908	9 017 \$	(91) \$	153 \$	(553) \$	182 \$	8 708 \$	293 \$	9 001 \$

(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS)	Actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2023	1 635 327 858	9 013 \$	— \$	65 \$	3 \$	166 \$	9 247 \$	191 \$	9 438 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	494	—	494	5	499
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Apports	—	—	—	10	—	—	10	—	10
Distributions	—	—	—	—	(524)	—	(524)	—	(524)
Solde au 30 septembre 2023	1 635 327 858	9 013 \$	— \$	75 \$	(27) \$	152 \$	9 213 \$	196 \$	9 409 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS)	Actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023	1 635 349 629	9 014 \$	— \$	122 \$	(178) \$	168 \$	9 126 \$	173 \$	9 299 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	1 480	—	1 480	109	1 589
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	14	14	—	14
Souscriptions d'actions	64 579	3	—	—	—	—	3	—	3
Acquisition d'actions propres	(4 903 300)	—	(91)	—	—	—	(91)	—	(91)
Apports	—	—	—	31	4	—	35	15	50
Distributions	—	—	—	—	(1 859)	—	(1 859)	(4)	(1 863)
Solde au 30 septembre 2024	1 630 510 908	9 017 \$	(91) \$	153 \$	(553) \$	182 \$	8 708 \$	293 \$	9 001 \$

(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D'ACTIONS)	Actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	1 635 327 858	9 271 \$	— \$	— \$	84 \$	153 \$	9 508 \$	98 \$	9 606 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	1 465	—	1 465	59	1 524
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	(1)	(1)	—	(1)
Apports	—	—	—	75	—	—	75	10	85
Distributions	—	(229)	—	—	(1 576)	—	(1 805)	—	(1 805)
Transfert d'une participation	—	(29)	—	—	—	—	(29)	29	—
Solde au 30 septembre 2023	1 635 327 858	9 013 \$	— \$	75 \$	(27) \$	152 \$	9 213 \$	196 \$	9 409 \$

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation				
Bénéfice net.....	537 \$	510 \$	1 428 \$	1 606 \$
Autres charges (produits), montant net	93	58	117	(130)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, déduction faite des dividendes en trésorerie	(15)	26	(31)	40
Amortissements	4	3	11	10
Impôt différé	5	(40)	96	39
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions	42	9	81	23
Attribution de l'intéressement aux plus-values latent, montant net	(20)	(86)	56	(156)
Autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(79)	119	(282)	(338)
	<u>567</u>	<u>599</u>	<u>1 476</u>	<u>1 094</u>
Activités d'investissement				
Acquisitions				
Placements	(1 335)	(2)	(1 850)	(246)
Placements détenus en vue de la vente	(249)	—	(249)	—
Autres actifs	(2)	(3)	(5)	(13)
Cessions et distributions reçues				
Placements	267	41	277	50
(Avances à des) remboursements de parties liées	(4)	—	46	—
	<u>(1 323)</u>	<u>36</u>	<u>(1 781)</u>	<u>(209)</u>
Activités de financement				
Distributions aux actionnaires ordinaires	(620)	(524)	(1 859)	(1 576)
Émission (remboursement) de prêts entre parties liées	351	(65)	356	5
Distributions aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle et d'une participation ne donnant pas le contrôle rachetable	(8)	(20)	(50)	(20)
Apports de la société mère	—	1	56	2
Émission d'options sur actions reflet	—	—	37	41
Émission d'actions privilégiées	—	—	—	63
	<u>(277)</u>	<u>(608)</u>	<u>(1 460)</u>	<u>(1 485)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 033)	27	(1 765)	(600)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5	—	1	—
Solde au début de la période	1 931	2 918	2 667	3 545
Solde à la fin de la période	<u>903 \$</u>	<u>2 945 \$</u>	<u>903 \$</u>	<u>2 945 \$</u>

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie				
Débiteurs et autres actifs	(76) \$	(41) \$	(65) \$	(132) \$
Créditeurs et autres passifs	161	83	(89)	(74)
Montant à recevoir de sociétés liées	(208)	105	(64)	221
Montant à payer à des sociétés liées	42	(31)	(90)	(146)
Autres éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie	2	3	26	22
	(79) \$	119 \$	(282) \$	(109) \$
Impôt sur le résultat payé	69 \$	27 \$	260 \$	167 \$
Intérêts versés	4	2	13	7
Activités de financement				
Distribution sans effet sur la trésorerie	—	—	—	229

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT ULC

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

1. ORGANISATION

La société a été constituée le 4 juillet 2022 en tant que société à responsabilité illimitée aux termes des lois de la Colombie-Britannique et est régie par ces lois. Le siège social de la société est situé au 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4N7.

Le 12 mai 2022, Brookfield Corporation (la « **Société** ») a annoncé son intention d'effectuer l'inscription distincte en bourse et la distribution à ses actionnaires d'une participation de 25 % dans son entreprise de gestion d'actifs. La transaction a été réalisée le 9 décembre 2022 au moyen d'une convention d'arrangement (l'« **arrangement** »), aux termes de laquelle l'entreprise de gestion d'actifs historique de la Société a été transférée à Brookfield Asset Management ULC (notre « **entreprise de gestion d'actifs** »). À la conclusion de l'arrangement, la Société a transféré une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC à Brookfield Asset Management Ltd. (le « **gestionnaire** »).

Dans les présents états financiers, les mentions de « nous », de « notre » ou de « la société » se rapportent à notre entreprise de gestion d'actifs et à ses filiales directes et indirectes, ainsi qu'à ses entités consolidées. L'entreprise de gestion d'actifs de Brookfield Asset Management ULC est axée sur l'énergie renouvelable et la transition énergétique, les infrastructures, l'immobilier, le capital-investissement et le crédit, et elle exerce ses activités dans divers marchés à l'échelle mondiale.

La société a conclu plusieurs ententes et arrangements découlant de l'arrangement, dont les suivants :

- La convention de services de gestion d'actifs (la « **CSGA** ») en vertu de laquelle le gestionnaire fournit les services de ses employés et de son chef de la direction à la société, qui paie à son tour le gestionnaire pour les services de ces personnes sur la base du recouvrement des coûts. La plupart des employés et des cadres dirigeants du gestionnaire consacrent leur temps à s'acquitter de leurs fonctions de dirigeants et d'employés du gestionnaire et à effectuer des tâches pour la société, notamment la prestation de services de placement, de services généraux et d'autres services. De plus, à la demande de la société, le gestionnaire peut offrir des options et des attributions de rémunération incitative à long terme à ses employés, qui seront remboursées en vertu de cette convention. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Autres produits des activités ordinaires » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.
- La convention de services transitoires (la « **CST** ») en vertu de laquelle la société fournit à la Société et au gestionnaire, sur une base transitoire, certains services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social. Les services transitoires sont fournis au coût pour une période de trois ans à compter du 9 décembre 2022, à moins que cette période ne soit prolongée d'un commun accord. La société fournit également à la Société, tel qu'il peut être requis à l'occasion et sur la base du recouvrement des coûts, les services de son personnel de placement afin qu'il offre son aide dans le cadre des acquisitions ou d'autres transactions conclues par la Société. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Parties liées » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.
- La convention relative aux relations en vertu de laquelle i) l'intéressement aux plus-values généré par notre entreprise de gestion d'actifs est attribué à la Société dans une proportion de 100 % en ce qui a trait aux fonds arrivés à maturité et de 33,3 % en ce qui a trait aux fonds actuels, aux nouveaux fonds et aux fonds à capital variable, par l'intermédiaire de la participation ne donnant pas le contrôle et de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées de la société détenues par la Société; ii) certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouvrés auprès de la Société. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Autres produits des activités ordinaires » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés non audités ci-joints de la société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « **PCGR des États-Unis** ») à titre d'information financière intermédiaire. Les états financiers consolidés résumés, y compris les présentes notes, sont non audités et excluent certaines des informations à fournir dans les états financiers annuels. La direction est d'avis qu'elle a apporté tous les ajustements nécessaires (visant uniquement les éléments normaux récurrents) pour faire en sorte que les états financiers consolidés résumés donnent une image fidèle et que les estimations formulées dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés résumés soient raisonnables. Les résultats d'exploitation présentés pour les périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour toute autre période intermédiaire ou pour l'exercice complet.

Les présents états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités compris dans le rapport annuel du gestionnaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés résumés adoptée au cours de l'exercice considéré.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés sont raisonnables. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans l'évaluation des placements et des instruments financiers, des soldes d'impôt différé (y compris les réductions de valeur), de l'intéressement aux plus-values cumulé et des distributions incitatives et dans la comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs.

Consolidation

La société consolide toutes les entités qu'elle contrôle par l'intermédiaire d'un bloc de droits de vote majoritaire et toutes les entités à détenteurs de droits variables (les « **EDDV** ») dont elle est le principal bénéficiaire. Une entreprise est considérée comme le principal bénéficiaire si elle détient une participation financière donnant le contrôle. Une participation financière donnant le contrôle s'entend a) du pouvoir de diriger les activités d'une EDDV qui ont le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité et b) de l'obligation d'absorber les pertes de l'entité ou du droit de recevoir des avantages de l'entité qui pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur l'EDDV. La société détermine si elle est le principal bénéficiaire d'une EDDV au moment où elle crée des liens avec une EDDV et réexamine sa conclusion à la survenance de certains événements. Pour déterminer si la société est le principal bénéficiaire, la société évalue ses droits de contrôle ainsi que ses participations économiques dans l'entité détenues directement ou indirectement. Les actifs d'une EDDV consolidée ne peuvent servir qu'à régler les obligations de celle-ci, et les créanciers et les détenteurs de droits de bénéficiaire n'ont aucun recours contre la société à l'égard des passifs de ses EDDV consolidées. Les autres informations à fournir de la société à l'égard des EDDV sont présentées à la note 4.

Tous les soldes et toutes les transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

À la conclusion de l'arrangement, la société a émis diverses actions privilégiées reflet spéciales de filiales de la société (les « **actions reflet** »), qui confèrent à la Société un droit de rachat, en cas de liquidation ou de rachat, lui permettant de recevoir un montant privilégié égal à la juste valeur de l'intéressement aux plus-values lié à certains actifs reflétés, déduction faite des coûts liés à la rémunération. Ces rendements sont réalisés au moyen du versement de dividendes cumulatifs, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration des filiales pertinentes de Brookfield Asset Management ULC et selon les modalités auxquelles ils sont déclarés. Ces actions reflet, ainsi que les actions ordinaires détenues indirectement par la société, comportent un droit de vote à l'égard de ces filiales. Les actions reflet sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés, en dehors des capitaux propres permanents.

La première série d'actions reflet émises par Brookfield U.S. Holdings Inc. (« **BUSHI** »), une filiale de la société, confère à la Société une participation économique équivalente, dans les faits, à la totalité de l'intéressement aux plus-values réalisé gagné dans des fonds arrivés à maturité. Cette série d'actions reflet est assortie d'une clause de rachat en vertu de laquelle l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par la Société, peut choisir de racheter les actions reflet au dixième anniversaire de l'émission. Bien que cette série d'actions reflet ne soit pas actuellement rachetable, la société estime qu'il est probable que l'instrument deviendra rachetable, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps. Par conséquent, la participation ne donnant pas le contrôle rachetable pertinente comptabilisée en dehors des capitaux propres permanents doit être réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière.

La deuxième série d'actions reflet émises par Brookfield Manager Holdings Ltd. (« **BMHL** ») confère à la Société une participation économique équivalente, dans les faits, à une quote-part de 33,3 % des distributions similaires sur des fonds à capital variable. Cette série d'actions reflet ne peut être rachetée que dans des circonstances exceptionnelles qui ont une incidence défavorable significative sur la filiale. Comme l'instrument n'est pas actuellement rachetable et que la société considère qu'un tel événement déclencheur n'est pas susceptible de se produire bientôt et est hors du contrôle de l'entité, la participation ne donnant pas le contrôle rachetable pertinente, comptabilisée en dehors des capitaux propres permanents, n'exige pas de réévaluation à chaque période de présentation de l'information financière.

Outre les actions reflet, BUSHI avait également des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions privilégiées de catégorie B en circulation au 30 septembre 2024, dont la totalité était détenue par la Société. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie cumulatifs de 1,36375 \$ par action par année et ont un rang supérieur à celui des actions reflet, des actions privilégiées de catégorie B et des actions ordinaires de BUSHI. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par la Société, au dixième anniversaire de l'émission, à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés. Les actions privilégiées de catégorie B de BUSHI sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés, et donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs de 6,7 % par année de la valeur de rachat. Ces actions privilégiées sans droit de vote sont de rang inférieur à celui des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions reflet de BUSHI et de rang supérieur à celui des actions ordinaires de l'entité. Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant être actuellement exercée, ces actions sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés de la société, en dehors des capitaux propres permanents, et évaluées à leur valeur de rachat majorée de tout dividende déclaré et impayé à chaque date de clôture.

De plus, dans le cadre de diverses ententes de rémunération fondée sur des actions, la société a émis des actions privilégiées de catégorie A à l'intention de la Société et du gestionnaire. Les actions ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions reflet, et elles sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et ces actions privilégiées sont sans droit de vote. Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant actuellement être exercée, ces actions sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés de la société, en dehors des capitaux propres permanents, et évaluées à leur valeur de rachat majorée de tout dividende déclaré et impayé à chaque date de clôture.

La société comptabilise toute variation de la valeur comptable de sa participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées au poste (Bénéfice net) perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans son état consolidé résumé du résultat net.

Participation ne donnant pas le contrôle

À la conclusion de l'arrangement, la société a émis diverses catégories de titres de capitaux propres de filiales de la société à l'intention de la Société, qui a le droit de recevoir en priorité leurs distributions. Le bénéfice net (la perte nette) et les autres éléments du résultat global, le cas échéant, générés par les filiales respectives sont attribués aux participations ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les filiales qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte.

Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués en fonction du montant auquel la société s'attend à avoir droit en vertu du contrat conclu avec le client et excluent les montants perçus pour le compte de tiers. Une obligation de prestation est une promesse, aux termes d'un contrat, de fournir un bien ou un service distinct (ou un groupe de biens et de services) au client et elle constitue l'unité de comptabilisation en vertu de l'ASC 606. Pour déterminer le prix de transaction, l'entité ne peut inclure une contrepartie variable que dans la mesure où il est probable que le dénouement de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisés. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client.

Les produits comprennent principalement les honoraires de gestion et les honoraires liés aux services-conseils, les honoraires liés au rendement (y compris les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement), les produits tirés des placements, les produits d'intérêts et de dividendes ainsi que les autres produits des activités ordinaires.

Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils – Les honoraires de gestion et les honoraires liés aux services-conseils comprennent les honoraires de gestion de base ainsi que les frais transactionnels, les honoraires liés aux services-conseils et les autres honoraires, et ils sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients.

La société perçoit des honoraires de gestion de base de ses clients selon un pourcentage fixe d'un montant de base qui correspond habituellement au capital engagé, au capital investi ou à la valeur liquidative. La société identifie ses clients fonds par fonds conformément aux modalités et aux circonstances propres à chaque fonds. En règle générale, le client correspond à l'investisseur dans les fonds gérés et les véhicules de placement, mais pour certains fonds ou véhicules à grand nombre d'investisseurs, le fonds ou le véhicule lui-même peut être désigné comme le client. Ces contrats conclus avec des clients exigent que la société fournisse des services de gestion de placements sur une période donnée, ce qui représente une obligation de prestation que la société remplit progressivement. Les honoraires de gestion constituent une forme de contrepartie variable, car les honoraires auxquels la société a droit varient en fonction des fluctuations du montant de base des honoraires de gestion. Le montant comptabilisé à titre de produits est généralement déterminé à la fin de la période, car ces honoraires de gestion sont payables régulièrement (habituellement trimestriellement) et ne sont pas assujettis à la récupération une fois qu'ils sont payés.

Les frais transactionnels, les honoraires liés aux services-conseils et les autres honoraires sont principalement des honoraires facturés indirectement aux investisseurs des fonds par l'intermédiaire des fonds gérés et des sociétés comprises dans le portefeuille. Ces honoraires sont fondés sur un pourcentage fixe de la valeur d'entreprise ou de la valeur nette réelle du capital mis en commun et sont généralement gagnés au moment où le capital est appelé. Ces honoraires ne sont pas liés au rendement ni aux services continus de gestion de placements, ne sont pas assujettis à la récupération et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la transaction connexe est conclue.

Les honoraires de gestion et les honoraires liés aux services-conseils courus, mais non payés à la date de clôture, déduction faite des réductions et compensations d'honoraires de gestion, sont inclus au poste Débiteurs et autres actifs ou au poste Montant à recevoir de sociétés liées dans les bilans consolidés résumés.

Distributions incitatives – Les distributions incitatives constituent des paiements incitatifs versés à la société à titre de récompense si elle atteint ou dépasse certaines cibles en matière de rendement des entités gérées. Elles comprennent les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement.

Les distributions incitatives qui nous sont versées par nos véhicules de capitaux permanents sont déterminées en fonction d'accords contractuels et elles représentent une partie des distributions payées par les véhicules de capitaux permanents excédant un seuil minimal prédéterminé. Elles sont comptabilisées en produits aux dates de clôture des registres respectives aux fins des distributions des sociétés liées uniquement si le seuil minimal prédéterminé a été atteint. Elles ne sont pas assujetties à la récupération.

Les distributions incitatives ne sont comptabilisées que a) lorsqu'il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits comptabilisés, ou b) lorsque survient le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable.

Honoraires en fonction du rendement – Les honoraires en fonction du rendement sont générés lorsque le rendement des parts de Brookfield Business Partners L.P. (« **BBU** ») excède un seuil prescrit. En outre, des honoraires en fonction du rendement sont gagnés sur certains portefeuilles de stratégies axées sur des instruments liquides. Les honoraires en fonction du rendement de BBU sont comptabilisés chaque trimestre, selon la hausse moyenne pondérée en fonction du volume du prix des parts de BBU pour le trimestre par rapport au seuil précédent, tandis que les honoraires en fonction du rendement des fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides sont habituellement calculés annuellement. Ils ne sont pas assujettis à la récupération.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement courus, mais non versés, sont comptabilisés au poste Montant à recevoir de sociétés liées dans les bilans consolidés résumés à la date de clôture.

Produits tirés des (pertes liées aux) placements – Les produits tirés des (pertes liées aux) placements représentent les profits et les pertes latents et réalisés sur l'intéressement aux plus-values et les variations de la juste valeur des placements principaux.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires en fonction du rendement en vertu duquel la société reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds privé sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Nous sommes admissibles à l'intéressement aux plus-values d'un fonds lorsque les rendements dépassent les seuils minimaux de rendement contractuels du fonds; lorsque le fonds atteint ces seuils, nous gagnons un pourcentage anticipé du bénéfice additionnel du fonds jusqu'à ce que nous ayons gagné le pourcentage du bénéfice total du fonds, déduction faite des honoraires et des charges, auquel nous avons droit. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule le solde de l'intéressement aux plus-values cumulé auquel la société a droit pour chaque fonds, en vertu des accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non. Étant donné que la juste valeur des placements sous-jacents varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre, il est nécessaire d'apporter des ajustements aux montants comptabilisés de l'intéressement aux plus-values cumulé afin de refléter soit a) le rendement positif donnant lieu à une augmentation de l'intéressement aux plus-values cumulé pour le commandité ou b) le rendement négatif faisant en sorte que le montant dû à la société est inférieur au montant précédemment comptabilisé dans les produits et donnant lieu à un ajustement négatif de l'intéressement aux plus-values cumulé pour le commandité. Ces ajustements sont comptabilisés dans les états consolidés résumés du résultat net à titre d'attribution de l'intéressement aux plus-values latent dans les produits tirés des placements. Dans chaque cas, il est nécessaire de calculer l'intéressement aux plus-values cumulé sur les résultats cumulatifs par rapport à l'intéressement aux plus-values cumulé comptabilisé à ce jour et d'effectuer les ajustements positifs ou négatifs requis. La société cesse de comptabiliser l'intéressement aux plus-values négatif une fois que l'intéressement aux plus-values cumulé comptabilisé antérieurement pour ces fonds a été entièrement contrepassé. La société n'est pas tenue de verser des rendements ou des seuils minimaux garantis et, par conséquent, elle ne peut avoir un intéressement aux plus-values négatif sur la durée de vie d'un fonds. L'intéressement aux plus-values cumulé à la date de clôture est reflété au poste Placements dans les bilans consolidés résumés.

L'intéressement aux plus-values est réalisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable et que les rendements cumulatifs du fonds excèdent le rendement privilégié ou, dans certains cas, après l'atteinte de certains seuils de remboursement de capital. L'intéressement aux plus-values est assujéti à la récupération dans la mesure où l'intéressement aux plus-values reçu à ce jour excède le montant à verser à la société en fonction des résultats cumulatifs. Le montant comptabilisé au titre d'un éventuel remboursement de l'intéressement aux plus-values auparavant reçu représenterait les montants antérieurement payés à la société qui devraient être remboursés si ces fonds qui accumulent l'intéressement aux plus-values étaient liquidés en fonction de la juste valeur de leurs placements sous-jacents. On estime que ce montant est de néant pour toutes les périodes présentées et, par conséquent, aucun montant au titre de la récupération n'a été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés résumés.

Les profits (pertes) liés à la juste valeur sur les placements principaux comprennent les profits et les pertes latents et réalisés sur les principaux placements de la société, y compris ses placements dans les fonds qui ne sont pas consolidés et qui reçoivent une attribution au prorata et les autres placements principaux. Les produits tirés des (les pertes liées aux) placements principaux sont réalisés lorsque la société demande le rachat de la totalité ou d'une partie de son placement ou lorsque la société reçoit des produits en trésorerie, tels que des dividendes ou des distributions. Les produits latents tirés des (les pertes latentes liées aux) placements principaux découlent des variations de la juste valeur du placement sous-jacent ainsi que de la contrepassation du profit (de la perte) latent au moment où le placement est réalisé.

Produits d'intérêts et de dividendes – Les produits d'intérêts et de dividendes se composent principalement des produits d'intérêts et de dividendes gagnés sur les placements principaux détenus par la société qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires découlent de la CSGA conclue entre le gestionnaire et la société et de la convention relative aux relations conclue entre le gestionnaire, la société et la Société.

En vertu de la CSGA, le gestionnaire fournit les services de ses employés sur la base du recouvrement des coûts. Les charges engagées en vertu de la CSGA relativement à ces services sont comptabilisées à titre d'autres produits des activités ordinaires dans l'état consolidé résumé du résultat net sur une base brute lorsque ou à mesure que les services sont rendus par le gestionnaire.

En vertu de la convention relative aux relations, certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouverts auprès de la Société. Les produits générés en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces instruments sont comptabilisés à titre d'autres produits des activités ordinaires dans l'état consolidé résumé du résultat net sur une base brute à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments.

Certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions classées dans le passif qui sont couvertes par la CSGA et la convention relative aux relations doivent être réévaluées à chaque date de clôture. Par conséquent, lorsque la réévaluation donne lieu à une augmentation du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, la Société et la société effectueront un remboursement au gestionnaire, tandis que, à l'inverse, lorsque la réévaluation donne lieu à une diminution du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, le gestionnaire sera responsable du remboursement de l'écart à la Société ou à la société.

Juste valeur des instruments financiers

Les PCGR des États-Unis établissent un cadre hiérarchique de présentation de l'information qui détermine la priorité et le classement du niveau d'observabilité des cours du marché aux fins de l'évaluation des instruments financiers à la juste valeur. L'observabilité des cours du marché est influencée par un certain nombre de facteurs, notamment le type d'instrument financier, les caractéristiques propres à l'instrument financier et la conjoncture du marché, y compris l'existence de transactions entre des intervenants du marché et leur transparence. L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dont les cours sont facilement disponibles sur des marchés actifs repose généralement sur un degré plus élevé d'observabilité des cours du marché et sur un degré moins élevé de jugement.

Les instruments financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur sont classés et présentés en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 – Cours disponibles sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques à la date de clôture. Les types d'instruments financiers classés dans le niveau 1 comprennent les actions cotées et les fonds communs de placement cotés. La société n'ajuste pas le cours de ces placements, même dans les cas où la société détient une position importante et où une vente pourrait raisonnablement avoir une incidence sur le cours du marché.
- Niveau 2 – Données d'entrée, autres que les cours sur des marchés actifs, qui sont observables directement ou indirectement à la date de clôture. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles ou d'autres méthodes d'évaluation.
- Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables pour les instruments financiers, notamment dans les cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'instrument financier. Les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur nécessitent un jugement important ou une estimation importante de la direction.

Les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur peuvent parfois être classées dans différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans ce cas, la catégorie de la hiérarchie des justes valeurs qui convient à l'instrument financier est déterminée en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation par la société de l'importance d'une donnée d'entrée particulière dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité nécessite l'exercice du jugement et tient compte de facteurs propres à l'instrument financier.

Techniques d'évaluation de niveau 2

Les instruments financiers classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs comprennent certains titres de capitaux propres.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivantes :

- Les titres de capitaux propres sont évalués sur la base des prix d'une transaction normale entre des intervenants du marché fournis par des courtiers réputés ou par des services d'établissement de prix. Pour déterminer la valeur d'un placement en particulier, la société peut se servir de certaines informations concernant les cours des courtiers, les matrices de prix et les transactions sur le marché pour des placements comparables et les diverses relations entre les placements. L'évaluation de certains titres de capitaux propres est fondée sur le cours observable d'un titre identique, ajusté pour tenir compte de l'incidence d'une restriction incorporée dans le titre.

Techniques d'évaluation de niveau 3

En l'absence de prix de marché observables, la société évalue ses placements au moyen de méthodes d'évaluation appliquées de façon cohérente. Pour certains placements où il peut y avoir peu d'activité sur le marché, l'évaluation de la juste valeur par la direction est donc fondée sur la meilleure information disponible dans les circonstances, et la direction doit parfois intégrer ses propres hypothèses et exercer un degré important de jugement, en tenant compte d'une combinaison de facteurs internes et externes, y compris les ajustements appropriés au titre du risque de non-exécution et du risque de liquidité.

Placements immobiliers – La société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés ou la méthode de la capitalisation directe pour évaluer les placements immobiliers détenus dans des fonds consolidés. Les évaluations peuvent être établies en fonction de mesures d'évaluation observables pour des actifs comparables et des transactions récentes sur le marché, ajustées pour tenir compte de facteurs propres à l'actif. Lorsque la méthode des flux de trésorerie actualisés est utilisée, une valeur finale est déterminée par référence à un BAIIA de sortie stabilisé et à un taux de capitalisation.

Placements en instruments de crédit – La société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour évaluer les placements en instruments de crédit qui ne sont pas négociés sur le marché ou dont les cours du marché ne sont pas facilement disponibles. La méthode des flux de trésorerie actualisés projette les flux de trésorerie prévus de l'instrument d'emprunt en fonction des modalités contractuelles, et actualise ces flux de trésorerie à la date d'évaluation au moyen d'un rendement fondé sur le marché. Le rendement fondé sur le marché est estimé au moyen des rendements d'instruments d'emprunt négociés sur le marché semblables, sous réserve d'un escompte de liquidité.

Dérivés

En vertu de l'ASC 815, *Derivative and Hedging*, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé résumé, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les options achetées ou vendues sur les titres de capitaux propres de plusieurs de nos placements mis en équivalence qui ne répondent pas à la définition d'un dérivé sont comptabilisées sur une base brute dans le bilan consolidé résumé sous Autres actifs ou Autres passifs aux postes Débiteurs et autres actifs ou Créditeurs et autres passifs, respectivement. Ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Autres (charges) produits, montant net.

Placements

Les placements comprennent les participations de la société (habituellement des participations de commandité) dans des fonds non consolidés qui sont comptabilisées à titre de placements mis en équivalence.

Les placements sur lesquels la société est réputée exercer une influence notable, mais n'exercer aucun contrôle, sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La société exerce une influence notable sur certains fonds de Brookfield dans lesquels elle investit, mais qu'elle ne consolide pas, qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque la société acquiert une participation additionnelle dans un placement mis en équivalence existant, ce qui donne lieu à une augmentation de la base, l'écart entre le prix d'achat et la quote-part de la société de la valeur comptable de l'actif net de l'entité émettrice est déterminé et affecté à la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité émettrice à la date d'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable de l'actif net acquis est affecté aux immobilisations incorporelles et au goodwill. L'écart lié à la base est généralement amorti sur la durée d'utilité restante des immobilisations incorporelles, tandis que tout montant affecté au goodwill n'est pas amorti mais plutôt soumis à un test de dépréciation une fois par année. L'amortissement de l'écart lié à la base a une incidence sur la quote-part de la société du résultat net de l'entité émettrice et est compris dans le poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans l'état consolidé résumé du résultat net. Les périodes d'amortissement des immobilisations incorporelles auxquelles l'écart lié à la base est affecté concordent avec les durées d'utilité estimatives de ces immobilisations. Aux fins de la présentation d'information financière intermédiaire, l'incidence de l'amortissement de l'écart lié à la base est comptabilisée proportionnellement sur les périodes intermédiaires de l'exercice. La société soumet ses placements mis en équivalence à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces placements pourrait ne pas être recouvrable.

Dans les cas où les placements mis en équivalence de la société prévoient une attribution non proportionnelle des profits et des pertes, la quote-part revenant à la société du bénéfice (de la perte) des placements mis en équivalence est déterminée au moyen d'une approche axée sur le bilan appelée la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable (la « **LHVC** »). En vertu de cette méthode, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule l'intéressement aux plus-values cumulé qui serait dû à la société en vertu d'accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non. Étant donné que la juste valeur des placements sous-jacents varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre, il est nécessaire d'apporter des ajustements aux montants comptabilisés à titre d'intéressement aux plus-values afin de refléter soit une performance positive donnant lieu à une augmentation de l'intéressement aux plus-values attribué au commandité ou une performance négative qui ferait en sorte que le montant dû à la société soit inférieur au montant précédemment comptabilisé, donnant lieu à un ajustement négatif de l'intéressement aux plus-values attribué au commandité. Dans chaque cas, l'intéressement aux plus-values cumulé sera comptabilisé dans les états consolidés résumés du résultat net.

Se reporter à la note 3 pour plus de détails au sujet des placements mis en équivalence.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les fonds en caisse, la trésorerie détenue dans des banques, les fonds du marché monétaire et les placements liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois. Les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisés au poste Produits d'intérêts et de dividendes dans les états consolidés résumés du résultat net.

Autres actifs

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés résumés, nous regroupons les soldes selon la nature et la fonction des comptes. Plus précisément, nous combinons des actifs similaires afin de fournir une image plus claire de la situation financière et de la performance au cours de la période de présentation de l'information financière. Aux fins des états financiers intermédiaires, les immobilisations incorporelles et le goodwill ainsi que les immobilisations corporelles ont été présentés au poste Autres actifs.

Rémunération, avantages et charges d'exploitation liées aux fonds – rémunération et rémunération liée à l'intéressement aux plus-values

Rémunération – La rémunération se compose a) du salaire et des primes, ainsi que des avantages payés et payables aux employés; et b) de la rémunération fondée sur des actions associée aux droits à des paiements fondés sur des actions attribués aux employés. Les coûts de rémunération liés à l'attribution de droits à des paiements fondés sur des actions à la haute direction et aux employés sont comptabilisés conformément à l'ASC 718, *Compensation – Stock Compensation*. Ces attributions sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et passées en charges sur la période d'acquisition des droits, sauf dans le cas des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions qui n'exigent pas de services futurs, lesquels sont passés en charges immédiatement. Les droits à des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et les droits réglés au moyen d'un nombre variable d'actions pour un montant en numéraire fixe sont classés dans les passifs et réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La société comptabilise les renonciations à mesure qu'elles surviennent.

Avant la conclusion de l'arrangement, la charge de rémunération fondée sur des actions était attribuée à la société en fonction des attributions et des modalités précédemment accordées à ses employés en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société. La scission-distribution de l'entreprise de gestion d'actifs a changé la valeur de ces régimes de rémunération incitative à long terme. Afin que les participants de ces régimes ne soient pas pénalisés par l'arrangement, la Société et le gestionnaire ont modifié le prix d'exercice des attributions historiques et ont émis des attributions du gestionnaire additionnelles afin que les participants obtiennent le même résultat économique immédiatement avant et après la scission-distribution. Par suite de l'exécution de l'arrangement, certains membres du personnel sont maintenant employés de la société, et tout montant à l'égard duquel les droits ne sont pas acquis cesse d'être comptabilisé par l'entité qui n'est plus l'employeur. La société a évalué la juste valeur des instruments modifiés immédiatement avant et après la date de la scission-distribution afin de déterminer si elle avait changé, et elle comptabilisera l'incidence de la modification et toute juste valeur additionnelle pertinente générée au moment de la scission-distribution de façon prospective.

De plus, le gestionnaire peut émettre des options et d'autres attributions de rémunération incitative à long terme aux employés de la société, et la société peut rembourser au gestionnaire les coûts associés à ces attributions. Les coûts liés à la rémunération associés à ces instruments sont comptabilisés sur une base brute dans les états du résultat net à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments.

Se reporter à la note 8 pour plus de détails sur la rémunération fondée sur des actions de la société.

Rémunération liée à l'intéressement aux plus-values – L'intéressement aux plus-values réalisé et latent se compose de la rémunération fondée sur le rendement liée à l'intéressement aux plus-values réalisé ou latent calculé fonds par fonds en fonction du rendement des placements. Cette charge de rémunération est assujettie à des ajustements positifs et négatifs.

Autres (charges) produits, montant net

Les autres (charges) produits, montant net présentés dans l'état consolidé résumé du résultat net comprennent les profits nets (pertes nettes) latents découlant des variations de la juste valeur des placements de la société dans des actions ordinaires, les instruments financiers liés aux instruments dérivés visant l'acquisition de participations additionnelles dans divers placements et les placements dans ses fonds dont elle est le promoteur.

Impôt sur le résultat

La société est une société par actions à responsabilité illimitée constituée en vertu des lois provinciales de la Colombie-Britannique et est assujettie à l'impôt fédéral et provincial au Canada.

Avant l'arrangement, les résultats d'exploitation de la société au pays et à l'étranger étaient inclus dans les déclarations fiscales de la société. La société comptabilisait l'impôt sur le résultat selon la méthode des déclarations fiscales distinctes. En vertu de cette approche, la société a déterminé ses actifs et passifs d'impôt différé et ses charges d'impôt connexes comme si elle produisait des déclarations fiscales distinctes.

La charge d'impôt est déterminée selon la méthode du report variable. En vertu de cette méthode, l'impôt différé représente les incidences fiscales futures qui devraient survenir lorsque les montants présentés des actifs et des passifs seront recouvrés ou payés. L'impôt sur le résultat tel qu'il est présenté découle de l'attribution de l'impôt différé dans les états financiers consolidés résumés autonomes de la société d'une manière systématique, rationnelle et conforme à la méthode du report variable.

La charge d'impôt représente l'impôt sur le résultat payé ou à payer pour l'exercice considéré, plus la variation de l'impôt différé au cours de l'exercice. L'impôt différé découle des différences entre la valeur aux fins des états financiers et la base fiscale des actifs et des passifs de la société, et il est ajusté pour tenir compte des changements des taux d'imposition et des lois fiscales au moment de l'adoption de ces changements. Des réductions de valeur sont comptabilisées afin de réduire les actifs d'impôt différé lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'un avantage fiscal ne sera pas réalisé.

La société analyse ses positions fiscales dans tous les territoires où elle est tenue de produire des déclarations fiscales, ainsi que pour toutes les années d'imposition ouvertes dans ces territoires. Les avantages fiscaux liés aux positions fiscales réelles ou prévues sont comptabilisés lorsque le seuil de comptabilisation « plus probable qu'improbable » est atteint. Les avantages fiscaux sont évalués au montant le plus élevé de l'avantage qui est susceptible à plus de 50 % d'être réalisé au moment du règlement avec l'administration fiscale concernée.

La société comptabilise les intérêts courus et les pénalités liés aux positions fiscales incertaines dans la charge d'impôt dans les états consolidés résumés du résultat net.

Parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut diverses transactions aux conditions du marché avec des parties liées, qu'elle comptabilise notamment au poste Montant à recevoir de sociétés liées et au poste Montant à payer à des sociétés liées. La société et ses filiales peuvent également conclure des transactions avec des entités avec lesquelles elles sont sous le contrôle de la même société mère. Les montants dus aux entreprises associées et aux coentreprises et les montants à recevoir de ces dernières ne sont pas éliminés à la consolidation.

La société a comptabilisé au poste Montant à recevoir de sociétés liées certains prêts et créances qui sont de nature à long terme. Ces montants à recevoir sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à leur coût amorti, et les intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dans le cours normal des activités, le gestionnaire attribue ses droits à des paiements fondés sur des actions à l'intention des employés de la société. La société comptabilise ces transactions conformément à l'ASC 323, *Equity Method Investments and Joint Ventures*, et comptabilise la totalité du coût des attributions, à mesure que les droits connexes sont acquis, à titre de charge de rémunération ainsi qu'une augmentation correspondante du surplus d'apport. Comme la société rembourse au gestionnaire le coût de ces attributions, le remboursement est porté en diminution du surplus d'apport. Par conséquent, cet arrangement avec le gestionnaire a une incidence nette sur les états financiers consolidés résumés de la société, comme si la société avait payé la rémunération des employés en trésorerie. Dans la mesure où la société rembourse le gestionnaire avant que les droits connexes aux attributions ne soient acquis, la société comptabilise le remboursement anticipé au poste Montant à recevoir de sociétés liées.

Se reporter à la note 10 pour plus de détails sur les transactions entre parties liées.

Dividendes

Les dividendes sont présentés dans les états financiers consolidés résumés lorsqu'ils sont déclarés.

3. PLACEMENTS

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Actions ordinaires et actions privilégiées a)	446 \$	77 \$
Participations dans des sociétés liées b)	1 169	1 197
Intéressement aux plus-values cumulé – fonds arrivés à maturité c)	1 035	1 394
Intéressement aux plus-values cumulé – nouveaux fonds c)	574	305
Placements mis en équivalence d)		
Participation dans Oaktree	4 545	4 191
Participation dans Castlake	528	—
Participation dans d'autres sociétés liées	808	358
	9 105 \$	7 522 \$

S'il y a lieu, la comptabilisation des placements de la société tient compte des variations de la juste valeur de ces placements.

- a) Au 30 septembre 2024, les actions ordinaires et les actions privilégiées se chiffraient à 446 M\$ (2023 – 77 M\$). Les actions ordinaires représentent principalement des placements de 64 M\$ dans Brookfield Renewable Energy L.P. (2023 – 64 M\$) et de 25 M\$ dans Brookfield Infrastructure Income Fund Inc. Les placements en actions ordinaires sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net. Les actions privilégiées représentent un placement de 347 M\$ dans des parts privilégiées de GEMS Education effectué par la société au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024. Ce placement est évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, et est réévalué à chaque date de clôture.

- b) Au 30 septembre 2024, les participations dans des sociétés liées comprenaient principalement une participation de 1,1 G\$ dans BSREP III (2023 – 1,1 G\$), qui est comptabilisée à titre de placement mis en équivalence évalué à sa valeur liquidative conformément à l'ASC 321, *Investments – Equity Securities*.
- c) L'intéressement aux plus-values cumulé représente l'attribution non proportionnelle du capital de nos fonds privés dans la mesure où les accords régissant les fonds pertinents prévoient un tel intéressement. L'intéressement aux plus-values cumulé est comptabilisé au moyen de la méthode de la mise en équivalence en fonction de la quote-part de la société de l'actif net des fonds, comme si tous les placements étaient liquidés à la juste valeur et tous les passifs étaient réglés, déduction faite des montants cumulés qui ont déjà été réalisés. Tel qu'il est stipulé dans la convention relative aux relations, l'intéressement aux plus-values cumulé pour les fonds arrivés à maturité, tel qu'il est défini dans cette convention, est entièrement attribué à la Société, et l'intéressement aux plus-values cumulé pour les nouveaux fonds, y compris les fonds actuels et les fonds à capital variable, tel qu'il est défini dans cette convention, est attribué à la Société à 33,3 %. Cette attribution est effectuée au moyen d'actions reflet et de participations ne donnant pas le contrôle dans certaines filiales qui ont droit à un tel intéressement aux plus-values.

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé de la société pour les fonds arrivés à maturité au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	1 135 \$	1 145 \$	1 394 \$	1 147 \$
Variation de la juste valeur des fonds	(100)	44	(348)	74
Intéressement aux plus-values réalisé	—	—	(11)	(32)
Solde à la fin de la période	1 035 \$	1 189 \$	1 035 \$	1 189 \$

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé de la société pour les nouveaux fonds au cours des périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Solde au début de la période	419 \$	289 \$	305 \$	124 \$
Variation de la juste valeur des fonds	155	38	269	203
Solde à la fin de la période	574 \$	327 \$	574 \$	327 \$

- d) La société exerce une influence notable, mais n'exerce aucun contrôle, sur le plan des politiques opérationnelles et financières de ses entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence du fait qu'elle a la capacité de nommer des membres des organes de gouvernance de ces entités émettrices. Les placements mis en équivalence de la société comprennent :
- une participation économique d'environ 73 % dans Oaktree, d'une valeur de 4,5 G\$ (2023 – 4,2 G\$);
 - une participation économique dans Castlake, d'une valeur de 528 M\$;
 - une participation économique de 49,9 % dans LCM Partner Group, d'une valeur de 197 M\$ (2023 – 189 M\$), transférée à la société dans le cadre de l'arrangement;
 - une participation économique de 35 % dans Primary Wave, d'une valeur de 142 M\$ (2023 – 110 M\$);
 - une participation économique d'environ 11 % dans Pretium, d'une valeur de 351 M\$ à l'égard de laquelle la société de gestion d'actifs a retenu l'option de la juste valeur en vertu de l'ASC 825 au moment de la comptabilisation initiale, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée;
 - un certain nombre de participations de commandité dans nos fonds privés et divers autres placements mis en équivalence.

Oaktree

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société a augmenté sa participation dans Oaktree, ce qui a donné lieu à une augmentation de la base du placement. L'augmentation découle de l'achat d'une participation additionnelle par la société, ce qui a accru le pourcentage de participation de la société, qui est passé d'environ 68 % à environ 73 %. La société a comptabilisé l'augmentation de la base en affectant l'excédent du prix d'achat sur la quote-part de la valeur comptable de l'actif net acquis. L'excédent a été affecté aux actifs et aux passifs identifiables. L'amortissement de l'écart lié à la base sera comptabilisé sur leur durée d'utilité respective. Le montant affecté au goodwill ne sera pas amorti.

Castlelake

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, la société a acquis une participation dans Castlelake, pour un montant de 489 M\$. La participation acquise donne droit à la société à une quote-part de 51 % du bénéfice tiré des honoraires de Castlelake, une quote-part de 7,5 % de l'intéressement aux plus-values de Castlelake, à 20 % des rendements découlant des engagements du commandité et à 51 % des engagements du commandité à l'égard des fonds actuellement sur le marché ou futurs de Castlelake. La convention d'achat prévoit une contrepartie éventuelle en fonction du bénéfice tiré des honoraires de Castlelake entre 2024 et 2026. La société a estimé la valeur de cette contrepartie éventuelle, qui est incluse dans l'investissement initial. En outre, certaines ententes relatives à des options d'achat et de vente ont été conclues dans le cadre de l'arrangement et la valeur sous-jacente a été incluse dans la valeur du placement mis en équivalence.

SVB Capital

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, la société, de concert avec notre partenaire, Sequoia Heritage, a conclu l'acquisition de SVB Capital pour un montant de 18 M\$, dans laquelle la participation de la société s'élève à 50 %. Dans le cadre de la transaction, la société a acquis entièrement Redwood Evergreen Fund LP pour 249 M\$. La participation de la société dans SVB Capital a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et le placement dans le fonds a été classé comme détenu en vue de la vente puisque la direction entend vendre le fonds au cours du prochain exercice.

La société a comptabilisé au poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans son état consolidé résumé du résultat net sa quote-part du bénéfice (de la perte) de la totalité de ses placements mis en équivalence d'un montant de 61 M\$ (2023 – 22 M\$) et de 194 M\$ (2023 – 94 M\$) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, respectivement.

Le tableau suivant résume l'information financière relative à la totalité des placements mis en équivalence de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Produits	1 827 \$	663 \$	3 515 \$	2 430 \$
Charges	(930)	(1 077)	(2 684)	(2 732)
Bénéfice net (perte nette)	897	(414)	831	(302)
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	14	5	26	5

4. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La société consolide certaines EDDV dont elle est le principal bénéficiaire, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une autre entité consolidée. Les EDDV comprennent certaines entités axées sur le crédit au sein de la plateforme d'Oaktree, dont l'objectif est de fournir un véhicule permettant de répartir notre quote-part de leurs honoraires en fonction du rendement entre la société et la Société. Les risques fondamentaux liés à ces EDDV consolidées comprennent principalement la perte du capital investi et des honoraires en fonction du rendement. La société ne fournit aucune garantie de rendement et n'est tenue par aucune autre obligation financière de fournir du financement aux EDDV consolidées. Les actifs des EDDV consolidées ne peuvent servir qu'à régler les obligations de celles-ci. En outre, la société n'a aucun recours à l'égard des passifs des EDDV consolidées. Pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023, la société n'a fourni aucun soutien financier ou autre aux EDDV consolidées.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$
Placements	958	891
Autres actifs	—	—
Total de l'actif	958 \$	891 \$
Autres passifs	— \$	— \$
Total du passif	—	—
Capitaux propres	958 \$	891 \$

La société détient des droits variables dans certaines EDDV qui ne sont pas consolidées, car il a été déterminé que la société n'est pas le principal bénéficiaire. Les EDDV qui ne sont pas consolidées se composent principalement de fonds d'investissement dont la société est le promoteur ou le gestionnaire. Les stratégies de placement de la société diffèrent selon les fonds d'investissement; toutefois, les risques fondamentaux présentent des caractéristiques semblables, notamment la perte du capital investi et la perte d'honoraires de gestion et en fonction du rendement. L'exposition maximale de la société au risque de perte découlant de ses placements dans les fonds d'investissement non consolidés correspond à la valeur comptable de ces placements, y compris la participation au capital de la société et tout intéressement aux plus-values latent. Pour les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023, la société n'a fourni aucun soutien financier ou autre aux EDDV non consolidées, à l'exception de ses engagements obligatoires.

Les actifs et les passifs comptabilisés dans les bilans consolidés résumés de la société liés à son exposition maximale au risque de perte relativement aux EDDV dont la société n'est pas le principal bénéficiaire, soit les EDDV non consolidées, se présentent comme suit :

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Placements	1 316 \$	893 \$
Montant à recevoir de sociétés liées	7	5
Actifs liés aux EDDV	1 323	898
Exposition maximale au risque de perte	1 323 \$	898 \$

5. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur se rapproche de la valeur comptable des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés : les débiteurs et autres actifs (à moins d'indication contraire ci-dessous), les créditeurs et autres passifs (à moins d'indication contraire ci-dessous), le montant à payer à des sociétés liées et le montant à recevoir de parties liées et l'intéressement aux plus-values cumulé.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

AU 30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	623 \$	— \$	— \$	623 \$
Débiteurs et autres actifs	—	—	95	95
Actions ordinaires et actions privilégiées	9	—	437	446
Total de l'actif	632 \$	— \$	532 \$	1 164 \$
Passif				
Créditeurs et autres passifs	— \$	— \$	228 \$	228 \$
Total du passif	— \$	— \$	228 \$	228 \$

AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIONS)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 667 \$	— \$	— \$	2 667 \$
Débiteurs et autres actifs	—	—	37	37
Actions ordinaires et actions privilégiées	—	—	77	77
Total de l'actif	2 667 \$	— \$	114 \$	2 781 \$
Passif				
Créditeurs et autres passifs	— \$	— \$	122 \$	122 \$
Total du passif	— \$	— \$	122 \$	122 \$

L'évaluation de la juste valeur des éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs est assujettie à de l'incertitude puisque des données d'entrée non observables importantes sont utilisées. Les données d'entrée non observables importantes utilisées pour établir l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers évalués de façon récurrente à la juste valeur sont les taux d'actualisation et les taux de capitalisation. Des augmentations (diminutions) importantes de ces données d'entrée, prises de façon isolée, se seraient traduites par une diminution (augmentation) nettement plus importante de l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants présentent un sommaire des données d'entrée et des hypothèses quantitatives utilisées pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

AU 30 SEPTEMBRE 2024
(EN MILLIONS)

	Juste valeur	Techniques d'évaluation
Actions ordinaires et actions privilégiées	437 \$	Se reporter aux notes a) et b)
Débiteurs et autres actifs	95	Se reporter aux notes a) et d)
Créditeurs et autres passifs	228	Se reporter aux notes a) et c)

AU 31 DÉCEMBRE 2023
(EN MILLIONS)

	Juste valeur	Techniques d'évaluation
Actions ordinaires et actions privilégiées	77 \$	Se reporter aux notes a) et b)
Débiteurs et autres actifs	37	Se reporter aux notes a) et d)
Créditeurs et autres passifs	122	Se reporter aux notes a) et c)

- Les données d'entrée non observables ont été pondérées en fonction de la juste valeur des placements compris dans la fourchette.
- Les actions ordinaires représentent principalement des placements de 64 M\$ dans Brookfield Renewable Energy L.P. (2023 – 64 M\$) et de 25 M\$ dans Brookfield Infrastructure Income Fund Inc. Les placements en actions ordinaires sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net. Les actions privilégiées représentent un placement de 347 M\$ dans des parts privilégiées de GEMS Education. Ce placement est évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, et est réévalué à chaque date de clôture.

- c) Les créiteurs et autres passifs comptabilisés à la juste valeur et classés dans le niveau 3 ont trait à une option de vente détenue par d'autres investisseurs dans Oaktree et Primary Wave en vertu de laquelle la société peut être tenue d'acheter des actions additionnelles de ces entités émettrices au moyen d'une méthode d'évaluation prescrite en échange de trésorerie, d'actions de catégorie A de la Société ou d'autres formes de contrepartie à la discrétion de la société. Le solde comprend également des options de vente liées au placement de la société dans Castlelake, ainsi qu'un instrument financier lié à une contrepartie éventuelle. La juste valeur de ces instruments est déterminée trimestriellement au moyen d'une simulation de Monte Carlo et de diverses données d'entrée préparées par la direction.
- d) Les débiteurs et autres actifs comptabilisés à la juste valeur et classés dans le niveau 3 ont trait à une option d'achat détenue par la société pour acquérir des actions additionnelles de Primary Wave auprès d'autres investisseurs de l'entité émettrice au moyen d'une méthode d'évaluation prescrite en échange de trésorerie, d'actions de catégorie A de la Société ou d'autres formes de contrepartie à la discrétion de la société. Le solde comprend également des options d'achat liées au placement de la société dans Castlelake. La juste valeur de cet instrument est déterminée trimestriellement au moyen d'une simulation de Monte Carlo et de diverses données d'entrée préparées par la direction.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, aucun changement apporté aux techniques d'évaluation du niveau 3 n'a eu une incidence significative sur l'évaluation des instruments financiers.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des variations des actifs et des passifs financiers que la société a évalués à la juste valeur au moyen de données d'entrée du niveau 3. Ces tableaux excluent également les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base non récurrente. Le total des profits et des pertes réalisés et latents comptabilisés au titre des placements de niveau 3 est présenté au poste Autres (charges) produits, montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

	Actions		
	ordinaires et actions privilégiées	Débiteurs et autres actifs	Créditeurs et autres passifs
AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)			
Solde au 30 juin 2024	75 \$	45 \$	124 \$
Achats nets	362	34	70
Profits comptabilisés en résultat net	—	16	34
Solde au 30 septembre 2024	437 \$	95 \$	228 \$
	Actions		
	ordinaires et actions privilégiées	Débiteurs et autres actifs	Créditeurs et autres passifs
AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE À CETTE DATE (EN MILLIONS)			
Solde au 31 décembre 2023	77 \$	37 \$	122 \$
Achats nets	360	34	70
Profits comptabilisés en résultat net	—	24	36
Solde au 30 septembre 2024	437 \$	95 \$	228 \$

6. PRODUITS

La société offre des produits de placement axés sur un certain nombre de stratégies, plus particulièrement sur l'énergie renouvelable et la transition énergétique, les infrastructures, l'immobilier, le capital-investissement ainsi que le crédit, et elle exerce ses activités dans plus de 30 pays. La majorité des honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net sont gagnés aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent les produits ventilés par stratégie de placement et par zone géographique.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	32 \$	52 \$	146 \$	27 \$	66 \$	323 \$
Canada	45	105	6	17	9	182
Royaume-Uni	35	52	67	16	—	170
Autres	25	35	16	17	—	93
Distributions incitatives	32	73	—	—	—	105
	169 \$	317 \$	235 \$	77 \$	75 \$	873 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2024 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	80 \$	148 \$	419 \$	87 \$	152 \$	886 \$
Canada	130	295	17	57	18	517
Royaume-Uni	106	144	192	47	—	489
Autres	76	105	47	43	—	271
Distributions incitatives	96	221	—	—	—	317
	488 \$	913 \$	675 \$	234 \$	170 \$	2 480 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	25 \$	67 \$	135 \$	30 \$	31 \$	288 \$
Canada	39	90	12	33	3	177
Royaume-Uni	41	63	38	19	—	161
Autres	12	37	2	7	—	58
Distributions incitatives	28	66	—	—	—	94
	145 \$	323 \$	187 \$	89 \$	34 \$	778 \$

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Immobilier	Capital- investissement	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	91 \$	176 \$	428 \$	83 \$	105 \$	883 \$
Canada	130	296	33	83	10	552
Royaume-Uni	109	160	118	52	—	439
Autres	44	68	44	28	—	184
Distributions incitatives	84	197	—	—	—	281
	458 \$	897 \$	623 \$	246 \$	115 \$	2 339 \$

7. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition prévu par la loi au Canada qui s'applique à la société est demeuré stable à 27 % au cours des trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2023.

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, la société n'avait aucun avantage fiscal significatif non comptabilisé relativement à des positions fiscales incertaines.

La société produit ses déclarations fiscales conformément aux lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités. Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'objet d'une vérification par les autorités fiscales canadiennes et étrangères. Au 30 septembre 2024, les déclarations fiscales canadiennes de la société pour les années 2019 à 2022 étaient ouvertes en vertu du délai normal de prescription de quatre ans et, par conséquent, elles peuvent faire l'objet d'une vérification. Les déclarations fiscales de certaines filiales pour les années 2018 à 2022 peuvent faire l'objet d'une vérification.

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La société, ainsi que le gestionnaire et la Société, des parties liées de la société, ont attribué des droits à des paiements fondés sur des actions à certains administrateurs non salariés et employés de la société en vertu de plusieurs régimes de rémunération (les « **régimes de rémunération fondée sur des actions** »). Les régimes de rémunération fondée sur des actions prévoient l'attribution d'options sur actions, d'actions incessibles et d'actions entières ainsi que d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles qui sont assorties de certaines conditions de service ou de performance imposées par le gestionnaire ou la Société.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, la société a attribué 0,1 million d'actions entières à un prix d'exercice moyen pondéré de 47,05 \$ (2023 – néant). La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2023 – néant), une volatilité de 28,5 % (2023 – néant), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 4,3 % (2023 – néant), un taux sans risque de 3,6 % (2023 – néant) et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 7,36 \$ par unité (2023 – néant). La juste valeur totale des actions entières attribuées était de 0,9 M\$ (2023 – néant).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société a attribué 4,9 millions d'actions entières (2023 – néant) à un prix d'exercice moyen pondéré de 40,25 \$ (2023 – néant). La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2023 – néant), une volatilité de 29,2 % (2023 – néant), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 4,8 % (2023 – néant), un taux sans risque de 4,2 % (2023 – néant) et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 6,15 \$ par unité (2023 – néant). La juste valeur totale des actions entières attribuées était de 30,2 M\$ (2023 – néant).

Le tableau qui suit présente un sommaire de la charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres				
Régime d'options sur actions à l'intention de la direction	6 \$	6 \$	18 \$	19 \$
Régime d'actions entières	6	4	18	12
Régime d'actions incessibles	14	11	38	35
	<u>26 \$</u>	<u>21 \$</u>	<u>74 \$</u>	<u>66 \$</u>
Charge (recouvrement) lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie				
Régime d'unités d'actions différées	31 \$	(57) \$	29 \$	14 \$
Régime d'unités d'actions incessibles	—	(1)	1	(7)
	<u>31 \$</u>	<u>(58) \$</u>	<u>30 \$</u>	<u>7 \$</u>

Les régimes de paiements fondés sur des actions sont décrits ci-dessous.

Régime d'options sur actions à l'intention de la direction

Les droits sur les options émises aux termes du régime d'options sur actions à l'intention de la direction de la Société et du gestionnaire s'acquièrent sur une période d'au plus cinq ans, viennent à expiration dix ans après la date d'attribution et sont réglés au moyen de l'émission d'actions de catégorie A de la Société ou du gestionnaire. Le prix d'exercice correspond au cours de marché à la date d'attribution. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'options sur actions à l'intention de la direction s'est élevé à 6 M\$ et à 18 M\$, respectivement (2023 – 6 M\$ et 19 M\$).

Régime d'actions entières

Aux termes des régimes d'actions entières, des actions ordinaires (les « **actions entières** ») d'une ou plusieurs sociétés fermées entières qui détiennent des actions de catégorie A du gestionnaire, de la société de gestion d'actifs et de la Société sont attribuées aux cadres dirigeants. Les droits des actions entières s'acquies généralement sur une période de cinq ans, et les actions doivent être détenues jusqu'au cinquième anniversaire de la date d'attribution. À une date comprise dans la période de dix ans suivant la date d'attribution, toutes les actions entières en circulation seront échangées contre des actions de catégorie A émises par la Société ou le gestionnaire, en fonction de l'augmentation de la valeur de marché entre la date de l'attribution et la date d'exercice des actions de catégorie A respectives au moment de l'échange. Un nombre égal d'actions de catégorie A détenues par les sociétés fermées liées aux actions entières pourraient être annulées, de sorte que l'émission d'actions à des employés n'a pas d'effet dilutif. De façon générale, le nombre d'actions émises au moment de l'échange sera inférieur au nombre d'actions de catégorie A achetées en vertu du régime d'actions entières, ce qui donnera lieu à une réduction nette du nombre d'actions de catégorie A émises. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'actions entières s'est élevé à 6 M\$ et à 18 M\$, respectivement (2023 – 4 M\$ et 12 M\$).

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, dans le cadre de l'établissement de divers véhicules de rémunération fondée sur des actions associés aux régimes d'actions entières, une filiale de la société de gestion d'actifs a émis un total de 235 252 actions privilégiées de catégorie A à l'intention de la Société et du gestionnaire pour une contrepartie de 4 M\$ et de 2 M\$, respectivement. Les actions privilégiées de catégorie A sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et ces actions privilégiées sont sans droit de vote. La contrepartie reçue au titre de cette émission d'actions correspondait à l'apport fourni par la Société de 91 271 actions ordinaires de la société de gestion d'actifs et à l'apport fourni par le gestionnaire de 33 729 actions ordinaires de la société de gestion d'actifs. La société de gestion d'actifs a utilisé les actions ordinaires reçues pour structurer divers véhicules de rémunération fondée sur des actions détenus par la société de gestion d'actifs.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, dans le cadre de l'établissement de divers véhicules de rémunération fondée sur des actions associés aux régimes d'actions entières, une filiale de la société de gestion d'actifs a émis un total de 7 562 189 actions privilégiées de catégorie A à l'intention de la Société et du gestionnaire pour une contrepartie de 143 M\$ et de 46 M\$, respectivement. Les actions privilégiées de catégorie A sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et ces actions privilégiées sont sans droit de vote. La contrepartie reçue au titre de cette émission d'actions correspondait à l'apport fourni par la Société de 3 579 878 actions ordinaires de la société de gestion d'actifs et à l'apport fourni par le gestionnaire de 1 198 422 actions ordinaires de la société de gestion d'actifs. La société de gestion d'actifs a utilisé les actions ordinaires reçues pour structurer divers véhicules de rémunération fondée sur des actions détenus par la société de gestion d'actifs.

Régime d'actions incessibles

Le régime d'actions incessibles attribue aux cadres dirigeants des actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire achetées sur le marché libre (les « **actions incessibles** »). Aux termes du régime d'actions incessibles, l'acquisition des droits sur les actions incessibles attribuées s'effectue sur une période allant jusqu'à cinq ans, sauf en ce qui concerne les actions incessibles attribuées en remplacement des primes en trésorerie pour lesquelles les droits sont acquis immédiatement. Les actions incessibles dont les droits sont acquis ou non sont assujetties à une période de détention pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les porteurs d'actions incessibles ont le droit de voter et de recevoir les dividendes connexes. La charge de rémunération des salariés liée à ce régime d'actions incessibles est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la charge de rémunération s'est élevée à 14 M\$ et à 38 M\$ (2023 – 11 M\$ et 35 M\$).

Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées prévoit l'émission d'unités d'actions différées. En vertu de ce régime, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les droits sur les unités d'actions différées deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans; les unités d'actions différées génèrent d'autres unités d'actions différées au même taux que celui des dividendes liés aux actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire, d'après le cours de marché des actions de catégorie A au moment du paiement du dividende. Les participants ne peuvent convertir en trésorerie les unités d'actions différées avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions différées sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la valeur de marché des actions de catégorie A de la Société et du gestionnaire au moment de la conversion. Au 30 septembre 2024, la juste valeur des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis s'élevait à 169 M\$ (31 décembre 2023 – 160 M\$).

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions différées. En ce qui a trait aux attributions émises dans le cadre de l'arrangement, les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché sont recouvrables auprès de la Société. Le montant payable à l'égard des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation survient. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la charge au titre de la rémunération des salariés a totalisé 31 M\$ et 29 M\$, respectivement (2023 – recouvrement de 57 M\$ et charge de 14 M\$).

Régime d'unités d'actions incessibles

Le régime d'unités d'actions incessibles prévoit l'émission d'unités d'actions incessibles. En vertu de ce régime, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions incessibles. Les droits sur les unités d'actions incessibles deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans. Les participants ne peuvent convertir en trésorerie les unités d'actions incessibles avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi. Lorsque les unités d'actions incessibles sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la différence entre le cours de marché d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A de la Société ou du gestionnaire au moment de la conversion et le cours de marché à la date d'attribution des unités d'actions incessibles.

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions incessibles. En ce qui a trait aux attributions émises dans le cadre de l'arrangement, les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché sont recouvrables auprès de la Société. Le montant payable à l'égard des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation survient.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, le régime d'unités d'actions incessibles a été liquidé, et les employés et les administrateurs qui participaient au régime de la société de gestion d'actifs ont reçu un règlement en trésorerie d'un montant égal à la valeur des unités d'actions incessibles à la date de liquidation ou une option visant l'achat d'actions privilégiées de filiales de la Société dont la valeur de rachat est égale à la valeur de leurs unités d'actions incessibles à la date de liquidation du régime d'unités d'actions incessibles.

Au 30 septembre 2024, la valeur des options en circulation liées à la liquidation du régime d'unités d'actions incessibles était de 21 M\$ (2023 – néant) et la juste valeur des unités d'actions incessibles en circulation était de néant (31 décembre 2023 – 21 M\$).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la charge de rémunération des salariés a totalisé néant et 1 M\$ (2023 – recouvrement de 1 M\$ et recouvrement de 7 M\$).

9. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE RACHETABLE EN ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le tableau suivant présente les catégories d'actions privilégiées de filiales de la société émises et en circulation au 30 septembre 2024.

	2024		2023	
	Nombre d'actions	Valeur	Nombre d'actions	Valeur
AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)				
Actions privilégiées de BUSHI				
Actions reflet de BUSHI.....	100	1 856 \$	100	2 062 \$
Actions privilégiées de premier rang de catégorie B.....	1 621 093	41	1 621 093	41
Actions privilégiées de catégorie B.....	2 520 571	63	2 520 571	63
Actions privilégiées de catégorie A.....	7 797 431	195	—	—
Actions privilégiées de BMHL.....	100	—	100	—
		2 155 \$		2 166 \$

Le tableau suivant présente la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées.

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2024	2023	2024	2023
AUX 30 SEPTEMBRE ET POUR LES PÉRIODES CLOSES À CES DATES (EN MILLIONS)				
Solde au début de la période	2 225 \$	2 032 \$	2 166 \$	1 811 \$
(Rachats) émissions, montant net.....	(10)	(25)	150	125
Variations de la valeur de rachat incluses dans le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées.....	(60)	11	(161)	82
Solde à la fin de la période	2 155 \$	2 018 \$	2 155 \$	2 018 \$

Actions reflet de BUSHI

En décembre 2022, au moment de la scission-distribution, BUSHI et BMHL, des filiales de la société, ont conclu avec la Société des arrangements en vertu desquels BUSHI et BMHL ont émis des actions privilégiées à l'intention de la Société en échange d'actions ordinaires de BUSHI et de BMHL détenues par la Société.

Les actions privilégiées, qui sont également appelées « actions reflet », représentent une catégorie de titres de rang supérieur à celui des actions ordinaires, mais de rang inférieur aux titres d'emprunt, et elles donnent droit aux dividendes trimestriels déclarés par BUSHI et par BMHL. Les actions privilégiées de BUSHI sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par le porteur, après dix ans et les actions privilégiées de BMHL sont rachetables lorsqu'un événement déclencheur se produit. Comme la société n'a pas le contrôle exclusif de l'événement de rachat, ces actions privilégiées sont comptabilisées à titre de participation ne donnant pas le contrôle rachetable.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie B et actions privilégiées de catégorie B

Outre les actions reflet, BUSHI a également émis des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions privilégiées de catégorie B. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie cumulatifs de 1,36375 \$ par action par année et ont un rang supérieur à celui des actions reflet, des actions privilégiées de catégorie B et des actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par la Société, au dixième anniversaire de l'émission, à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés. Les actions privilégiées de catégorie B sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action (la « **valeur de rachat** ») plus les dividendes impayés. Ces actions privilégiées sans droit de vote sont de rang inférieur à celui des actions reflet de BUSHI et de rang supérieur à celui des actions ordinaires de l'entité. Elles donnent droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs de 6,7 % par année de leur valeur de rachat.

Actions privilégiées de catégorie A

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, une filiale de la société de gestion d'actifs a émis 5 909 372 actions privilégiées de catégorie A à l'intention de la Société et 1 888 059 actions privilégiées de catégorie A à l'intention du gestionnaire pour une contrepartie de 147 M\$ et de 48 M\$, respectivement. Les actions privilégiées de catégorie A sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et ces actions privilégiées sont sans droit de vote. Se reporter à la note 8 pour plus de détails.

Actions privilégiées de BUSHI et de BMHL

Au 30 septembre 2024, la société avait 100 actions reflet de BUSHI et 100 actions reflet de BMHL en circulation, d'une valeur comptable équivalente à la valeur de rachat de 1,9 G\$ et de néant, respectivement. De plus, au 30 septembre 2024, la société avait 1 621 093 actions privilégiées de premier rang de catégorie B de BUSHI, 2 520 571 actions privilégiées de catégorie B de BUSHI et 7 797 431 actions privilégiées de catégorie A de BUSHI en circulation, d'une valeur comptable équivalente à la valeur de rachat de 41 M\$, de 63 M\$ et de 195 M\$, respectivement.

La société comptabilise les variations de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable conformément à l'ASC 480, *Distinguishing Liabilities from Equity*. En ce qui concerne les actions reflet et les actions privilégiées de premier rang de catégorie B de BUSHI, la société a choisi de comptabiliser les variations de la valeur de rachat immédiatement lorsqu'un rachat se produit et d'ajuster la valeur comptable de manière à la rendre égale à la valeur de rachat à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Puisque les actions reflet de BMHL ne sont pas rachetables à l'heure actuelle et que la direction a déterminé qu'il est improbable que l'instrument devienne rachetable, aucun ajustement ultérieur de la valeur des actions privilégiées n'est attendu. Les actions privilégiées de catégorie B de BUSHI sont à l'heure actuelle rachetables et sont par conséquent évaluées à leur valeur de rachat à chaque date de clôture. Toutefois, aucun ajustement à la valeur comptable des actions privilégiées de catégorie B n'est attendu, car les dividendes déclarés devraient être versés à chaque date de clôture ou avant celle-ci.

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la société a conclu des transactions avec des parties liées et a tiré la majorité de ses produits de la prestation de services de gestion d'actifs à la Société, de même qu'à ses filiales et à ses entités d'exploitation. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la société a comptabilisé des produits de 1,1 G\$ (2023 – 867 M\$) et de 2,8 G\$ (2023 – 2,6 G\$), respectivement, découlant de transactions entre parties liées dans son état consolidé résumé du résultat net.

Dans le cours normal des activités, la société a conclu des transactions avec des parties liées en fournissant et en contractant des facilités de crédit à court terme, des facilités de fonds de roulement et des prêts non garantis. Les soldes à payer et à recevoir à l'égard de ces facilités ainsi que les montants à payer et à recevoir dans le cadre des arrangements de refacturation et de recouvrement des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions sont comptabilisés aux postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées dans les bilans consolidés résumés.

En vertu de la CSGA, le gestionnaire fournit les services de ses employés et de son chef de la direction à la société sur la base du recouvrement des coûts. Les coûts liés aux services reçus sont comptabilisés sur une base brute dans l'état consolidé résumé du résultat net. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, en vertu de cet arrangement, la société a comptabilisé une charge de 64 M\$ (2023 – 55 M\$) et de 144 M\$ (2023 – 150 M\$), respectivement, dans l'état consolidé résumé du résultat net, ce qui comprend l'incidence des variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres réglés en trésorerie fournis par le gestionnaire aux employés de la société. Le gestionnaire a également droit au remboursement des coûts engagés relativement aux attributions de droits à des paiements fondés sur des actions aux employés de la société de gestion d'actifs par le gestionnaire. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la société a versé au gestionnaire un montant de néant (2023 – néant) et de 79 M\$ (2023 – 88 M\$), respectivement, à titre de paiement anticipé de la rémunération fondée sur des actions attribuée aux employés de la société. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société a également effectué un paiement anticipé de 15 M\$ (2023 – 15 M\$) au gestionnaire en vertu de la CSGA au titre de la rémunération fondée sur des actions. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la société a émis à l'intention du gestionnaire des options visant l'acquisition d'actions de la société, lesquelles options sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'émission, soit 37 M\$, dans les capitaux propres de la société, au poste Surplus d'apport. Ces options sont des options qui reflètent certaines options sur actions du gestionnaire émises en vertu de son régime d'options sur actions à l'intention de la direction et qui sont exercées en même temps et aux mêmes prix d'exercice que ces attributions.

Tel qu'il est décrit dans la convention relative aux relations, la Société est responsable des coûts liés à certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions pour certains employés, dont certaines font l'objet d'une réévaluation à chaque date de clôture, et elle assumera également, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un remboursement à la société, le coût lié à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds arrivés à maturité auquel les employés ont droit. Les produits générés en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces instruments sont comptabilisés à titre d'autres produits des activités ordinaires dans l'état consolidé résumé du résultat net sur une base brute à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la société de gestion d'actifs a comptabilisé un montant refacturé de 85 M\$ (2023 – 39 M\$) et de 132 M\$ (2023 – 126 M\$), respectivement, dans l'état consolidé résumé du résultat net en vertu de cette convention.

En vertu de la CST, Brookfield Asset Management ULC fournira à la Société et au gestionnaire, sur une base transitoire, certains services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social. En ce qui a trait aux services fournis à la Société, les coûts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sur une base brute. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé un montant de 3 M\$ (2023 – 4 M\$) et de 10 M\$ (2023 – 10 M\$), respectivement, dans l'état consolidé du résultat net en vertu de cette convention.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, une filiale de la société de gestion d'actifs a émis des actions privilégiées de catégorie A à l'intention du gestionnaire et de la Société pour une contrepartie de 189 M\$ dans le cadre de l'établissement des véhicules de rémunération fondée sur des actions. Se reporter à la note 9 pour plus de détails.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la Société a acquis une participation de 11 % dans Pretium pour 351 M\$ auprès d'une partie liée de la société.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la société a comptabilisé des attributs fiscaux achetés auprès d'une partie liée de 38 M\$ (2023 – 35 M\$) et de 114 M\$ (2023 – 97 M\$), respectivement.

Le tableau suivant présente les composantes des postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées.

AU 30 SEPTEMBRE ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2024	2023
Montant à recevoir de sociétés liées		
Prêts consentis à des sociétés liées.....	1 589 \$	1 654 \$
Montant à recevoir de sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	756	650
Prêts consentis à des parties liées.....	33	200
	2 378 \$	2 504 \$
Montant à payer à des sociétés liées		
Montants à payer à des parties liées – dettes d'exploitation	841 \$	659 \$
Montant à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie liée à l'intéressement aux plus-values.....	343	129
Emprunts auprès de parties liées	202	198
	1 386 \$	986 \$

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées de 2,4 G\$ (2023 – 2,5 G\$) se compose de prêts consentis à des sociétés liées de 1,5 G\$ (2023 – 1,7 G\$), qui comprennent des honoraires de gestion d'actifs à recevoir, des facilités de fonds de roulement et d'autres facilités de crédit à court terme en cours fournies à la Société et à ses filiales dans le cours normal des activités. Les prêts consentis à des parties liées sont non garantis et assortis de taux variables correspondant au Secured Overnight Financing Rate publié par la Banque fédérale de réserve de New York (le « **SOFR** ») moins 375 points de base ou d'un taux d'intérêt fixe de 0,14 % à 6,5 %. Les échéances des prêts consentis à des parties liées s'échelonnent de 2024 à 2057. Les prêts ont généralement été consentis pour financer des acquisitions et des engagements dans des fonds.

Montant à payer à des sociétés liées

Le montant à payer à des sociétés liées, qui s'élève à 1,4 G\$ (2023 – 986 M\$), se compose de montants payables à des parties liées pour des services reçus dans le cours normal des activités, ce qui comprend les charges d'exploitation à payer et les emprunts auprès de la Société en vertu de la marge de crédit.

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

Le 31 janvier 2019, une filiale de la société a engagé un montant de 2,8 G\$ relativement à BSREP III, dont une tranche de 2,1 G\$ avait été financée au 30 septembre 2024 (31 décembre 2023 – 2,1 G\$). Le reste de l'engagement sera financé par la Société.

Dans le cours normal des activités, la société contracte des obligations qui comprennent des engagements à fournir du crédit-relais et d'autres engagements en capitaux propres. Au 30 septembre 2024, la société s'était engagée pour un montant de 3,3 G\$ (31 décembre 2023 – 2,1 G\$).

Le 29 août 2024, la société a établi une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs. La facilité est offerte en dollars américains et en dollars canadiens; les prélèvements libellés en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, et les prélèvements libellés en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou taux des opérations de pension à un jour, majoré d'une marge de 110 points de base. Au 30 septembre 2024, la société n'avait effectué aucun prélèvement sur la facilité de 750 M\$.

Garanties

La société peut, de temps à autre, conclure des garanties pour aider les commandités de fonds précis à obtenir du financement. Dans l'éventualité où les commandités manqueraient à leurs obligations financières, la société sera responsable des paiements à faire en vertu des garanties. Au 30 septembre 2024, la société avait des garanties en cours de 300 M\$ (31 décembre 2023 – néant).

Éventualités

Récupération de l'intéressement aux plus-values

L'intéressement aux plus-values est réalisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable après que les rendements cumulatifs du fonds ont atteint certains seuils de remboursement de capital. Le cas échéant, la société comptabilise un passif lié aux obligations au titre de la récupération qui pourraient découler des variations de la valeur latente des placements conservés dans un fonds et pour lesquels la société a déjà reçu des distributions d'intéressement aux plus-values.

Toutefois, le passif réel lié aux obligations au titre de la récupération ne devient généralement pas exigible avant la fin de la durée de vie d'un fonds. Aucun passif lié à d'éventuelles obligations au titre de la récupération n'a été comptabilisé relativement à nos fonds au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023.

Litiges

La société peut, à l'occasion, être partie à des litiges et à des réclamations découlant de la conduite de ses activités. Les activités de la société sont également assujetties à une réglementation importante, ce qui pourrait entraîner des poursuites réglementaires contre la société. Au 30 septembre 2024, aucun litige n'était en cours.

La société comptabilise un passif au titre des poursuites judiciaires uniquement lorsque celles-ci présentent des éventualités de pertes qui sont à la fois considérées comme probables et comme pouvant raisonnablement être estimées. Dans de tels cas, il peut y avoir un risque de perte supérieur aux montants comptabilisés. Bien qu'il ne puisse y avoir aucune certitude quant à l'issue de ces poursuites judiciaires, d'après l'information connue de la direction, la société n'a pas de passif potentiel lié à toute poursuite ou réclamation en cours qui aurait, individuellement ou dans l'ensemble, une incidence significative sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses flux de trésorerie.

Impôt

Nous exerçons nos activités dans des territoires où différentes lois fiscales et divers taux d'imposition s'appliquent. Plusieurs territoires dans lesquels nous exerçons nos activités ont proposé des projets de loi qui, s'ils sont adoptés sous leur forme actuelle, pourraient entraîner une modification de notre taux d'imposition effectif. Compte tenu de l'incertitude entourant les différences entre les projets de loi et les lois adoptées, l'incidence de l'adoption éventuelle de tels projets de loi ne peut être raisonnablement estimée pour le moment. En outre, dans certains territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, des lois dont l'incidence ne peut être facilement déterminée sans obtenir davantage de précisions de la part des autorités fiscales pertinentes ont été adoptées. Compte tenu de l'incertitude entourant ces circonstances, la société a conclu que l'incidence de ces lois ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 31 octobre 2024, le gestionnaire a annoncé des étapes visant à améliorer sa structure d'entreprise. Le gestionnaire, la société de gestion d'actifs et la Société ont conclu une entente en vertu de laquelle le gestionnaire détiendrait et présenterait la totalité de l'entreprise de gestion d'actifs, et la participation d'environ 73 % de la Société dans l'entreprise de gestion d'actifs serait directement détenue par l'entremise d'une participation d'environ 73 % dans le gestionnaire. Ces étapes n'auront aucune incidence sur les activités courantes de la société de gestion d'actifs et n'auront aucun effet dilutif pour les actionnaires de BAM Ltd. Une assemblée extraordinaire des actionnaires du gestionnaire afin d'examiner les étapes susmentionnées et de voter à leur égard est prévue le 20 décembre 2024.

La société a évalué les événements et les transactions survenus entre le 1^{er} octobre 2024 et le 8 novembre 2024.

Information à l'intention des actionnaires

Demandes de renseignements des actionnaires

Les actionnaires sont priés d'adresser leurs demandes à notre groupe
Relations avec les investisseurs, à l'adresse suivante :

Brookfield Asset Management Ltd.
Brookfield Place, 250 Vesey Street, 15th Floor
New York, NY 10281-0221
Tél. : 416 363-9491 ou 1 866 989-0311 (sans frais en Amérique du Nord)
Courriel : bam.enquiries@brookfield.com
www.bam.brookfield.com

Les actionnaires sont priés d'acheminer leurs demandes relatives aux
dividendes, aux changements d'adresse et aux certificats d'actions à notre
agent des transferts à l'adresse suivante :

Compagnie Trust TSX
301 – 100 Adelaide Street West
Toronto (Ontario) M5H 4H1
Tél. : 1 800 387-0825 (en Amérique du Nord)
416 682-3860 (ailleurs qu'en Amérique du Nord)
Télec. : 1 888 249-6189 (en Amérique du Nord)
514 985-8843 (ailleurs qu'en Amérique du Nord)
Courriel : shareholdersinquiries@tmx.com
www.tsxtrust.com

Inscriptions boursières

	Symbole	Bourse
Actions à droit de vote restreint de catégorie A	BAM	New York
	BAM	Toronto

Relations avec les investisseurs et communications

Nous nous sommes engagés à informer nos actionnaires de nos progrès grâce à un programme de communication complet qui comprend la publication de documents tels que notre rapport annuel, nos rapports intermédiaires trimestriels et nos communiqués de presse. Nous avons également un site Web qui permet d'accéder rapidement à ces documents de même qu'aux documents déposés auprès des organismes de réglementation, à l'information relative aux actions et aux dividendes ainsi qu'à d'autres renseignements.

Les rencontres avec les actionnaires font partie intégrante de notre programme de communication. Les administrateurs et les membres de la direction rencontrent les actionnaires de Brookfield Asset Management Ltd. à l'occasion de l'assemblée annuelle et ils sont disponibles pour répondre à leurs questions. Les membres de la direction sont aussi disponibles pour rencontrer des analystes en placements, des conseillers financiers et des représentants des médias.

Le texte de notre rapport annuel de 2023 est offert en anglais sur demande auprès de la société; il est également déposé sur SEDAR+ et accessible par l'intermédiaire de ce site à l'adresse www.sedarplus.ca.

Dividendes

Le dividende trimestriel à payer sur les actions de catégorie A est déclaré en dollars américains. Les actionnaires inscrits résidant aux États-Unis reçoivent leurs dividendes en dollars américains, à moins qu'ils ne demandent de recevoir l'équivalent en dollars canadiens. Les actionnaires inscrits résidant au Canada reçoivent l'équivalent en dollars canadiens de leurs dividendes, à moins qu'ils ne demandent de recevoir leurs dividendes en dollars américains. L'équivalent en dollars canadiens du dividende trimestriel est basé sur le taux de change quotidien moyen de la Banque du Canada en vigueur exactement deux semaines (ou 14 jours) avant la date de paiement du dividende.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le gestionnaire s'est doté d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents du Canada de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, sans avoir à verser de commission. Le régime n'est pas actuellement offert aux porteurs inscrits de nos actions de catégorie A résidant aux États-Unis.

En vertu de notre régime de réinvestissement des dividendes, les porteurs inscrits de nos actions de catégorie A résidant au Canada peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la NYSE, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la NYSE. Le cours moyen pondéré en fonction du volume est multiplié par un facteur d'échange qui représente le taux de change quotidien moyen publié par la Banque du Canada durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement pertinente.

Pour obtenir des précisions sur le régime de réinvestissement des dividendes ainsi qu'un formulaire de participation, les actionnaires doivent s'adresser à notre siège social situé à New York ou à notre agent des transferts, ou encore consulter notre site Web.

1. La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvestis.

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Titre ¹	Date de clôture des registres ²	Date de paiement ³
Actions de catégorie A	Dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre	Dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre

1. Tous les versements de dividendes doivent être déclarés par le conseil d'administration.
2. Si la date de clôture des registres n'est pas un jour ouvrable, la date de clôture des registres sera le jour ouvrable précédent.
3. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable, la date de paiement sera le jour ouvrable précédent.

Conseil d'administration et dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARK CARNEY

Président du conseil et chef des investissements axés sur la transition énergétique de Brookfield Asset Management Ltd.

OLIVIA GARFIELD

Cheffe de la direction de Severn Trent, une société de services publics d'eau comprise dans l'indice FTSE 100

BRIAN W. KINGSTON

Associé directeur et chef de la direction du secteur Immobilier de Brookfield Asset Management Ltd.

DIANA NOBLE

Fondatrice de Kirkos Partners

MARCEL R. COUTU

Administrateur de sociétés

NILI GILBERT

Vice-présidente du conseil de Carbon Direct LLC, un chef de file spécialisé dans la transformation de la gestion du carbone

ALLISON KIRKBY

Cheffe de la direction de BT Group plc, une société multinationale britannique

SAMUEL J.B. POLLOCK

Associé directeur et chef de la direction du secteur Infrastructures de Brookfield Asset Management Ltd.

BRUCE FLATT

Chef de la direction de Brookfield Asset Management Ltd. et de Brookfield Corporation

KEITH JOHNSON

Associé fondateur et chef de la direction de Sequoia Heritage

CYRUS MADON

Associé directeur et président exécutif du secteur Capital-investissement de Brookfield Asset Management Ltd.

SATISH RAI

Conseiller principal chez OMERS, auparavant chef des placements chez OMERS

Des renseignements détaillés sur les administrateurs de Brookfield Asset Management Ltd. sont fournis dans la circulaire d'information de la direction ainsi que sur le site Web de Brookfield Asset Management Ltd. à l'adresse <https://bam.brookfield.com>.

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Bruce Flatt, chef de la direction

Connor Teskey, président; chef de la direction du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique

Hadley Peer Marshall, chef des finances

Justin B. Beber, chef de l'exploitation

Brian W. Kingston, chef de la direction du secteur Immobilier

Cyrus Madon, président exécutif du secteur Capital-investissement

Craig W.A. Noble, chef de la direction du secteur Crédit

Samuel J.B. Pollock, chef de la direction du secteur Infrastructures

Anuj Ranjan, chef de la direction du secteur Capital-investissement

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT

Brookfield.com

NYSE : BAM

TSX : BAM

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street
15th Floor
New York, NY
10281-0221
+1 212 417-7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 100
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1 416 363-9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 20 7659 3500

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney, NSW 2000
+61 2 9158 5100

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.401
Parque da Cidade-Torre Paineira
15° andar
São Paulo-SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540 9150

Émirats arabes unis

Level 24, ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971 4 597 0100

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91 22 6600 0700

Chine

Unit 01, 11F
Tower C, One East
No. 768 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District, Shanghai
200023
+86 21 2306 0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1 213 830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1 212 284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
+44 20 7201 4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F
Champion Tower
3 Garden Road
Central
+852 3655 6800

BUREAUX RÉGIONAUX (BROOKFIELD ET OAKTREE)

Amérique du Nord

Bermudes
Brentwood
Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Stamford
Vancouver

Amérique du Sud

Bogotá
Lima

Europe/Moyen-Orient

Amsterdam
Dublin
Francfort
Luxembourg
Madrid
Paris
Stockholm
Dubai
Riyad

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Shanghai
Séoul
Singapour
Tokyo